

**DELEGATION DE Monsieur Jean Charles PALAU**

**D-2012/554**  
**Apprentissage. Rentrée 2012/2013. décision. autorisation.**

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Mairie de Bordeaux se mobilise en faveur de l'apprentissage des jeunes.

La Ville soutient chaque année la formation en alternance de ces jeunes apprentis, par la transmission de savoir-faire de qualité réalisée par les agents de la ville, de manière à leur donner des chances certaines sur le marché du travail.

Ces jeunes apprentis travaillent dans la plupart de nos directions et sont formés à de nombreux métiers :

- les métiers techniques : menuisier, plaquiste, peintre, plombier, contrôleur de travaux...
- les métiers de l'éducation : éducateur de jeunes enfants,
- les espaces verts (travaux paysagers, titre homologué jardinier botaniste, certificat de taille et soins des arbres),
- les métiers du livre,
- les métiers de l'informatique (ingénieur en réseaux et télécommunications),
- les métiers administratifs (BTS secrétariat par exemple).

Pour la rentrée 2012, après analyse des besoins des services et compte tenu de nos contraintes budgétaires, il a été décidé de maintenir 52 postes en apprentissage dont 25 nouveaux apprentis répartis de la manière suivante :

Directions Générales	Directions ou services	Diplômes concernés
DGST	CEE	1 CAP Menuiserie
		2 CAP Plaquiste (Prolongation de contrat)
		1 CAP Peinture
		1 CAP Installateur Sanitaire
	Jardin Botanique	1 Titre homologué Jardinier Botaniste
	Parcs et Jardins	3 CAP Travaux paysagers
		1 Certificat de spécialisation taille et soin des arbres
		1 Bac Pro Travaux Paysagers

DGVSC	Petite Enfance	3 CAP Petite Enfance
		2 Educateur de jeunes enfants
	Direction du développement social urbain	1 Master 2 Administration des entreprises
	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	1 Bac pro Service
DGAC	Direction des établissements culturels	1BTM Photographie
	Lecture Publique	1 licence Pro Métiers du livre (option patrimoine)
DGVUP	Direction de l'occupation du domaine public	1 BTS secrétariat
	Propreté	1 BTS Déchets Développement Durable
	Direction du développement des services numérique	1 Ingénieur Réseaux et systèmes d'informations
DGINSI	Direction de l'aménagement numérique	1 Ingénieur Réseaux et systèmes d'informations
		1 Bac + 2 Contrôleur de travaux – Responsable de chantier en installation électrique

L'avis du Comité Technique Paritaire ayant été requis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**D-2012/555**

**Renouvellement de l'agrément pour le recours au service civique. décision. autorisation.**

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 27 septembre 2010, le Conseil Municipal a voté l'engagement de la Ville de Bordeaux dans le dispositif du service civique volontaire, pour affirmer sa volonté de poursuivre sa politique d'accompagnement des jeunes, en offrant aux 18-25 ans, la possibilité de s'engager pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la Nation.

L'agrément au titre de l'engagement de service civique a été accordé pour une durée de 2 ans.

La Ville a ainsi accueilli 11 volontaires en 2011 et 26 volontaires en 2012 sur des missions d'aide à la communication autour des collections du musée et participation au récolement des œuvres, participation à la mise en place et au suivi des journées européennes du patrimoine 2011/12, ambassadeur du tri, favoriser le lien social dans les clubs séniors, promotion de la carte Bordeaux ma ville culture jeune, participation à la promotion de la vie culturelle bordelaise, promotion de la culture dans les quartiers socialement défavorisés, et ambassadeur du développement durable et de l'écocitoyenneté.

La durée de la mission est de 6 à 12 mois pour un temps de travail hebdomadaire d'au moins 24 heures en moyenne.

Ce dispositif a permis le développement de nouveaux projets et la démultiplication de l'impact d'actions existantes :

- le développement d'animations sur le tri (exemple : l'inauguration du centre de compostage à Bacalan en collaboration avec la régie de quartier) et la mise en place de projets pédagogiques dans les écoles en partenariat avec d'autres organismes
- l'apport d'une aide efficace et indéniable pour l'accomplissement des missions obligatoires liées au récolement des collections et pour la préparation des expositions destinées au public
- la mise en place d'un dispositif important de bénévoles dans le cadre des journées européennes du patrimoine
- la mise en place de nouveaux projets auprès des seniors (organisation d'un bal au sein du club Magendie) et le renforcement des liens de confiance et de complicité auprès des seniors (des habitudes se sont progressivement installées, fidélisant des seniors et en attirant d'autres au sein des clubs).

La Ville de Bordeaux a su apporter à chaque volontaire et à chaque tuteur, son soutien, son attention, ainsi qu'une reconnaissance de ces nouvelles formes d'engagement pour le service public et les citoyens.

La diversité et la richesse des missions de service civique offrent au jeune volontaire une expérience d'apprentissage qui n'est ni scolaire ni professionnelle, mais reconnue : sur les 11 volontaires recrutés en 2011, 4 ont trouvé un emploi grâce à la mission effectuée au sein de la mairie.

La Direction des ressources humaines travaille directement en lien avec les services d'accueil et les partenaires externes afin d'accompagner les jeunes dans leur réflexion sur leur projet d'avenir.

Un tutorat est garanti à chaque jeune. Il est désigné au sein de la structure d'accueil et sera chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions. Une formation civique et citoyenne est dispensée aux volontaires.

Le service civique donne lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

Les frais d'alimentation et/ou de transports sont pris en charge par la collectivité et sont couverts soit par des prestations en nature soit par le versement d'une indemnité complémentaire dont le montant minimal mensuel est fixé à 105,96 euros.

Enfin, la mairie a également mis en place un « kit » destiné à l'ensemble des volontaires en service civique à Bordeaux pour leur permettre de bénéficier de tarifs préférentiels et de la gratuité autour de certains événements culturels (avec notamment la carte Bordeaux ma ville), sportifs (pour les loisirs aquatiques au sein des 4 piscines et les 2 lieux de baignades estivales)...

Aussi, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser la collectivité à renouveler l'agrément afin de pouvoir accueillir des jeunes en service civique volontaire ;
- Approuver le versement d'une prestation en nature ou d'une indemnité complémentaire d'un montant minimal de 105.96 € par mois, pour la prise en charge de frais d'alimentation et/ou de transport ;
- Préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**D-2012/556**

**Réseaux Gaz de Bordeaux (RÉGAZ-BORDEAUX). Rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2010 - 2011. Information du Conseil Municipal**

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a confié à la société anonyme d'économie mixte (« SAEML ») RÉGAZ BORDEAUX, par le biais d'une convention d'exploitation, en date du 1er juillet 1991, la distribution de gaz sur le territoire communal.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégataires ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

**LES PRINCIPAUX INDICATEURS**

RÉGAZ dessert la Ville de Bordeaux ainsi que 45 autres communes de la Gironde. Au 30 septembre 2011, le réseau de distribution comprenait 3.328 kms de canalisations, dont :

- 543 kms de canalisations basse pression,
- 2.543 kms de canalisations moyenne pression type B, et
- 242 kms de canalisations moyenne pression type C.

RÉGAZ représente 164.867 branchements, 251.900 points de comptage-estimation (PCE) et 208.141 compteurs actifs (PCE actifs).

**INFORMATIONS GENERALES**

- **Développement et densification des ouvrages (1,4 millions d'euros d'investissement) :**  
Extension de 15.000 mètres linéaires de canalisations, permettant d'alimenter 1.050 nouveaux points de comptage.

Densification, avec la création de 704 points de comptage supplémentaires.

- **Qualité de la fourniture et exploitation courante (10,2 millions d'euros d'investissement) :**  
Elimination de 20,5 kms de réseau fonte pour 6,3 millions d'euros.  
Renforcements et maillages techniques pour 1,3 millions d'euros.  
Modernisations diverses pour 1,4 millions d'euros.

- **Maintenance des ouvrages (6,2 millions d'euros de charges) :**  
RÉGAZ a mis en œuvre un programme complet de surveillance et d'entretien des ouvrages constitutifs du réseau. Ce programme est réactualisé chaque année en fonction de l'évolution des facteurs de criticité.

Dans ce cadre, le contrôle a porté sur 5.429 robinets de réseau, l'entretien de 326 ouvrages de détente et de régulation de la pression, la vérification de 6.223 compteurs et le renouvellement de 7.310 détendeurs.

**- La surveillance du réseau :**

L'une des missions de RÉGAZ, à travers son département « Conduite et Sécurité », est de surveiller régulièrement le réseau pour contrôler son étanchéité. Sur cet exercice, plus de 1.784 kms de canalisations ont été vérifiés par un véhicule de détection de fuite spécialisé.

**- La réception des appels :**

Pour répondre aux situations d'urgence, des moyens techniques et humains sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Chaque appel reçu est enregistré. Chaque intervention fait l'objet d'une traçabilité complète. 11.292 appels ont été enregistrés pour l'exercice considéré. Le délai d'intervention est en moyenne de 30 minutes.

**- Le plan d'urgence gaz :**

Dans le cadre de sa politique d'exploitation du réseau, RÉGAZ a mis en place, en coordination avec le SDIS de la Gironde, un plan de mobilisation des moyens opérationnels en cas d'incident gaz majeur.

Par ailleurs, une « procédure gaz renforcée » a été signée au cours de l'été 2011 entre la Préfecture de la Gironde et RÉGAZ : cette procédure est opérationnelle sur l'ensemble des concessions desservies par la société.

**- La géolocalisation des véhicules d'intervention de sécurité :**

Ce système a été déployé en 2010 par RÉGAZ afin de permettre une optimisation des délais d'intervention en déplaçant systématiquement le véhicule le plus proche du lieu de l'incident. Ce dispositif permet de garantir la traçabilité des interventions, notamment dans la « procédure gaz renforcée ».

**- Le suivi des travaux de tiers et dommages aux ouvrages :**

Ce suivi a permis de stabiliser le taux d'endommagements des ouvrages sur 2011.

## **LA QUALITE DU SERVICE**

Dans le cadre de la certification ISO 9001, RÉGAZ a mis en place un dispositif d'écoute client par l'intermédiaire d'enquêtes de satisfaction. Les taux de satisfaction enregistrés se situent entre 85 et 95%.

**- Le traitement des réclamations clients :**

Le nombre de réclamations reçues est en diminution (162 reçues et traitées sur l'exercice 2010/2011 contre 195 en 2009/2010). Les processus les plus critiques au regard de l'analyse de la typologie et de la répartition des réclamations reçues sont les processus « livraison de l'énergie » et « construction du réseau ».

**- Le suivi de la performance :**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, la Commission de Régulation de l'Énergie a mis en place un mécanisme de suivi de la qualité de service des opérateurs de réseau.

6 engagements de RÉGAZ donnent lieu à des pénalités financières en cas de non respect :  
- Fournir chaque jour au Gestionnaire de Réseau Transport (GRT) le taux de télé-relèves obtenues : sur l'exercice 2010/2011, seulement 2 mois ont été en dessous de l'objectif de base.

- Nombre de jours où RÉGAZ a transmis dans les délais convenus avec le GRT le résultat des allocations journalières : les résultats sont au-dessus de l'objectif cible.
- Taux de disponibilité du portail Internet mis à la disposition des fournisseurs de gaz : les résultats sont quasiment tous supérieurs à l'objectif cible.
- Assurer 100% des rendez-vous planifiés pour intervention : sur l'exercice 2010/2011, 100% des rendez-vous ont été honorés.
- Répondre aux réclamations fournisseurs en moins de 15 jours : 100% des réclamations fournisseurs ont été traitées dans les 15 jours calendaires.
- Garantir 100% des réponses aux réclamations clients dans les 30 jours : sur l'exercice 2010/2011, 85% des réclamations clients ont été traitées dans les 30 jours.

**- Les certifications :**

Le Bureau Veritas Certification a renouvelé les certificats « management de la qualité » (ISO 9001) et « santé/sécurité au travail » (OHSAS 18001) de RÉGAZ.

## L'ENERGIE TRANSITEE

L'exercice 2010-2011 a connu une climatologie douce par rapport à l'exercice précédent, entraînant une baisse de 4,3% de la quantité d'énergie acheminée et une baisse de 6,5% des recettes directes issues de l'acheminement :

Clients tous tarifs	2010-2011	2009-2010
Nombre de points de livraison (PCE actifs)	208.141	209.026
Quantité d'énergie acheminée (en GWh)	4.595	4.802
Recettes directes issues de l'acheminement (en milliers d'euros)	59.655	63.989

## LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Outre l'effet « climatologie », la quantité d'énergie acheminée dépend aussi du développement commercial. Sur l'exercice 2010/2011, les nouveaux raccordements au réseau gaz naturel permettent d'enregistrer 30,99 GWh de consommation contre 33,70 GWh sur 2009/2010, soit une baisse de 8%.

Les 30,99 GWh de consommation se répartissent de la manière suivante :

- 21,06 GWh pour le marché de l'habitat (contre 18,85 GWh sur 2009/2010) ;
- 9,93 GWh pour le marché professionnel (contre 14,85 GWh sur 2009/2010).

## LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGAZ a engagé en 2009 une réflexion approfondie sur la mise en place d'une politique volontariste et efficace en matière de développement durable.

Un plan d'actions a été mis en œuvre et vient compléter le dispositif déjà opérationnel (chantiers propres rapides et discrets, étanchéité du réseau, développement du Gaz Naturel Véhicule, intégration des ouvrages dans l'environnement). A ce jour, le taux d'avancement du plan d'actions à mi-parcours est de 55%.



**LES PERSPECTIVES 2011/2012**

Les actions de RÉGAZ s'inscrivent dans des actions innovantes visant la maîtrise des dépenses énergétiques et dans la continuité des réalisations en cours. Les objectifs de RÉGAZ sont les suivants :

- le développement de compteurs communicants ;
- le développement des offres mixtes Gaz Naturel / Energies renouvelables ;
- l'amélioration des performances internes (objectif de contenir les coûts d'acheminement sur les prochaines années) ;
- la diversification de son activité éco-aménagement urbain ;
- la poursuite des programmes d'investissement et d'exploitation du réseau ;
- la poursuite de la modernisation du système d'information.

**LE COMPTE DE RESULTAT RÉGAZ (Commune de BORDEAUX)**

<b>COMPTE DE RESULTAT REGAZ - Bordeaux en K€</b>	<b>2010/2011</b>	<b>2009/2010</b>	<b>Variation en %</b>
<b>PRODUCTION ENTREPRISE</b>	<b>31 477</b>	<b>29 523</b>	<b>6,62%</b>
ACHAT	-2 759	-2 266	21,76%
SERVICES EXTERIEURS	-7 865	-7 693	2,24%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-855	-839	1,91%
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>19 998</b>	<b>18 725</b>	<b>6,80%</b>
IMPOTS et TAXES	-494	-446	10,76%
FRAIS DE PERSONNEL	-8 050	-7 529	6,92%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>11 454</b>	<b>10 750</b>	<b>6,55%</b>
AUTRES CHARGES	-973	-902	7,87%
DOTATIONS AMORTISS. PROVISIONS	-5 086	-4 174	21,85%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 395</b>	<b>5 674</b>	<b>-4,92%</b>
RESULTAT FINANCIER	-364	-550	-33,82%
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>5 031</b>	<b>5 124</b>	<b>-1,81%</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	149	83	79,52%
<b>RESULTAT AVANT IS</b>	<b>5 180</b>	<b>5 207</b>	<b>-0,52%</b>
IMPOTS SOCIETE	-1 984	-2 473	-19,77%
PARTICIPATION	-201	-313	-35,78%
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>2 995</b>	<b>2 421</b>	<b>23,71%</b>

La quantité d'énergie acheminée sur la Commune de BORDEAUX est de 1.637 GWh, contre 4.595 GWh pour l'ensemble des 46 communes.

Les recettes directes issues de l'acheminement de gaz sur la Commune de BORDEAUX s'élèvent à 21.316 K€, contre 59.655 K€ pour l'ensemble des 46 communes.

Le résultat net de RÉGAZ relatif à la Commune de BORDEAUX ressort à 2.995 K€ sur l'exercice 2010/2011, soit +23,71% par rapport à l'exercice précédent.

## **REDEVANCE PERÇUE PAR LA VILLE DE BORDEAUX**

Conformément à la convention d'exploitation initiale et à ses avenants (articles 51-1, 51-2 et 51-3), la Ville de Bordeaux perçoit deux redevances :

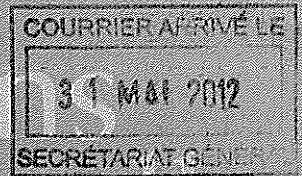
- la redevance pour biens immatériels nécessaires à l'exploitation : celle-ci s'élève à 1.929.520 euros pour l'exercice 2010/2011 contre 1.833.373 euros pour 2009/2010, et
- la redevance pour droit de contrôle, qui se monte à 65.814 euros pour l'exercice 2010/2011 contre 62.534 euros pour 2009/2010.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2010/2011.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

# Rapport annuel du délégataire exercice 2010-2011



**RÉG**GAZ  
BORDEAUX  
*Porteur d'énergie*

*L'exercice 2010/2011 restera marqué par un incident technique unique dans l'histoire de la SAEML. 17 000 clients ont été privés de gaz sur une partie des trois communes de Bègles, Bordeaux et Talence. Grâce à une mobilisation sans précédent de nos équipes renforcées par celles de GrDF et d'autres Entreprises Locales de Distribution, la remise en gaz de tous les clients aura été réalisée dans le délai record de cinq jours.*

*Régaz Bordeaux fait son entrée dans le mix énergétique. Impulsées par le Grenelle environnement et l'arrivée de la Réglementation thermique 2012, les solutions de chauffage urbain et individuel se transforment. Si la complémentarité du gaz naturel avec les énergies renouvelables n'est plus à démontrer, nous devons en permanence informer et convaincre les professionnels que les matériels innovants et technologiques développés autour de notre énergie répondent aux critères d'exigence de la construction neuve. Adjointes à des énergies renouvelables, ces matériels apportent le confort et les économies attendues. Construction neuve, rénovation, habitat individuel ou collectif sont portés par des prescripteurs que les équipes de Régaz suivent au quotidien. Architectes, bureaux d'études, constructeurs, promoteurs privés ou publics, fabricants de matériel et installateurs bénéficient de l'expertise de Régaz-Bordeaux. Cette expertise est aussi disponible pour les collectivités. L'accompagnement de vos projets d'aménagement et de développement est une priorité pour Régaz-Bordeaux. La filiale Mixéner de Régaz, spécialisée dans les projets innovants, étudie des solutions durables en photovoltaïque, géothermie, biomasse, méthanisation. Ces technologies représentent le mix énergétique que réclame la ville de demain.*

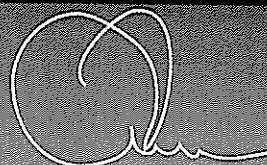
*Parallèlement, Régaz continue d'assurer sa mission de service public. Avec 11 6M€ d'investissements en 2010/2011, le réseau maintenant long de 3 328 km, subit lui aussi des changements novateurs. Les équipes de Régaz œuvrent au quotidien pour que l'énergie gaz naturel assure en toute sécurité le confort de 72% de la population girondine.*

*Cette disponibilité d'une énergie naturelle renforce les liens qui nous unissent depuis des décennies. Nous savons que la confiance que vous nous accordez se mérite.*



**Régaz reste le partenaire de votre développement et ses collaborateurs sont plus que jamais les interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos interrogations en matière d'énergie.**

Philippe LE PICOLOT  
Directeur Général

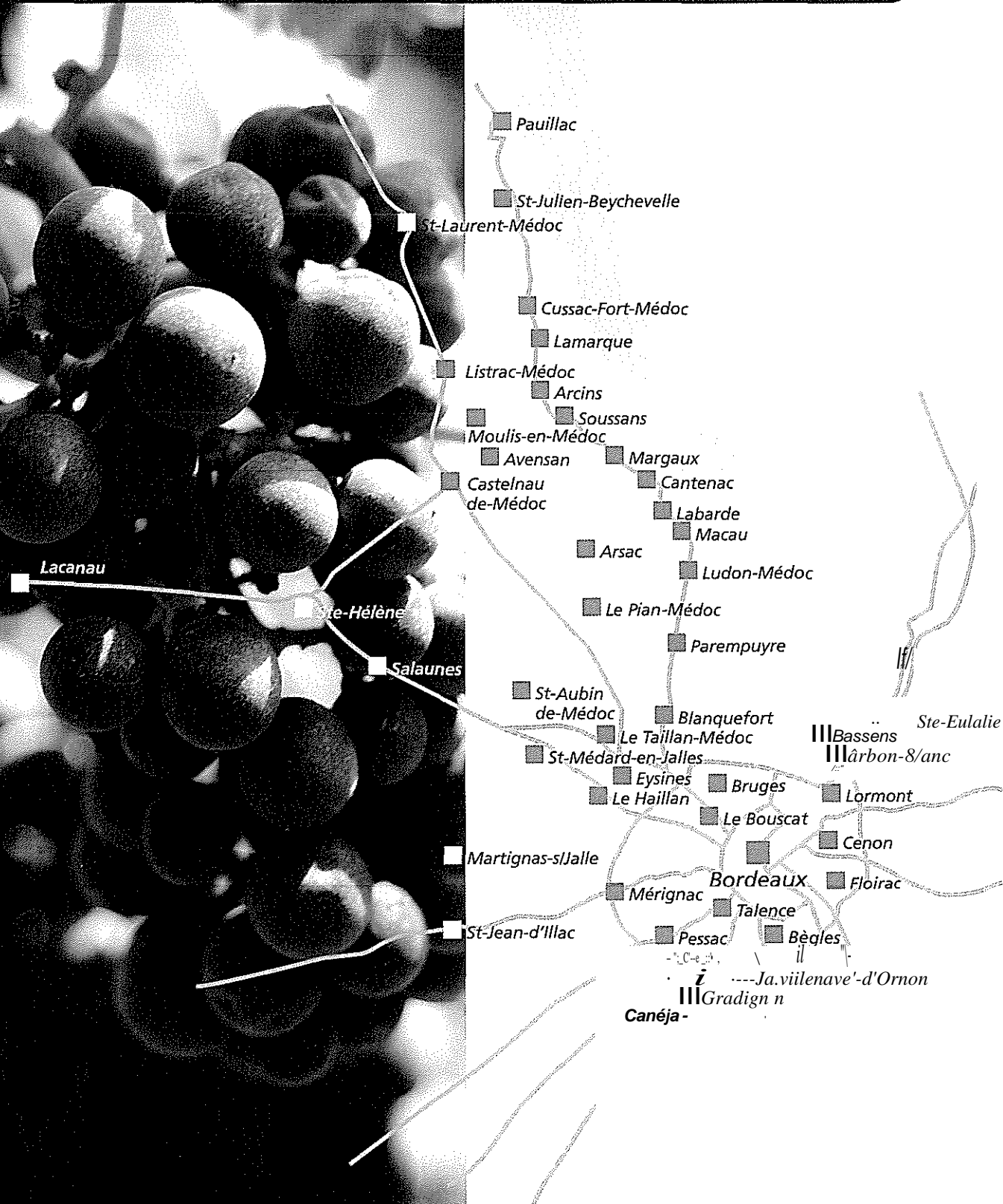


# SOMMAIR

<b>LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ</b>	<b>2</b>
Le réseau de distribution au 30 septembre 2011	3
La modernisation des ouvrages de distribution	7
La maintenance des ouvrages de distribution	8
<hr/>	
<b>LA SÉCURITÉ DE LA DISTRIBUTION</b>	<b>9</b>
Le contrôle de l'étanchéité du réseau	9
Les appels de tiers et les incidents	10
Le plan d'urgence gaz	11
La procédure gaz renforcée	11
Géolocalisation des véhicules d'intervention de sécurité	11
Le suivi des travaux de tiers et des dommages aux ouvrages	12
<hr/>	
<b>LA QUALITÉ DE SERVICE</b>	<b>14</b>
L'écoute client	14
Le traitement des réclamations clients	15
Le suivi de la performance	16
Les certifications ISO 9001 et OHSAS 18001	19
<hr/>	
<b>LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL</b>	<b>20</b>
Placements sur le marché de l'habitat	20
Placements sur le marché professionnel	21
L'acheminement du gaz naturel pour le compte des fournisseurs et des clients finals	22
L'énergie transitée	22
<hr/>	
<b>LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>23</b>
Chantiers propres, rapides et discrets	23
Qualité de l'atmosphère	23
Intégration des ouvrages dans l'environnement	24
Ensemble vers une Entreprise durable	25
<hr/>	
<b>LES PERSPECTIVES 2011/2012</b>	<b>26</b>
Conquête et fidélisation	26
Le programme d'investissement	26
L'exploitation du réseau	26
Les projets informatiques	27
La diversification	28
<hr/>	
<b>LEXIQUE</b>	<b>29</b>
<hr/>	
<b>ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ</b>	<b>30</b>
<hr/>	
<b>VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS</b>	<b>32</b>
<hr/>	
<b>ANNEXES</b>	
Le rapport financier de votre Commune	
Le réseau de votre Commune	
Les clients de votre concession	

# LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Régaz-Bordeaux, votre délégataire du service public de distribution du gaz naturel dessert également **45 autres communes de la Gironde**.



# le réseau de distribution au 30 septembre 2011

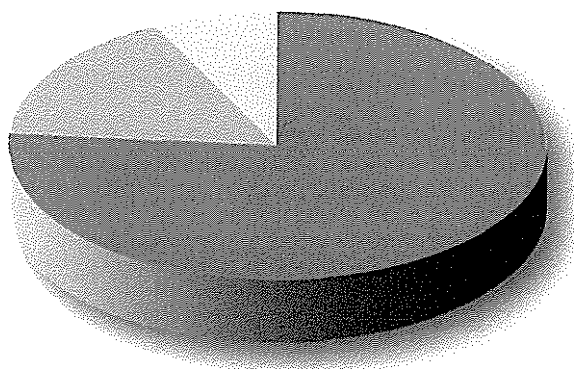
Le réseau de distribution de Régaz-Bordeaux comprenait au 30 septembre 2011 :

**3 328 km de canalisations dont :**

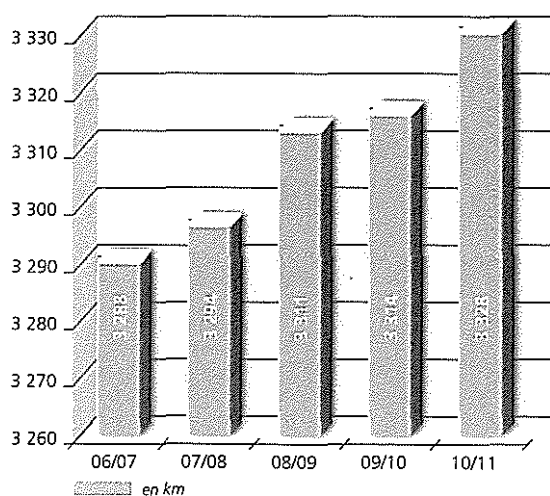
543 km de canalisations basse pression

2 543 km de canalisations moyenne pression type 8

242 km de canalisations moyenne pression type C



## ÉVOLUTION DU LINÉAIRE RÉSEAU



# Le saviez-vous ?

## "Régaz-Bordeaux voit au 500<sup>e</sup>"

L'entreprise Régaz-Bordeaux renforce la cartographie informatisée de son réseau en multipliant son niveau de précision par 10.

### Un système précis, nécessaire à la connaissance et à la sécurité des réseaux de gaz...

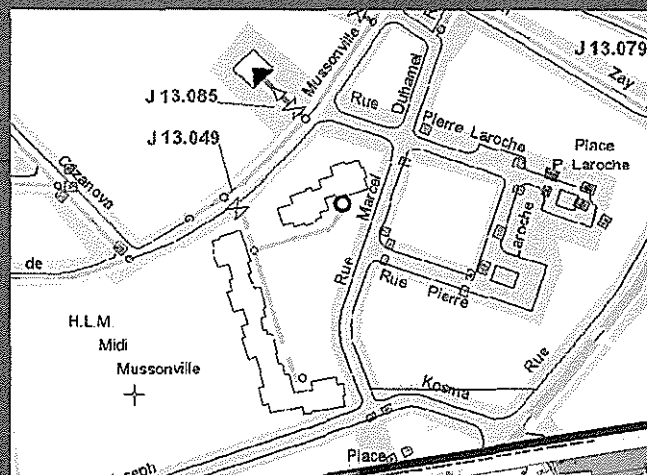
Régaz-Bordeaux s'équipe d'un Système d'Information Géographique (SIG) "Réseau Grande Echelle" (RGE). Il s'agit d'une cartographie informatisée qui fournit des plans à l'échelle du 500<sup>e</sup>, au lieu du 5 000<sup>e</sup>.

Cette nouvelle cartographie permet notamment une identification plus fine des ouvrages gaz enterrés (le "géo-référencement"). Elle offre également une vue aérienne ("ortho-photographie") qui renseigne, par exemple, sur le mobilier urbain présent au-dessus des ouvrages enterrés.

Ce SIG RGE permet une meilleure préparation des chantiers et s'inscrit naturellement dans la politique de sécurité de Régaz-Bordeaux.

### ... et au-delà

L'utilisation de ces fonds de plan peut dépasser le seul domaine de la gestion des réseaux de gaz en venant servir les projets d'urbanisme, travaux de voirie, etc. des communes concernées.



### Étapes et mise en œuvre

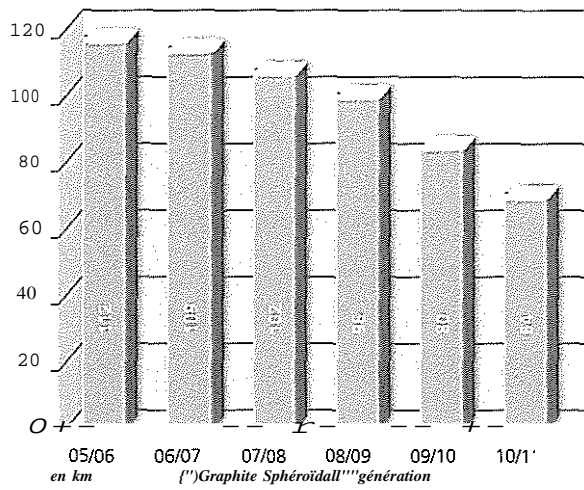
Depuis avril 2011, Régaz-Bordeaux dispose d'un SIG RGE opérationnel sur 23 des 46 communes sur lesquelles l'entreprise intervient. 45 communes seront couvertes à l'horizon 2012 et il faudra une année supplémentaire pour effectuer les relevés topographiques nécessaires sur la ville de Bordeaux.

La législation rend le géo-référencement obligatoire d'ici 2019 pour l'ensemble des gestionnaires eau, électricité, gaz, télécom.

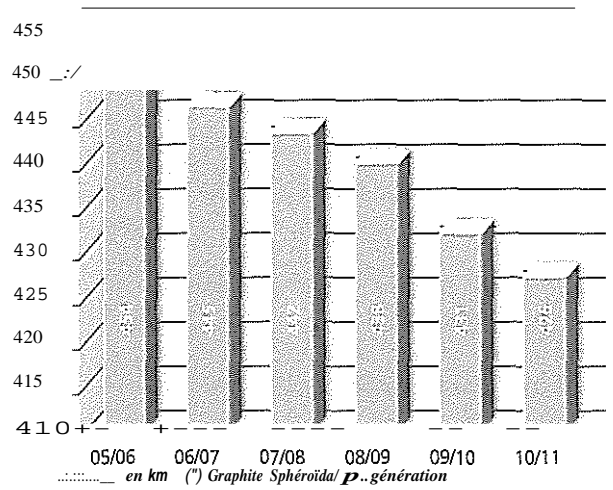
Fin 2013, Régaz-Bordeaux sera le seul gestionnaire de réseau enterré en Aquitaine à disposer de ce niveau de précision. Une première régionale, alors que cette modernisation technologique représente pour Régaz-Bordeaux un investissement de 2,5 millions d'euros.

## ÉVOLUTION DU RÉSEAU PAR TYPES DE MATÉRIAUX

FONTE DUCTILE GS (\*)



FONTE DUCTILE 2GS (\*)



10 211 vannes de coupure de réseau  
soit 1 vanne pour 326 ml de canalisations en moyenne.

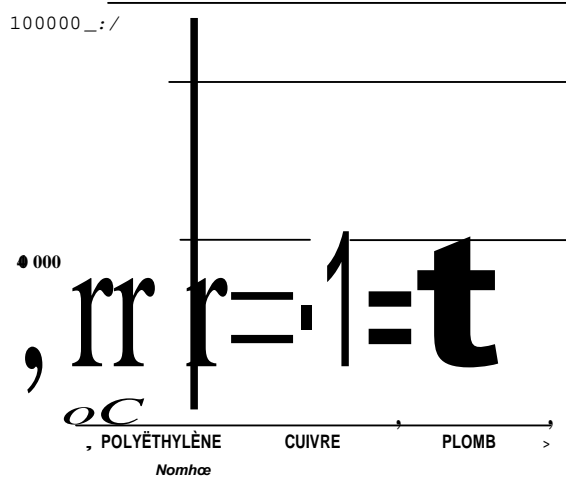
203 postes de détente dont:

- 63 postes de détente MPC/MPB
- 136 postes de détente MPB/BP
- 4 postes de détente MPC/MPC surveillés et pilotés par l'intermédiaire d'un poste central de supervision.

42 postes de soutirage et 30 postes de drainage de courant  
pour la protection cathodique des canalisations acier.

164 867 branchements

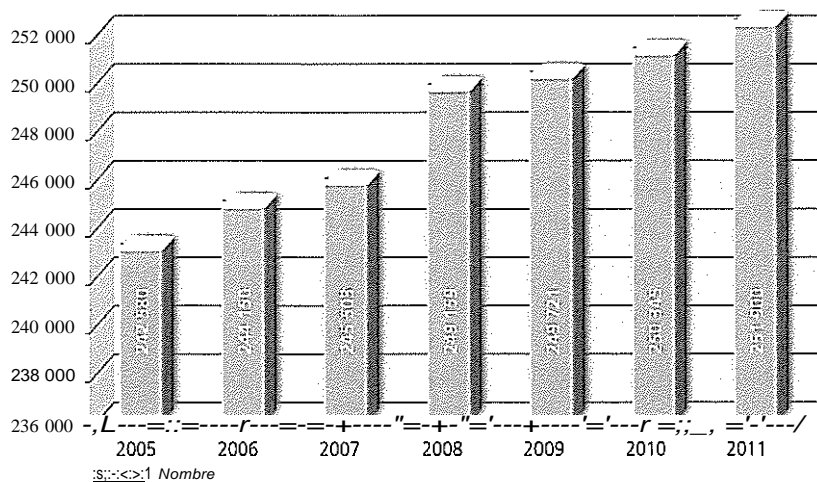
## BRANCHEMENTS PAR TYPES DE MATÉRIAUX





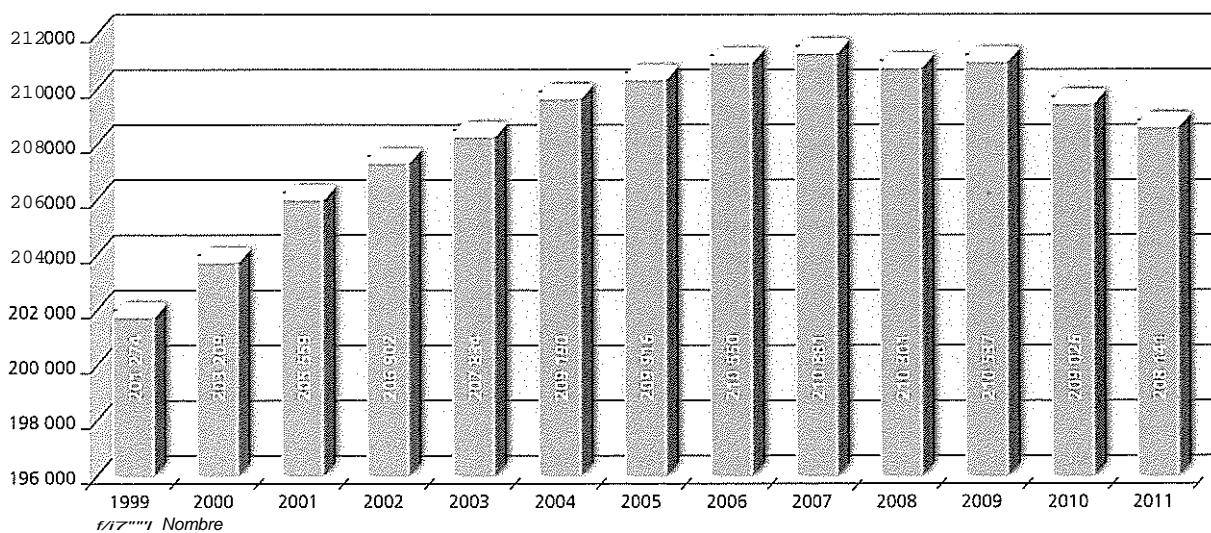
● 251 900 points de comptage ou d'estimation (PCE)

PCE



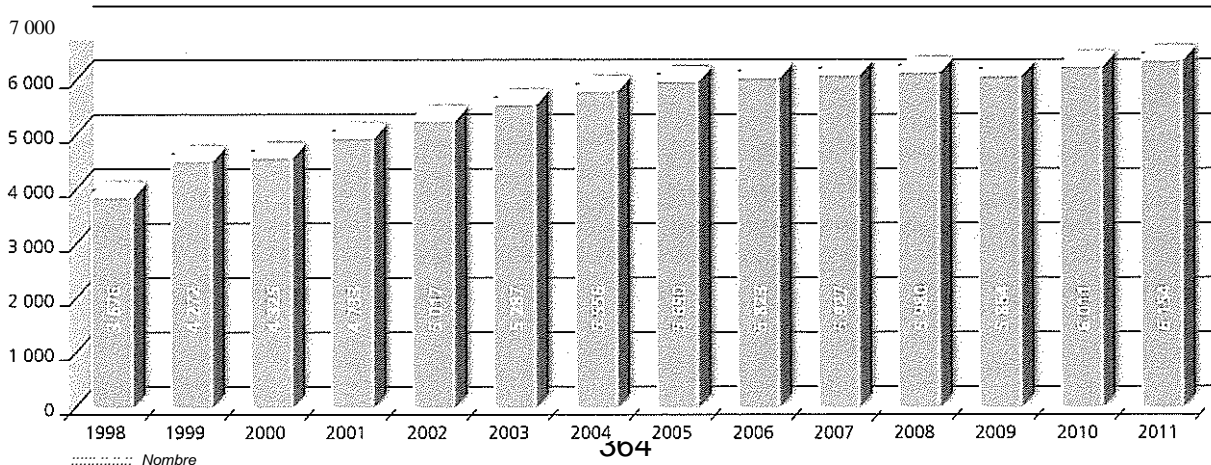
● 208 141 compteurs actifs

PCE ACTIFS



● 6 154 conduites montantes en immeubles collectifs

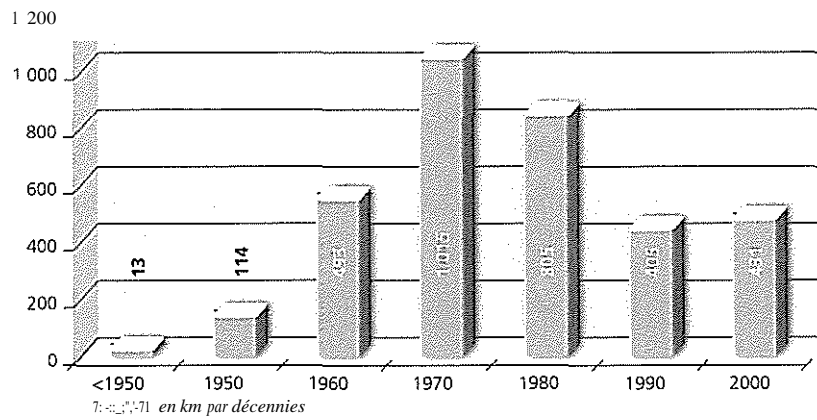
CONDUITES MONTANTES



## B Âge moyen des ouvrages

### POSE RÉSEAU PAR DÉCENNIE

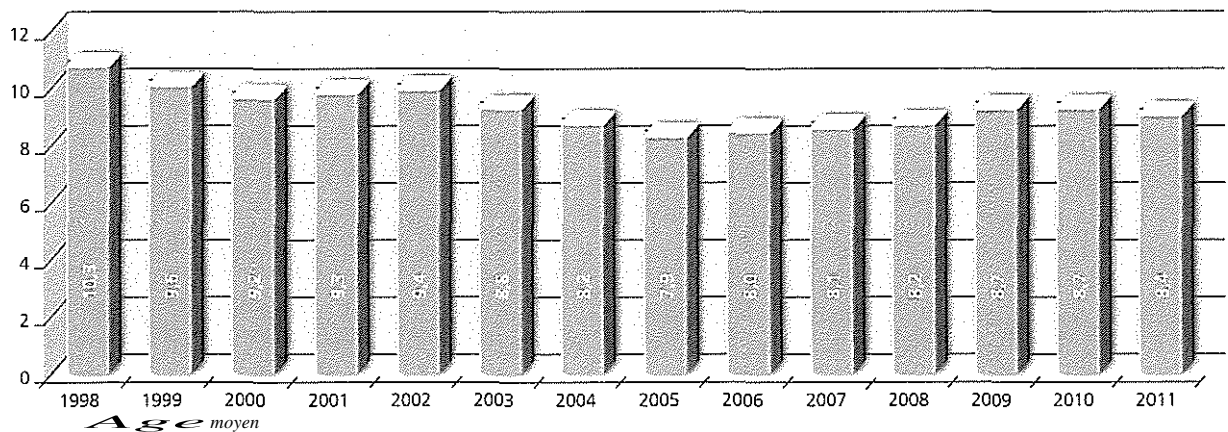
Âge moyen du réseau 29,4 ans



### ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DES COMPTEURS À SOUFFLETS

Objectif : âge moyen < 10 ans

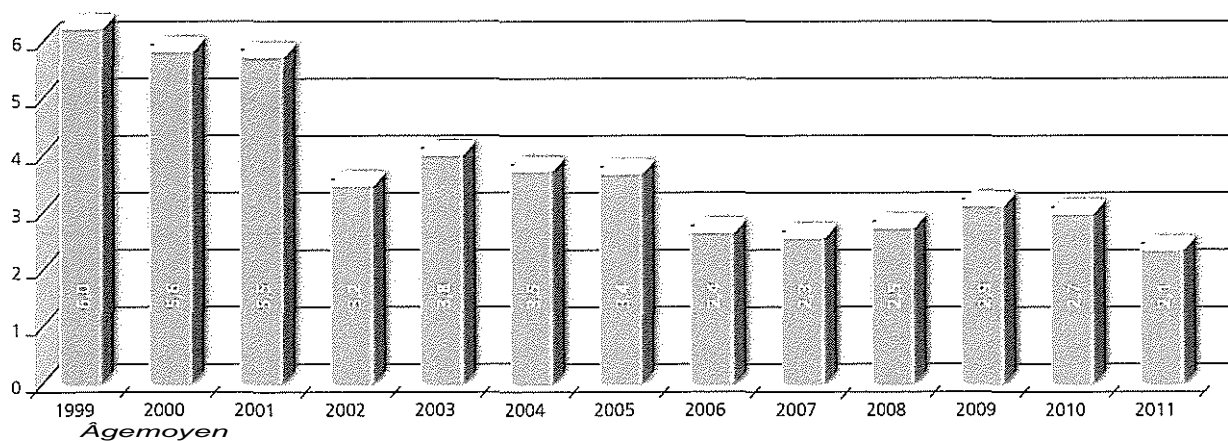
Âge moyendifférence entre 2011 et le "millésime" compteur.



### ÂGE MOYEN DES COMPTEURS À TURBINES ET PISTONS ROTATIFS

Objectif : âge moyen < 3 ans

Âge moyendifférence en années le 30 septembre 2011 et la date de la dernière vérification d'étalonnage.



# La modernisation des ouvrages de distribution

Pour l'exercice 2010-2011, les investissements ont représenté 11,6 M€. ils ont permis de procéder notamment à la réalisation des actions suivantes :

## — DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION (1,4 M€)

### *Extensions commerciales*

Il a été réalisé, à la fin de l'exercice, 15 000 ml\* de canalisations et 1 050 PCE pour un montant global de 1,399 M€, soit un prix moyen de 93,3€/ml conforme au montant budgété, et un ratio de 11 ml/PCE.

Les prévisions budgétaires étaient de 14 230 ml et 1 170 PCE (12 ml/PCE), soit la réalisation d'un linéaire supérieur au budget.

\*ml: mètre linéaire

### *Densification*

Les prévisions budgétaires étaient de 615 PCE pour un montant global de 0,714 M€.

A la fin de l'exercice, 704 PCE pour un montant de 0,693 M€ ont été réalisés, soit 114 % de l'objectif fixé en nombre de PCE et 97 % du budget dépensé.

''' *S'agissant du programme technique*

## — QUALITÉ DE LA FOURNITURE ET EXPLOITATION COURANTE (10,2 M€)

### *Elimination des réseaux fonte : 6,3 M€*

Il était prévu d'éliminer 20 km de réseau fonte GS pour un montant de 6,654 M€.

A la fin de l'exercice, 20,5 km de fonte ont été éliminés pour un montant de 6,254 M€.

Le montant dépensé pour cette activité est inférieur au montant budgété en raison de la réalisation de certaines opérations en coordination avec les travaux de voirie.

### *Tramway: 1,1 M€*

Les retards du projet tramway phase 3 ont entraîné des investissements en retrait par rapport aux prévisions budgétaires.

2 730 ml de réseau ont été déplacés pour un montant de 1,027 M€ (budget 1,859 M€).

### *Îlotage réseau BP: 0,2 M€*

Les 5 postes de détente prévus au budget ont été posés (Treuil, Liberté, Lecocq, Entre-deux-mers, Mouneyra).

Le montant budgété était de 0,214 M€ pour un montant réalisé de 0,242 M€.

### *Modernisation immeubles anciens : 0,2 M€*

Le projet de sécurisation des immeubles collectifs anciens sur Bordeaux a pour objectif d'éliminer la totalité des ouvrages en plomb situés à l'intérieur du bâti, ainsi que les nourrices de distribution en plomb à l'extérieur, à l'horizon 2013.

Cette année, 200 installations ont fait l'objet de travaux pour un objectif initial de 290.

A la fin de l'exercice il reste 500 immeubles à traiter. L'organisation de ces travaux devra être adaptée pour atteindre l'objectif du schéma directeur.

### *Divers: 1,2 M€*

Sont regroupés ici les investissements sur les postes, la protection cathodique, la télé-relève et la télé-exploitation ainsi que le programme SIG dans lequel 0,83 M€ ont été investis sur cet exercice, ce projet devant aboutir fin 2013.

### Autres:

Protection des branchements existants	0,06 M€
Renouvellement sur programme de tiers	0,3 M€
<b>Renforcement et maillage technique</b>	<b>0,07 M€</b>
Changement de compteurs/détendeurs	0,7 M€



# La maintenance des ouvrages de distribution

Régaz-Bordeaux, sur la base de politiques de maintenance formalisées conformes aux exigences réglementaires, met en œuvre un programme complet de surveillance et d'entretien des ouvrages constitutifs du réseau. Ce programme est réactualisé chaque année en fonction de l'évolution des facteurs de criticité.

## **Le programme de maintenance de Régaz-Bordeaux se décline au travers des actions suivantes :**

" la vérification permanente de l'efficacité de la protection cathodique des ouvrages en acier (1 954 km de canalisations enterrées).

Cette vérification permet de s'affranchir des risques de corrosion de ce type de matériau, risques liés à la présence de courants vagabonds dans le sol,

" le contrôle périodique d'accessibilité et de manoeuvrabilité, assuré tous les 4 ans sur chacun des 9 000 robinets de réseau. Ce programme est complété par une action de suivi des campagnes de goudronnage, en relation étroite avec les services gestionnaires de la voirie. Il permet de garantir la mise à niveau des émergences (bouches à clé) lors de ces travaux,

◇ le contrôle périodique de l'accessibilité aux organes de coupure des branchements du réseau basse pression (bouches à clé) situés en trottoir, pour faciliter l'intervention des pompiers lors d'un incident. 12 000 organes de coupure ont ainsi été contrôlés sur l'exercice,

" le recensement des installations de distribution de gaz situées en aval de l'organe de coupure générale dans les immeubles collectifs anciens. Ce programme qui est terminé pour la zone de Bordeaux intra-boulevards, a été généralisé à l'ensemble des communes. Ils achèvera sur l'exercice 2013/2014. A l'issue de ce premier recensement, une visite de contrôle de sécurité est effectuée tous les 5 ans sur l'ensemble des immeubles,

" l'entretien des ouvrages de détente et de régulation de la pression (postes de détente réseau et clients) afin de garantir l'efficacité des dispositifs de sécurité et la continuité du niveau de pression adapté en tout point du réseau gaz et en amont du compteur de chaque client,

" le contrôle métrologique des dispositifs de comptage dans le cadre de la vérification périodique d'étalonnage. Ce contrôle fait l'objet de programmes rigoureux et conformes aux exigences réglementaires (20 ans pour les compteurs à soufflets et 5 ans pour les compteurs mécaniques, tous les ans pour les compteurs alimentant des clients industriels qui sont équipés de dispositifs électroniques de conversion des volumes),



" le renouvellement des détendeurs individuels situés en amont des compteurs dans le cadre du renforcement de la politique de prévention initiée par Régaz-Bordeaux en 2008 (spécificité nationale).

## **Dans ce cadre, il a été procédé au cours de l'exercice 2010/2011 aux actions suivantes:**

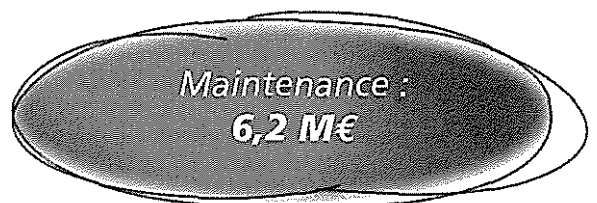
" contrôle de 5 429 robinets de réseau,

" entretien de 326 ouvrages de détente et de régulation de la pression au titre des opérations d'entretien périodique et dans le cadre des visites de contrôle de bon fonctionnement,

" poursuite des programmes de recensement des installations,

" vérification de 6 223 compteurs dans le cadre de la vérification périodique d'étalonnage.

" renouvellement de 7 310 détendeurs.



# IA S<sup>i:7</sup> CURITÉ DE IA DISTRIBUTION

Dans le cadre des missions de service public que vous lui avez confiées, la sécurité des personnes et des biens est la première des priorités pour Régaz-Bordeaux. C'est pourquoi la SAEML a mis en place, depuis de nombreuses années, un "département Conduite et Sécurité" dont les missions sont les suivantes :

- contrôle de l'étanchéité du réseau,
- réception et traitement des interventions d'urgence.

## le contrôle de l'étanchéité du réseau

Il est réalisé à l'aide de deux véhicules de détection de fuite équipés d'un dispositif de positionnement GPS. Le processus mis en œuvre permet de garantir la traçabilité complète des interventions, depuis la phase de recherche de fuite jusqu'à la réparation définitive d'une éventuelle avarie détectée. Lorsque le véhicule est dans l'impossibilité d'accéder à certaines zones, le contrôle s'effectue par des opérateurs intervenant à pied ; la traçabilité

de ces interventions est assurée sur le système d'information géographique de Régaz Bordeaux, à l'identique de la recherche par véhicule.

*Sur l'exercice 2010/2011, plus de 1 784 km de canalisations ont été vérifiés.*

Les engagements de Régaz-Bordeaux fixent l'inspection de 100 % du réseau BP tous les ans, et 100% des réseaux MPC et MPB tous les 4 ans. Le réseau gaz est décomposé en 453 circuits de recherche par VSR et plus de 3 300 circuits de recherche à pied.

Type de recherche	Réseau	Objectif	Total du réseau en circuits	Total du réseau en km
par VSR*	MPC et MPB	100% sur 4 ans	440 circuits pressions mixtes	2 785
par VSR*	Basse pression	100% par an	13 circuits BP	543
à pied	Secteurs inaccessibles au VSR*	100% sur 4 ans	3 351	180 environ

\* Véhicule de Surveillance du Réseau.



# Les appels de tiers et les incidents

l'organisation mise en place par Régaz-Bordeaux pour répondre aux situations d'urgence repose sur des moyens humains et techniques disponibles 24h/24 7j/7.

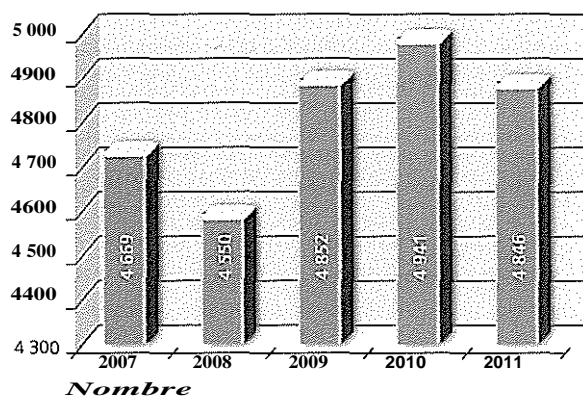
Il est à noter que Régaz-Bordeaux est un des rares gestionnaires de réseau en France à disposer en propre d'un centre de traitement des appels de sécurité gaz. Chaque appel reçu est enregistré, chaque intervention fait l'objet d'une traçabilité complète. De la même manière, chaque incident ayant perturbé l'exploitation normale du réseau est répertorié.

## B APPELS REÇUS

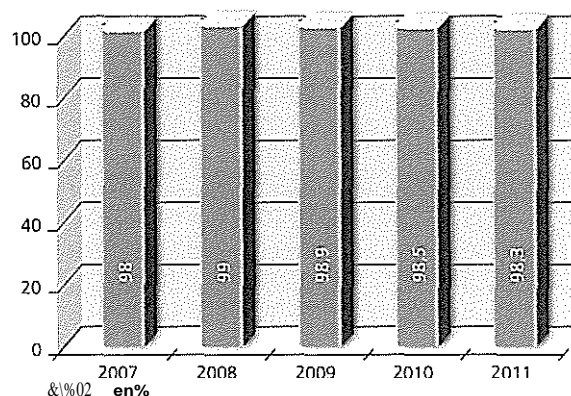
	2009/2010	2010/2011
Nombre total d'appels reçus	11 278	11 292
Nombre d'appels de sécurité (appels ayant déclenché une intervention d'urgence)	4 941	4 846
<b>dont</b> nombre d'appels pour odeur de gaz	1 918	1 903

Le délai d'intervention est en moyenne de 30 minutes.

### ÉVOLUTION DES APPELS DE SÉCURITÉ



### REACTIVÉS EN MOINS D'UNE HEURE



## B INCIDENTS D'EXPLOITATION

TYPES D'INTERVENTION (motif de déclenchement)	2009/2010	2010/2011
<b>Nombre total d'interventions par motif</b>	<b>5 382</b>	<b>5 381</b>
Manque de pression ou de gaz	1 285	1 355
Présomption de fuite	1 714	1 735
Procédure Gaz Renforcée (PGR)	47	86
Autres natures	2 336	2 205

LOCALISATION DES INCIDENTS	2009/2010	2010/2011
<b>Nombre total d'interventions pour présomption de fuite</b>	<b>1 714</b>	<b>1 735</b>
Incidents sur réseau	103	104
<b>Incidents sur branchements (conduites montantes, compteurs, détendeurs)</b>	<b>1 131</b>	<b>1 145</b>
Incidents sur installations après compteur (client)	445	451
Incidents sur autres ouvrages	35	35

INTERRUPTION DE FOURNITURE	2009/2010	2010/2011
Nombre de clients dont la fourniture a été interrompue suite à un incident (hors travaux programmés) sur un ouvrage de Régaz	<b>2 624</b>	<b>2 581</b>

## Le plan d'urgence gaz

Dans le cadre de sa politique d'exploitation du réseau, Régaz-Bordeaux a mis en place, en coordination avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde (SDIS Gironde), un plan de mobilisation des moyens opérationnels en cas d'incident gaz majeur.

Ce plan est régulièrement mis en œuvre dans le cadre d'exercices coordonnés avec les sapeurs-pompiers afin de valider sa pertinence et son efficacité.

## La procédure gaz renforcée

Signée entre la Préfecture de la Gironde et Régaz-Bordeaux au cours de l'été 2011, la convention traite notamment :

- " de l'organisation de la coopération en cas d'accident grave et de la coordination des dispositifs de gestion de crise,
- .. des modalités techniques d'intervention et de coordination opérationnelle avec les services départementaux d'intervention et de secours,
- " des modalités d'alerte et d'information réciproque entre Régaz-Bordeaux et la Préfecture, et de la maîtrise de la communication externe,
- " des formations conjointes pour les sapeurs-pompiers et pour les gaziers,
- " de l'organisation des exercices annuels,
- .. du partage par les parties intéressées, du retour d'expérience.

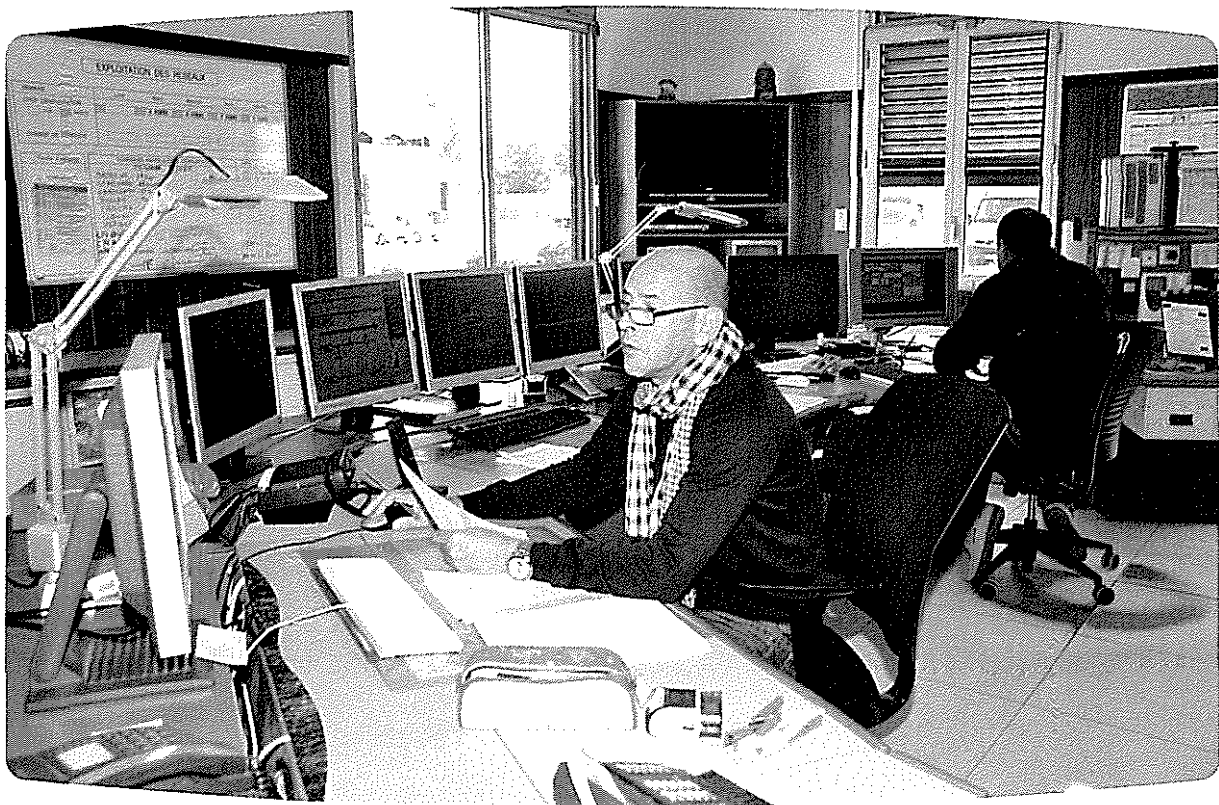
Cette procédure est opérationnelle sur l'ensemble des concessions desservies par l'entreprise. Elle a été intégrée dans le processus global de Management de la qualité du GRD.

Chaque intervention relevant de cette procédure fait par ailleurs l'objet d'une analyse systématique avec le SDIS de Gironde (fréquence trimestrielle) afin de capitaliser sur le retour d'expérience et d'améliorer en continu les performances en matière de sécurité.

## Géolocalisation des véhicules d'intervention de sécurité

Un système de géolocalisation des véhicules d'intervention de sécurité permet une optimisation des délais d'intervention en envoyant systématiquement le véhicule le plus proche du lieu de l'incident.

Ce dispositif permet de garantir la traçabilité complète des interventions, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure gaz renforcée.



## Le suivi des travaux de tiers et des dommages aux ouvrages

Les travaux de tiers à proximité du réseau de distribution et les dommages aux ouvrages gaz que ces travaux sont susceptibles de générer, sont identifiés depuis plusieurs années par Régaz-Bordeaux comme le principal risque industriel en matière de distribution de gaz.

C'est pour cette raison que la surveillance des travaux de tiers à proximité des canalisations de gaz fait l'objet d'une vigilance accrue et que des moyens importants lui sont dédiés.

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation "anti-endommagement", Régaz-Bordeaux a été partie prenante à la journée de sensibilisation organisée par la DREAL\* Aquitaine en octobre 2011.

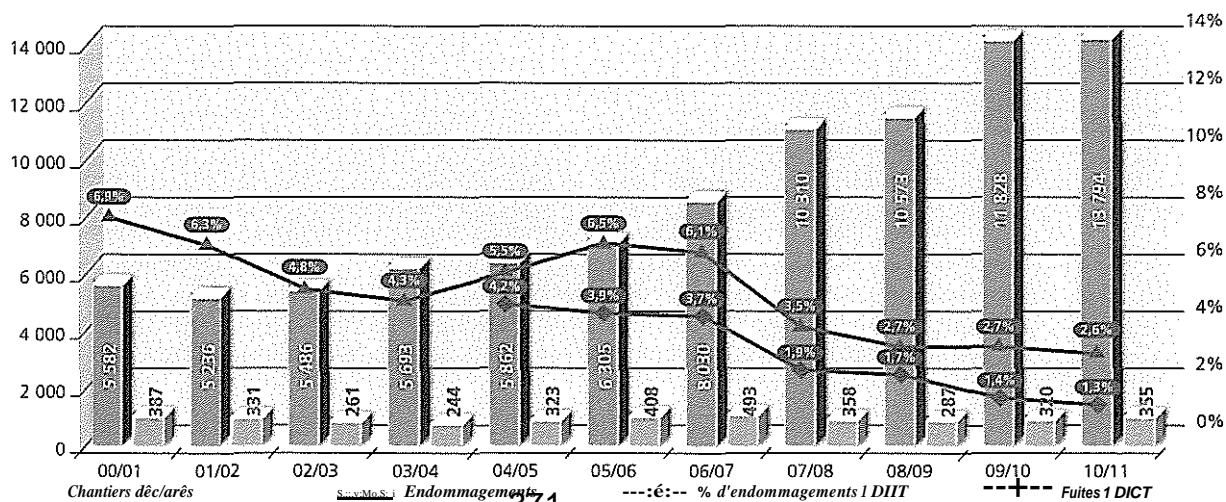
" A l'initiative de Régaz-Bordeaux, une journée de sensibilisation aux risques des travaux à proximité d'ouvrages de distribution dans le cadre des chantiers du tramway a réuni l'ensemble des partenaires impliqués dans ces travaux (CUB, TYSIM, OPPBTP, ErDF, FT Orange, Lyonnaise des Eaux et les entreprises TP).

" Régaz-Bordeaux participe activement aux réunions de l'observatoire régional chargé d'analyser les incidents et de proposer des actions d'amélioration.

\*DREAL: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.



### ENDOMMAGEMENTS / CHANTIERS DECLARES





COMMUNES	Nombre d' endommagements
ARCINS	0
ARSAC	0
AVENSAN	0
BASSENS	2
BÈGLES	9
BLANQUEFORT	6
BORDEAUX	113
BRUGES	6
CANÉJAN	2
CANTENAC	2
CARBON BLANC	4
CASTELNAU-DE-MÉDOC	3
CENON	5
CUSSAC-FORT-MÉDOC	0
EYSINES	13
FLOIRAC	9
GRADIGNAN	31
LABARDE	0
LACANAU	0
LAMARQUE	0
LE BOUSCAT	16
LE HAILLAN	1
LE PIAN-MÉDOC	3
LE TAILLAN-MÉDOC	6
LISTRAC-MÉDOC	1
LORMONT	12
LUDON-MÉDOC	5
MACAU	4
MARGAUX	2
MARTIGNAS-SUR-JALLE	4
MÉRIGNAC	29
MOULIS-EN-MÉDOC	2
PAREMPUYRE	2
PAUILLAC	1
PESSAC	23
SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC	1
SAINTE-EULALIE	3
SAINTE-HÉLÈNE	0
SAINT-JEAN-D'ILLAC	2
SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE	1
SAINT-LAURENT-MÉDOC	0
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES	12
SALAUNES	0
SOUSSANS	1
TALENCE	12
VILLENAVE D'ORNON	7
<b>Total endommagements</b>	<b>355</b>

### Rappel des actions engagées par Régaz-Bordeaux :

" Régaz-Bordeaux respecte les obligations réglementaires liées aux délais de réponse aux Demandes de Renseignements (D.R.) et DICT\* qui lui sont adressées, dans le cadre d'un processus certifié sous assurance qualité.

" Notons que les plans des réseaux gaz sont envoyés de façon systématique.

Toujours au-delà de la mise en œuvre de ces obligations réglementaires, Régaz-Bordeaux a systématisé les actions complémentaires suivantes :

◊ Surveillance organisée des chantiers longitudinaux, des fonçages et des forages dirigés à proximité des ouvrages gaz (4 agents dédiés à cette activité).

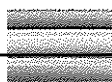
" Maintien d'une surveillance adaptée aux chantiers ponctuels (12 agents de sécurité pour plus de 830 visites de chantiers).

" Organisation régulière de réunions de sensibilisation / formation auprès des personnels des entreprises de TP sur les risques et précautions liés aux travaux à proximité d'ouvrages de distribution de gaz naturel. Une sensibilisation particulière est apportée aux travaux réalisés au moyen de fonçages horizontaux qui comportent des risques importants en zone urbaine.

" Participation active des représentants de Régaz-Bordeaux aux groupes de travail nationaux relatifs aux évolutions de la réglementation en matière de déclaration de travaux.

" Mise en place d'actions spécifiques afin de contribuer à l'amélioration permanente de la qualité des informations cartographiques des ouvrages gaz. Régaz-Bordeaux organise un processus de collecte des retours terrain sur le positionnement des ouvrages pour fiabiliser la cartographie.

*\*0/CT: Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux.*



# LA QUALITÉ SERVICE

Note relative à l'analyse des résultats sur le Gestionnaire Client Réseau Client Distribution  
Régaz-Bordeaux (âernarcnes IQSE)- Exercice ZOG 01201

## **l'écoute client Régaz-Bordeaux**

Dans le cadre de la certification ISO 9001 permettant aux clients de s'exprimer sur la qualité des services rendus par Régaz-Bordeaux pour chacun des processus certifiés, la société a mis en place un dispositif "d'écoute client" par l'intermédiaire d'enquêtes de satisfaction.

Au cours de cet exercice, des enquêtes ont été menées sur les prestations suivantes :

- " collectivités locales,
- " département sécurité pilotage (interventions de sécurité),
- " mise à jour des bases de données.

Les clients ont exprimé positivement leur appréciation puisque les taux de satisfaction enregistrés se situent entre 85 et 95%.

Pour l'exercice 2011-2012 et dans la même optique d'amélioration constante de notre niveau de performance, des enquêtes sont planifiées sur les processus suivants :

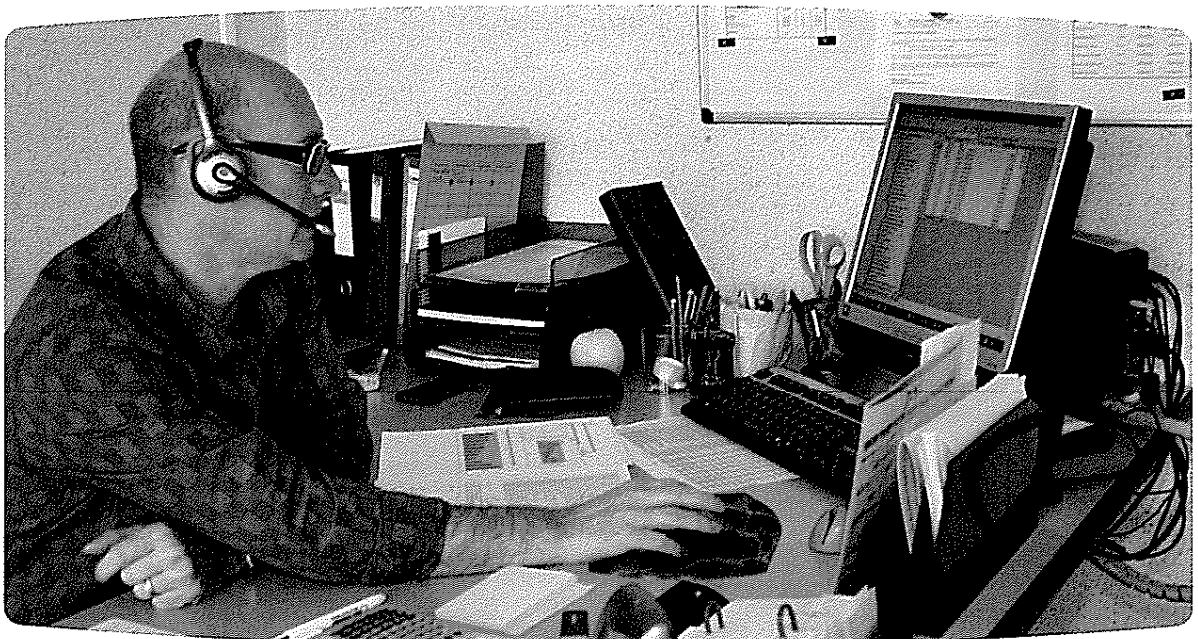
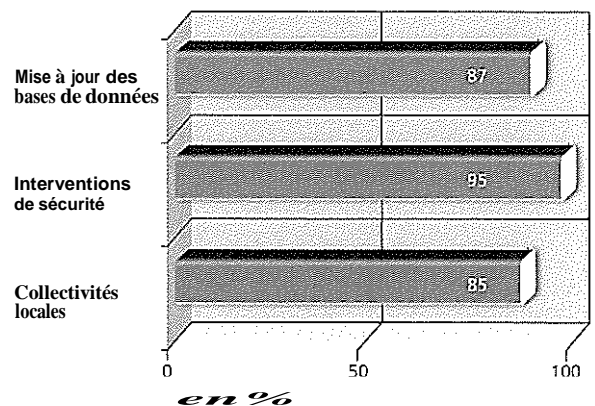
- " développement réseau (commercial),
- " construction du réseau,
- " maintenance du réseau,

" gestion des contrats d'acheminement distribution et activités connexes.

Les résultats de ces enquêtes témoignent de l'engagement des équipes commerciales et techniques pour offrir aux différentes catégories de clients une relation et des services de qualité.

Ces enquêtes font systématiquement l'objet de rapports de synthèse dont l'analyse oriente et déclenche des plans d'actions adaptés ayant pour finalité l'amélioration continue de la performance de l'entreprise.

### **NIVEAUX DE SATISFACTION CLIENTS**



# Le traitement des réclamations clients

Régaz-Bordeaux a mis en œuvre un processus global d'analyse et de traitement des réclamations émises par ses clients.

Ce processus s'appuie sur:

- " une informatisation de la chaîne d'enregistrement et de traitement des réclamations,
- " une organisation spécifique et centralisée,
- " des engagements qualité sur le délai de réponse.

Ce processus fait l'objet chaque année d'un "point fort" dans le cadre des audits de certification.

Sur l'exercice 2010/2011, 162 réclamations ont été reçues et traitées (soit 8 réclamations pour 10 000 clients) contre 195 sur l'exercice 2009/2010. Le nombre de réclamations est donc en diminution.

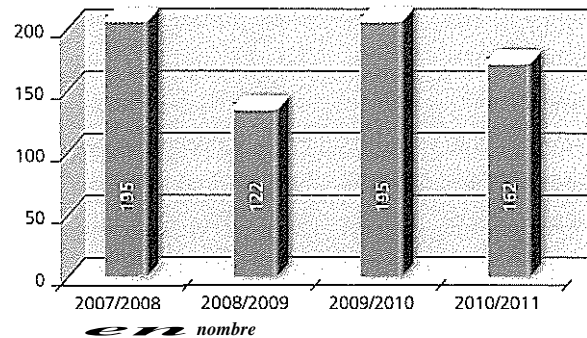
Les réclamations téléphonées ont été prises en compte et sont désormais intégrées dans le périmètre des réclamations faisant l'objet d'une analyse et d'une réponse au client.

Les objectifs fixés en termes de délais de traitement sont de 85%. En 2010/2011 Régaz-Bordeaux enregistre 92% des réclamations traitées dans un délai de 30 jours contre 86% en 2009/2010.

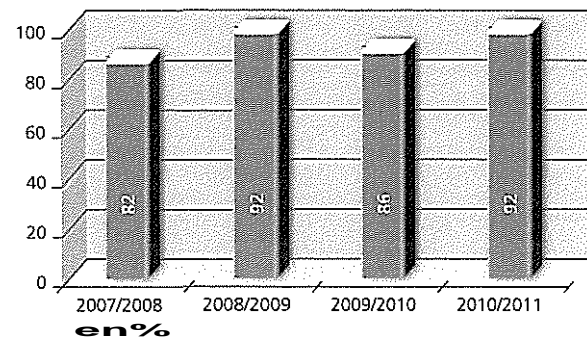
Les processus les plus critiques au regard de l'analyse de la typologie et de la répartition des réclamations reçues, sont les processus "livraison de l'énergie" et "construction du réseau".

Ces processus ont fait l'objet de bilans spécifiques et ont donné lieu à la détermination de plans d'actions ciblés.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉCLAMATIONS CLIENTS



## ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉPONSES DANS LES 30 JOURS



## Le suivi de la performance

Le niveau de qualité de service assuré par Régaz-Bordeaux est mesuré par l'intermédiaire d'indicateurs de performance dont le suivi est réalisé dans le cadre de la démarche qualité.

Parmi les 130 indicateurs actuellement suivis, 6 indicateurs semblent significatifs en termes de suivi de la performance du concessionnaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a mis en place un mécanisme de suivi de la qualité de service des opérateurs de réseau.

Ce suivi repose sur le calcul d'indicateurs regroupés dans un tableau de bord spécifique et publié mensuellement sur le site Internet de chaque opérateur.

Régaz-Bordeaux s'est conformée sans difficulté à cette obligation car la plupart des indicateurs demandés par la CRE faisait déjà l'objet d'un suivi régulier dans le cadre de notre démarche qualité.

Les indicateurs suivis portent sur les domaines suivants : la relation avec les clients et les fournisseurs, les interventions, la qualité du processus d'allocation de l'énergie transitée entre les différents fournisseurs utilisateurs du réseau.

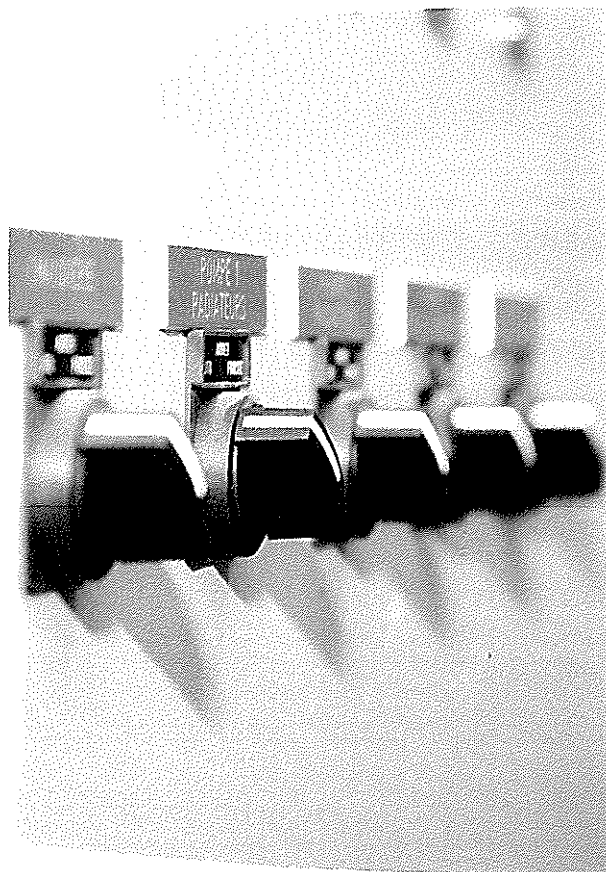
Le domaine de la sécurité n'est pas intégré dans ce mécanisme, dans la mesure où il fait l'objet d'obligations réglementaires et d'un contrôle assuré par d'autres autorités publiques.

Afin de prévenir toute dégradation de la qualité de service des opérateurs de réseau et d'inciter chaque opérateur à améliorer son niveau de qualité de service, la CRE a mis en place un mécanisme d'incitation financière en cas de non atteinte (pénalités) ou de dépassement (bonus) d'objectifs préalablement définis.

Ces incitations financières (hormis celles relatives au respect des rendez-vous versées directement aux fournisseurs) donnent lieu à des pénalités et des bonus versés aux utilisateurs et à Régaz-Bordeaux à travers le CRCP (Compte de Régularisation des Charges et des Produits).

Le CRCP est un compte fiduciaire extra-comptable qui est alimenté à intervalle régulier par tout ou partie des écarts de coût ou de revenu constatés sur des postes prédéfinis.

L'apurement annuel du solde de ce compte, se traduit par une diminution ou une augmentation de la grille tarifaire d'acheminement.



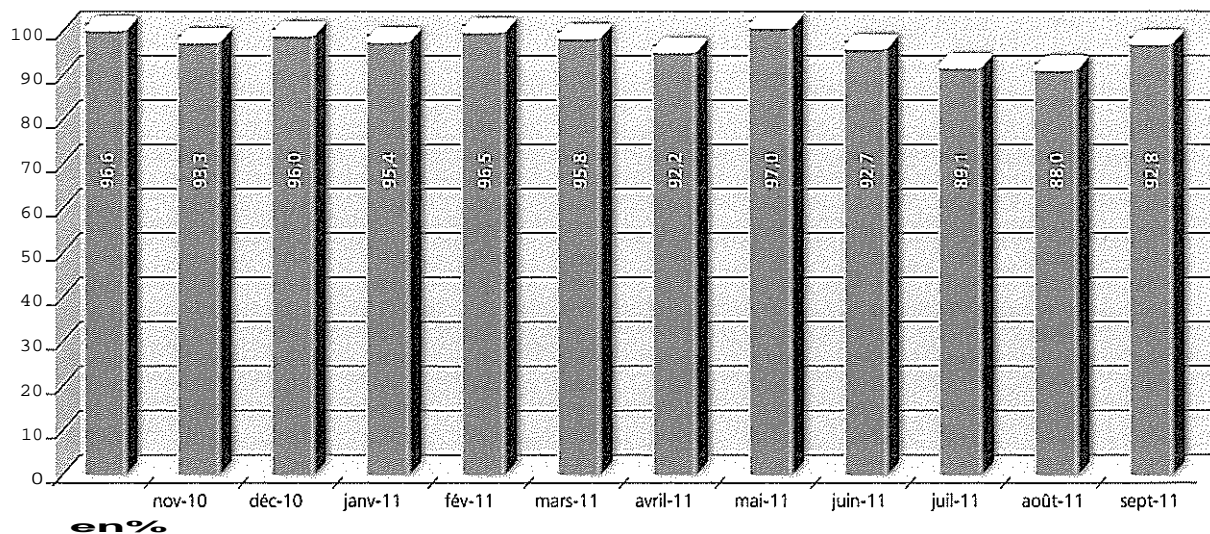
Au 1<sup>er</sup> juillet 2011, 6 indicateurs de Régaz-Bordeaux donnent lieu à une incitation financière, sous forme de pénalités ou de bonus, versés au CRCP:

1<sup>er</sup> INDICATEUR: pour les clients industriels à télé-relève quotidienne: taux de télé-relèves réellement obtenues (donc hors repli) transmises quotidiennement au GRT (Gestionnaire de Réseau de Transport).

- Objectif de base : 92% par mois.
- Objectif cible: 98,5% par mois.
- Pénalités: 1 000 € par point en dessous de l'objectif de base.
- Bonus: 2 000 € par point au-dessus de l'objectif cible.

Sur l'exercice 2010-2011, seulement deux mois ont été en dessous de l'objectif de base.

### TAUX DE TÉLÉRELÈVE JOURNALIÈRE

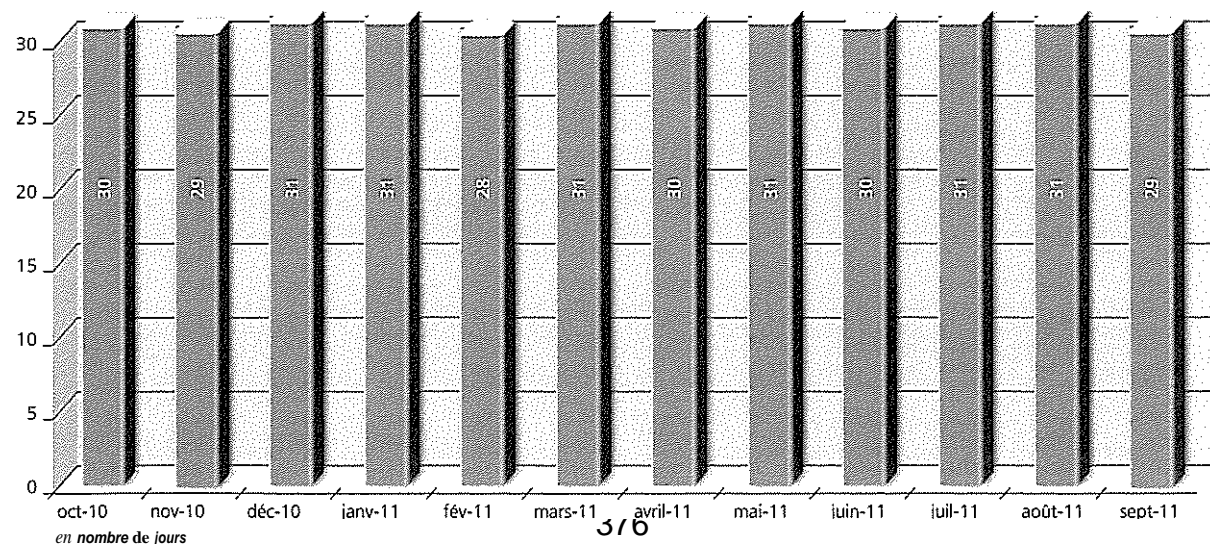


2<sup>nd</sup> INDICATEUR : nombre de jours où Régaz-Bordeaux a transmis dans les délais convenus avec le GRT, le résultat du calcul des allocations journalières (i.e. pour chaque jour, la répartition par fournisseur des quantités transitées la veille).

- Objectif de base: 340 jours par année.
- Objectif cible : 355 jours par année.
- Pénalités : 2 000 € par jour en dessous de l'objectif de base.
- Bonus: 2 000 € par jour au-dessus de l'objectif cible.

Pour l'exercice 2010-2011, le nombre de jours total dans les délais est de 362 jours, soit 7 jours de mieux que l'objectif cible.

### NOMBRE DE JOURS DE TRANSMISSION DES ALLOCATIONS JOURNALIÈRES AU GRT DANS LES DÉLAIS



3'INDICATEUR:taux de disponibilité du portail Internet mis à la disposition des fournisseurs de gaz.

., Objectif de base : 98% par semaine.

., Objectif cible: 99,5% par semestre.

" Pénalités: 1 000 € par semaine en dessous de l'objectif de base.

" Bonus: 5 000 € par semestre au-dessus de l'objectif cible.

Les résultats sur l'exercice sont quasiment tous supérieurs à l'objectif cible.

4'INDICATEUR : nombre de rendez-vous planifiés pour intervention,mais non respectés par Régaz-Bordeaux.

" Objectif de base : 100% des rendez-vous non tenus et signalés sont indemnisés.

" Pénalités: montants identiques à ceux facturés par Régaz-Bordeaux en cas de non-exécution d'une intervention programmée du fait du client ou du fournisseur, versés aux fournisseurs qui en font la demande.

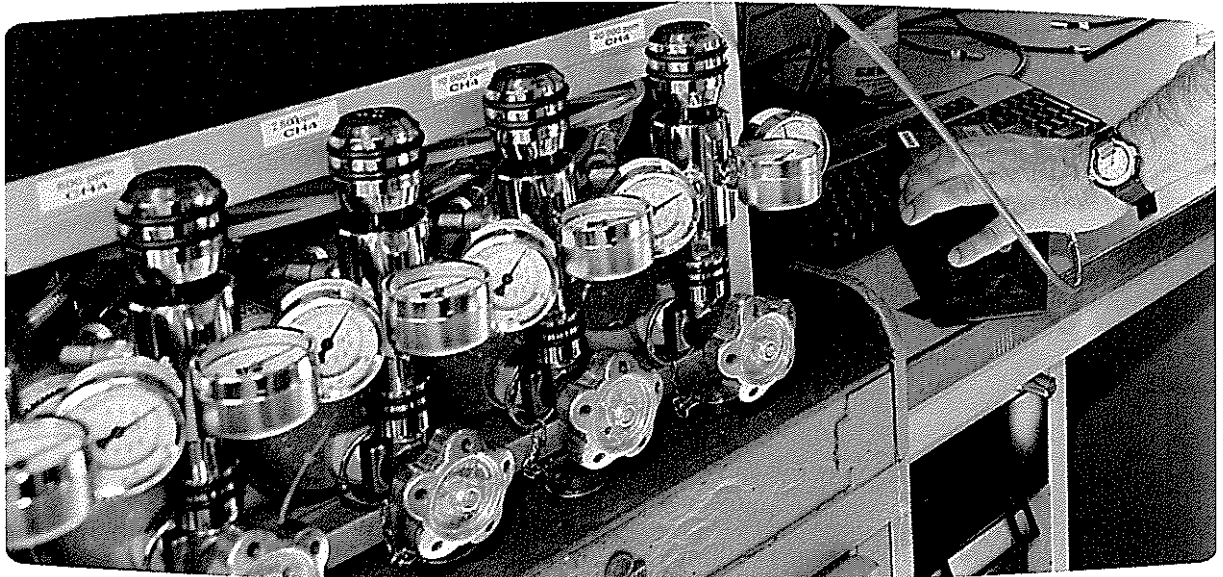
Sur l'exercice 2010-2011 aucune demande n'a été reçue par Régaz-Bordeaux.

5'INDICATEUR: taux de réponse aux réclamations fournisseurs dans les 15 jours calendaires.

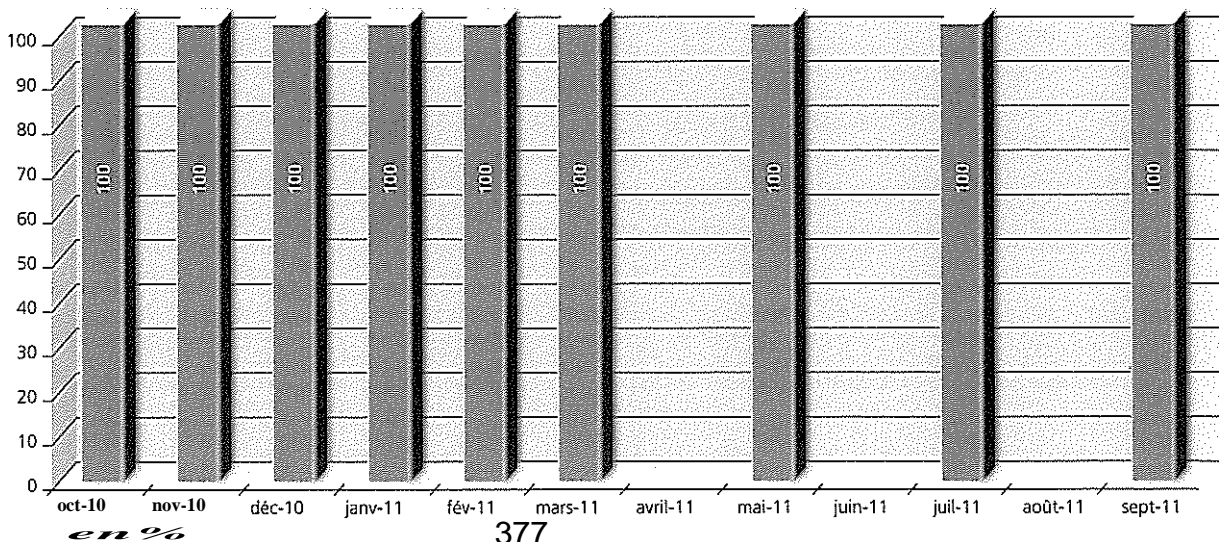
" Objectif de base: 100% des réclamations écrites déposées sur l'espace fournisseur du portail Internet traitées dans les 15 jours calendaires.

" Pénalités : 25 € par réclamation non traitée dans les 15 jours calendaires. Versement au CRCP.

Résultats de l'exercice 2010/2011 : 100% des réclamations fournisseurs ont été traitées dans les 15 jours calendaires.



### TAUX DE RÉPONSES AUX FOURNISSEURS DANS LES 15 JOURS



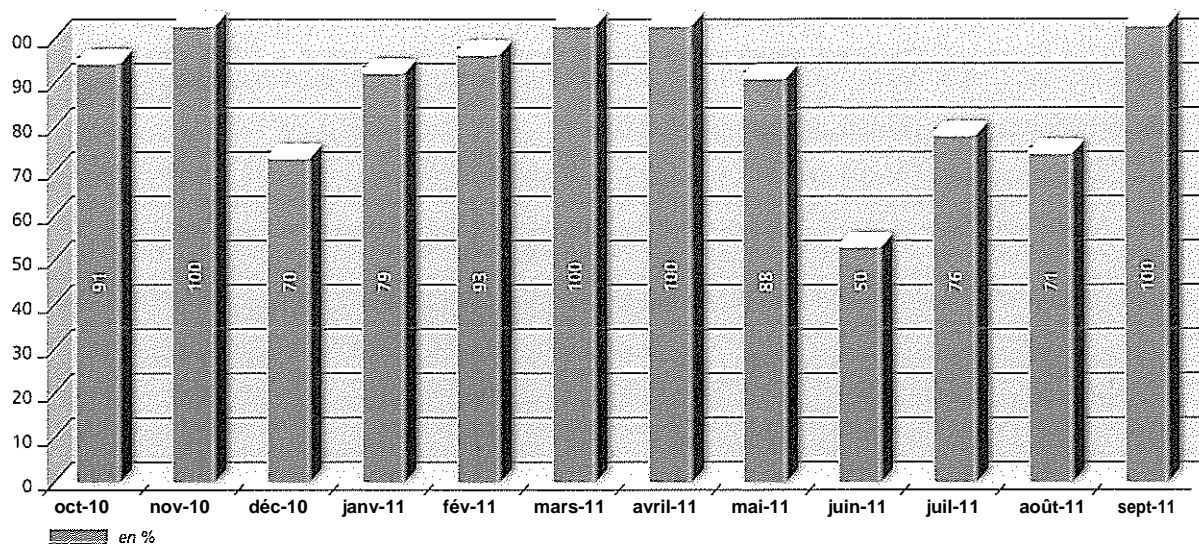
6'INDICATEUR : taux de réponse aux réclamations clients dans les 30 jours calendaires.

., Objectif de base: 100% des réclamations écrites de clients finals traitées dans les 30 jours calendaires.

., Pénalités : 25 € par réclamation non traitée dans les 30 jours calendaires. Versement au CRCP.

Résultats de l'exercice 2010-2011 : 85 % des réclamations clients ont été traitées dans les 30 jours.

### TAUX DE RÉPONSES AUX CLIENTS DANS LES 30 JOURS



Les résultats complets des indicateurs de qualité de service sont publiés mensuellement sur le site [www.régaz.fr](http://www.régaz.fr), rubrique "référentiel documentaire".

### INDICATEURS BILAN DES PÉNALITÉS ET BONUS GÉNÉRÉS (calculés sur la période de l'exercice 2010-2011)

INDICATEURS	Bonus**	Pénalités**
1. Qualité des relevés JJ transmis aux GRT pour les allocations journalières aux PITD		6 949
2. Délai de transmission au GRT des estimations journalières des quantités enlevées par fournisseurs	14 000	
3. Taux de disponibilité du portail fournisseur	10 000	
4. Nombre de rendez-vous planifiés non respectés par le GRD	*	0
5. Taux de réponse aux fournisseurs dans les 15 jours calendaires	*	0
4. Taux de réponse aux clients dans les 30 jours calendaires	*	475
Total	24 000	7 424

\*indicateur ne pouvant générer qu'une pénalité. \*\*en euros.

## les certifications ISO 9001 et OHSAS 18001

Les certifications management de la qualité (ISO 9001 version 2008) et de la santé Sécurité au Travail (OHSAS 18001):

Le Bureau Veritas Certification a renouvelé les certifications reconnaissant ainsi l'implication et la participation de tous au maintien, à l'adaptation et au déploiement de l'entreprise en réponse à la réglementation européenne et au marché. Ces certifications apportent à l'ensemble des délégataires, clients et partenaires de Régaz-Bordeaux la garantie d'une écoute attentive et de la volonté

de Régaz-Bordeaux d'apporter à chacun les meilleures réponses possibles en termes de qualité d'offres et de prestations.

ISO 9001  
OHSAS 18001  
BUREAU VERITAS  
Certification



# LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

## Les nouveaux raccordements

L'action commerciale développée sur l'exercice permet d'enregistrer à travers les nouveaux raccordements au réseau gaz naturel un total de 31 GWh de consommations prévisionnelles.

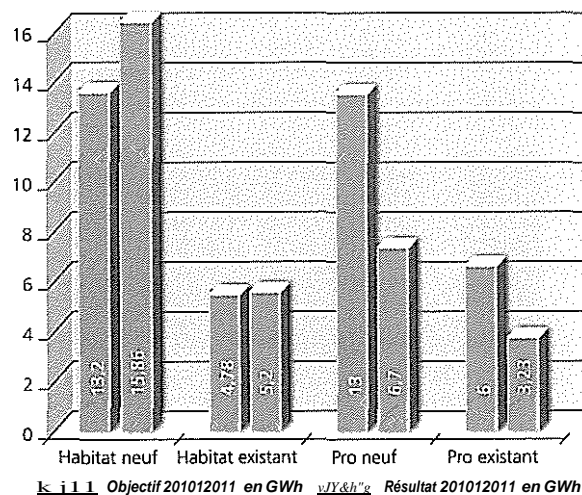
L'énergie gaz naturel tire son épingle du jeu sur un marché de l'habitat dynamique avec les nouvelles réglementations thermiques et le contexte énergétique global.

En effet, le gaz naturel répond aux :

contraintes réglementaires sur le marché de la construction neuve de logements, en se positionnant comme le complément idéal des énergies renouvelables et l'énergie du Bâtiment Basse Consommation (BBC),

exigences de diminution des consommations d'énergie primaire des bâtiments existants, segment de marché où l'obligation d'engager des travaux n'est pas réglementée.

## RÉSULTAT DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL



LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL se répartit comme suit par marché :

## Placements sur le marché de l'habitat

Les placements Habitat augmentent de 73% en nombre de logements par rapport à 2009/2010 avec 3 766 logements et 21 GWh, soit 117% de l'objectif.

Le dispositif Scellier qui propose un avantage fiscal maximal sur les opérations "Bâtiment Basse Consommation" a permis de conquérir de nouvelles parts de marchés sur la promotion immobilière. En effet, le gaz naturel offre des solutions techniques qui permettent d'atteindre aisément les niveaux de performances énergétiques des labels.

Le taux de performance sur le segment collectif neuf se maintient (50%) sur un marché très dynamique en 2011 et le résultat des placements a largement dépassé l'objectif fixé avec 3 145 logements pour 13,83 GWh.

Globalement, les logements neufs labellisés représentent 76% des placements en 2010/2011, avec une moyenne de consommation de 4 000 kWh au logement.

Sur le marché de l'individuel neuf, un regain d'intérêt

pour le gaz naturel, à la fois des constructeurs de maisons individuelles et des particuliers accédant à la propriété, a permis d'augmenter les placements de 33% par rapport à l'exercice précédent.

Le marché des logements existants, cible prioritaire pour la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat, commence à entreprendre la rénovation de son parc. Ce démarrage initié par les organismes HLM a permis de concrétiser sur cette cible des projets significatifs de conversion électricité/gaz naturel totalisant 267 logements :

- Résidence Val de Bourde- Villenave d'Ornon - Gironde Habitat- 189 logements
- La Virginienne- Bordeaux- SCIC Coligny - 78 logements

Solutions Gaz Naturel :  
documentation complète sur  
[www.regaz.fr](http://www.regaz.fr)



# Placements sur le marché professionnel

Le marché professionnel réalise 52% de son objectif avec 9,93 GWh de placements pour 2010/2011.

Ce résultat en retrait s'explique par:

un contexte économique difficile qui se traduit par une baisse significative de l'assiette des projets et ne permet pas, compte tenu de nos taux de performances actuels, d'atteindre les niveaux de placements espérés.

Ce contexte reste peu favorable aux investissements; la crise financière puis économique a mis un coup d'arrêt à de nombreux projets.

un contexte technique pénalisant notre énergie car il n'existe pas encore de solution gaz éprouvée et adaptée permettant de répondre à des besoins de chaud et de froid dans des conditions économiques acceptables.

Sur le marché privé, l'immobilier d'entreprise représente toujours la plus grande partie des m<sup>2</sup> construits, segment sur lequel l'offre réversible Pompe à Chaleur (PAC) électrique reste la plus pertinente, tant sur le plan technique que financier.

un contexte développement durable lié aux mesures du Grenelle Environnement qui visent à diminuer les consommations énergétiques et à avoir recours quasi systématiquement aux énergies renouvelables. Ces mesures ont un impact direct sur les placements en marché public. Les opérations vitrines de la politique de développement durable des collectivités deviennent de ce fait les principales cibles du développement des énergies renouvelables (bois, solaire...).

Il faut noter néanmoins des gains significatifs sur les premiers dossiers en label BBC. Ceci permet d'espérer un positionnement plus favorable de notre énergie en bâtiment tertiaire dans le cadre de la RT 2012. Le gaz naturel, dans ce contexte devient l'énergie complémentaire des énergies renouvelables.



## l'acheminement u gaz naturel pour le compte des fournisseurs et des clients finals

Régaz-Bordeaux assure, pour ses fournisseurs, l'acheminement et la livraison du gaz naturel depuis les Points d'Interface entre le réseau de Transport et le réseau de Distribution (PITD) et les Points de Comptage ou d'Estimation (PCE).

Cette mission nécessite :

- l'estimation quotidienne de l'énergie transitée pour chaque fournisseur et la transmission de ces données au GRT (Gestionnaire du Réseau de Transport),

- la relève des compteurs et la transmission des données de relève à chaque fournisseur pour la facturation de ses propres clients,

- o la réalisation des interventions techniques de mise en service, mise hors service, changement de fournisseur, etc. Ces interventions sont facturées sur la base d'un tarif public décrit dans le Catalogue des Prestations de Régaz-Bordeaux.



Actuellement huit fournisseurs ont signé un contrat d'acheminement avec Régaz-Bordeaux (Aitergaz, Endesa Energia, Enovos, Gas Natural, Gazprom, Gaz de Bordeaux, GDF Suez, Tégaz).

Au cours de l'exercice 2010-2011, Régaz-Bordeaux a procédé à 75 changements de fournisseurs sur sa zone de desserte.

## lu énergie transitée

L'exercice 2010-2011 a connu une climatologie douce avec 1 508 degrés-jour (contre 1 647 DJU sur l'exercice précédent), ce qui a permis de générer une énergie transitée et un chiffre d'affaires précisés dans le tableau ci-dessous :

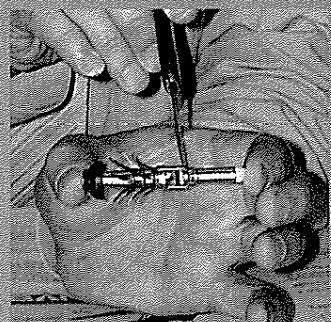
Clients tous tarifs	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nombre de points de livraison*	210 704	209 026	208 141
Quantité d'énergie acheminée (en GWh)	4 986	4 802	4 595
Recettes d'acheminement (en milliers d'euros)**	59 698	63 989	59 655

\* en temps plein. \*\* hors prestations et location compteurs.

## Le saviez-vous ?

Un nouveau **D**ispositif de **P**rotection des **B**ranchements **E**xistants (DPBE) est déployé sur le réseau Régaz-Bordeaux depuis mars 2011.

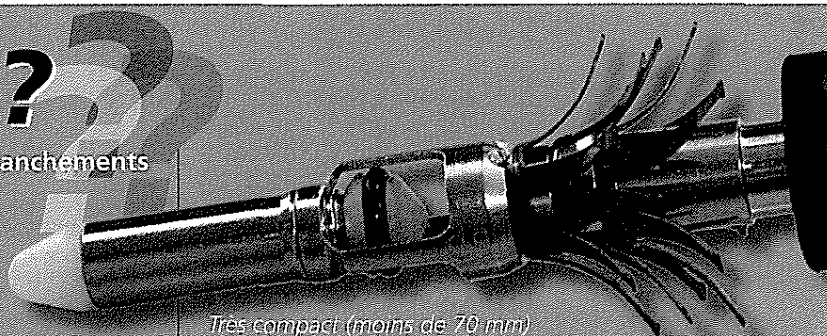
Le DPBE vient protéger les branchements en polyéthylène Moyenne Pression de type B des risques d'arrachements.



Il permet de couper le flux gazeux lors d'un excès de débit causé, par exemple, par un endommagement du branchement.

Grâce à un outillage spécifique, le DPBE est introduit dans le branchement, à partir du coffret client, jusqu'au niveau de la prise de branchement.

Ce nouveau dispositif de protection, développé sous licence GDF Suez, répond à l'arrêté ministériel du 13 juillet 2000 portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisation.



Très compact (moins de 70 mm) et fiable sur le long terme, ce dispositif est inséré depuis le coffret près de la prise de branchement, en charge et sans fouille.

Il concerne les branchements réalisés à partir de juillet 2011. Régaz-Bordeaux s'est engagée auprès de la DREAL\* à achever la totalité des opérations en 2016 : deux monteurs, mobilisés sur cette activité, vont poser environ 4500 DPBE au rythme de 900/an.

Le DPBE répond ainsi à un double enjeu à la fois de sécurité mais également de développement durable étant donné qu'il limite les émissions accidentelles de méthane dues à un arrachement de la canalisation gaz enterrée.

\*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

# LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec la volonté d'assumer pleinement ses responsabilités environnementales et sociales dans le cadre de l'exercice de ses délégations de service public, Régaz-Bordeaux a engagé en 2009 une réflexion approfondie sur la mise en place d'une politique volontariste et efficace en matière de développement durable. Un plan d'actions représentatif des composantes du développement durable a conséquemment été mis en œuvre et vient compléter le dispositif déjà opérationnel et décrit ci-dessous en matière de politique environnementale.

## Chantiers propres rapides et discrets

Régaz-Bordeaux applique les dispositions de la charte "chantiers propres" de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

A de multiples reprises, l'entreprise a été récompensée pour la qualité de l'identification et de la tenue de ses chantiers.

Cette performance s'appuie essentiellement sur:

- une coordination renforcée avec les gestionnaires de l'espace public et les opérateurs de réseau dans le processus de préparation des chantiers,

- , une identification claire du chantier avec numéro d'appel direct pour les riverains,

- o l'utilisation de technologies rapides et discrètes (tubage dans les réseaux existants),

- o une exigence forte de professionnalisme dans la maîtrise de la sécurité des agents et des tiers,

- :: la qualité de la relation des personnels de chantier avec les riverains et les tiers.

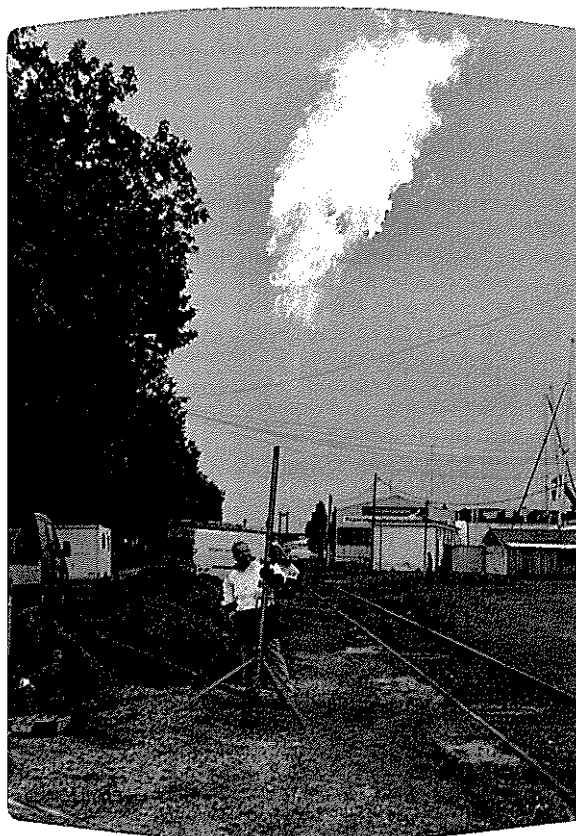
## Qualité de l'atmosphère

### · étanchéité du ———

Régaz-Bordeaux s'attache à maintenir pour son réseau un taux de fuite particulièrement bas.

Les programmes ininterrompus de renouvellement de canalisations, le suivi rigoureux de la protection cathodique du réseau acier, la surveillance permanente des ouvrages enterrés par le véhicule de surveillance réseau ont permis d'obtenir un taux de pertes particulièrement bas, inférieur à 0,6% de l'énergie transitée.

S'agissant des pertes occasionnées lors des manœuvres d'exploitation, les équipes de Régaz-Bordeaux ont pour consigne de brûler le gaz naturel pour éviter l'échappement du méthane dans l'atmosphère.

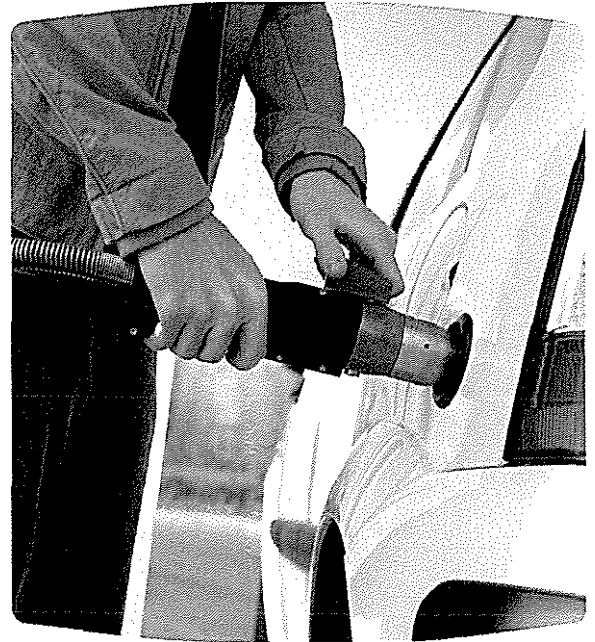


Régaz-Bordeaux poursuit son action en faveur du développement du GNV carburant.

La mutation de la flotte de Régaz-Bordeaux se poursuit au fur et à mesure des remplacements de véhicules : 109 véhicules sur 211 sont équipés au GNV soit 61,3% de la flotte au 30/09/2011,

Une incitation à l'achat de véhicules GNV pour le personnel a été mise en place par un abondement de la prime gouvernementale,

Régaz-Bordeaux a réalisé pour le compte de Gaz de Bordeaux la première station publique (en libre service) de distribution de GNV située quai de la Souys à Bordeaux.



## Intégration des ouvrages dans l'environnement

De par leur conception, l'acheminement et la livraison du gaz naturel offrent des atouts indéniables au regard des préoccupations environnementales.

En effet, la quasi-totalité des ouvrages constituant le réseau est enterrée, ce qui évite l'exposition aux phénomènes climatiques et réduit considérablement la pollution visuelle.

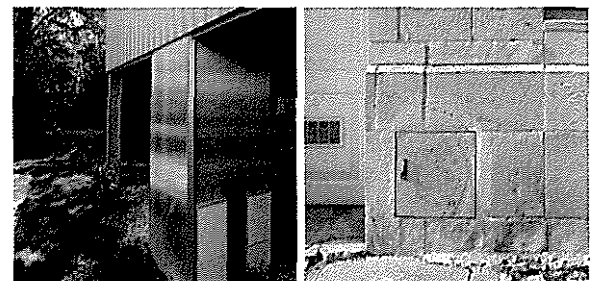
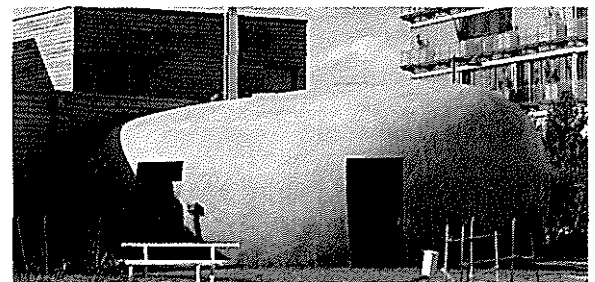
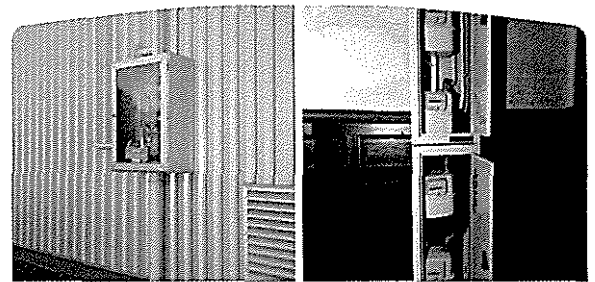
Le réseau de distribution de Régaz-Bordeaux, dont la puissance instantanée est supérieure à deux tranches nucléaires de 1 200 MW, présente une qualité d'insertion dans l'environnement sans équivalent.

S'agissant des organes émergents (bouches à clé, coffrets comptage,) Régaz-Bordeaux a développé depuis de nombreuses années des solutions techniques permettant une meilleure sécurité d'exploitation ainsi qu'une meilleure intégration dans l'environnement urbain ou rural:

bouches à clés rehaussables permettant une mise à niveau facile lors des campagnes de goudronnage,

postes de détente d'îlots enterrés en zone urbaine dense,

coffrets "Bâtiments de France" avec parement pierre pour l'installation des compteurs en zone sensible (secteurs sauvegardés, centres historiques, etc.).



# Ensemble vers une entreprise durable

En ce qui concerne le développement durable, les activités de gestion du réseau de distribution confèrent à Régaz-Bordeaux de vraies responsabilités.

Les exercer pleinement aux côtés des collectivités locales, des clients et aussi de l'ensemble des salariés, est un engagement à répondre aux besoins actuels et à léguer aux générations futures un service économiquement, socialement et environnementalement viable.

Issus d'un travail de concertation du Groupe Régaz-Bordeaux 1 Gaz de Bordeaux, 4 axes de travail sont identifiés aujourd'hui avec des engagements à l'égard de toutes les parties prenantes :

- contribuer activement à la préservation de l'environnement

- e AXE B : agir en entreprise socialement responsable

- i) Cf C : inventer des solutions durables

- \*\* AXE D : renforcer l'implication de notre entreprise dans la société

S'engager c'est aussi faire ce que l'on dit et en rendre compte : ces 4 axes sont déclinés en 46 actions concrètes, dotés d'indicateurs de suivi qui s'appuient sur un plan de progrès et dont le respect sera évalué chaque année.

A ce jour, le taux d'avancement du plan d'action à mi-parcours est de 55% (et 20 actions sont réalisées à 100%).

Dans le cadre de sa démarche développement durable le Groupe Régaz-Bordeaux 1 Gaz de Bordeaux a réalisé un bilan carbone, outil de référence de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre soutenu par l'ADEME.

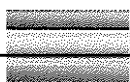
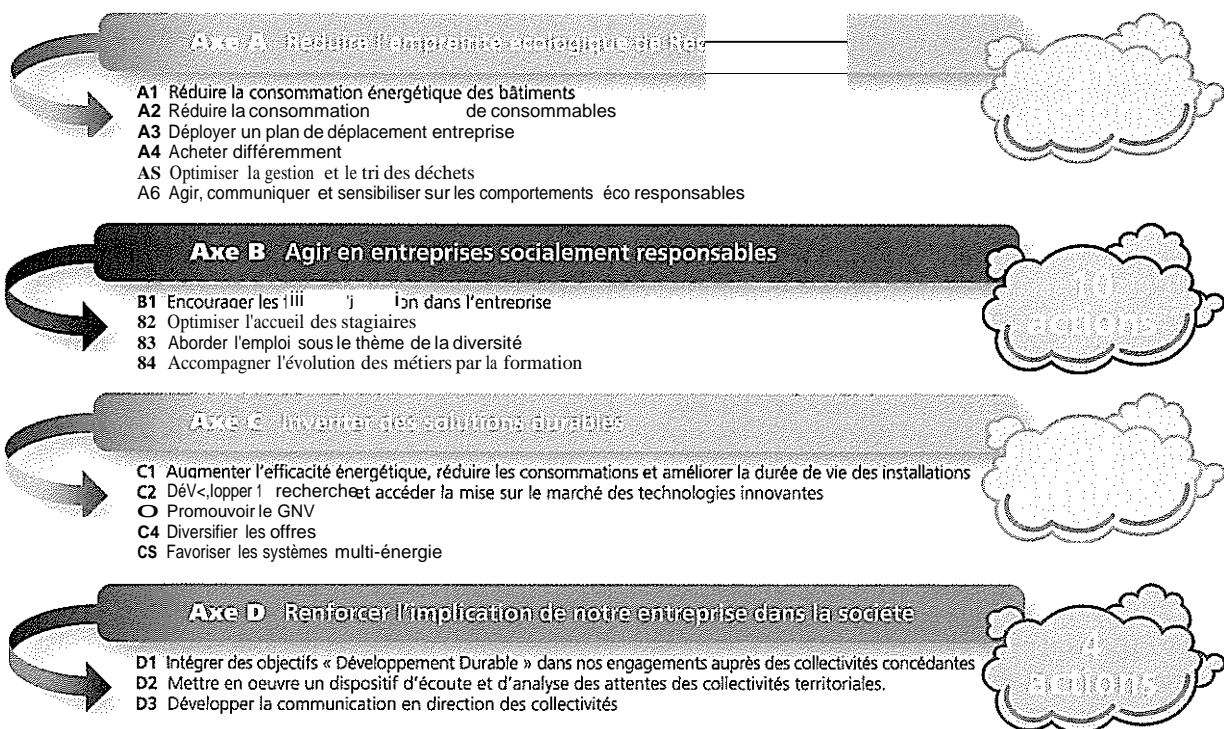
C'est ce bilan carbone, régulièrement réactualisé, qui permettra désormais de mesurer le résultat des efforts engagés par Régaz-Bordeaux et Gaz de Bordeaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités du Groupe se sont élevées pour 2010/2011 à 13 000 teq CO<sub>2</sub>.

Pour l'engagement du Groupe dans une politique volontariste de réduction des GES, il doit accorder une priorité forte aux 3 lignes d'actions suivantes:

1. Le renforcement de la politique achat: 44% des CO<sub>2</sub> émis (notamment au niveau de l'achat de travaux).
2. Le suivi de la gestion immobilière : 40% des CO<sub>2</sub> émis (un levier majeur, la reconstruction de Bacalan).
3. La mise en place d'un véritable plan de déplacement d'entreprise (PDE): 10% des CO<sub>2</sub> émis.

Ensemble vers une entreprise durable



# LES PERSPECTIVES 2011/2012

Avec la mise en place de la RT 2012, le gaz naturel devrait asseoir sa position de référent énergétique.

De plus, les objectifs ambitieux de production de logements sur la Communauté Urbaine de Bordeaux devraient apporter une dynamique de projet, source de résultat.

Régaz-Bordeaux doit cependant tenir compte, dans les années à venir, de la multiplication des projets d'aménagements avec la création de réseaux de chaleur biomasse ou géothermique. Cela devrait exclure en partie l'énergie gaz naturel de certains grands projets urbains de l'agglomération bordelaise.

## Conquête et fidélisation

L'enjeu sur les années à venir se situe sur les bâtiments existants dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique suscitée par le Grenelle Environnement.

En l'absence d'obligation réglementaire, des mesures incitatives à la rénovation du patrimoine immobilier devront impulser la mise en œuvre de projets.

Pour le gaz naturel et Régaz-Bordeaux, c'est un marché de conquête et de fidélisation.

Le marché professionnel sera l'un des premiers à appliquer la RT 2012 ; la mise en œuvre de cette réglementation et la volonté de faire appel aux énergies renouvelables devraient affecter les placements gaz naturel sur les projets publics qui ont vocation d'exemplarité.

Les nouveaux matériels comme les pompes à chaleur gaz naturel, les chaudières hybrides, devraient permettre de positionner le gaz naturel sur certains secteurs tertiaires, à condition que ces nouvelles technologies deviennent rapidement compétitives à l'achat par rapport à leurs concurrentes électriques.

La généralisation des PPP (Partenariat Public Privé) pourrait constituer un facteur de risque puisque ce type de financement permet aux Décideurs Publics de se libérer de la contrainte d'investissement et de laisser le choix de l'énergie au libre arbitre des promoteurs privés, dont l'objectif est de vendre un m<sup>2</sup> le plus concurrentiel possible.

Dans ce contexte, l'animation, la sensibilisation et l'information de l'ensemble des acteurs resteront un facteur clef de la performance du gaz naturel.

Les perspectives de développement sont fortement liées au niveau d'activité de la construction neuve sur les 46 communes distribuées par Régaz-Bordeaux

et aux orientations énergétiques prises par ces communes.

## Le programme d'investissement

Les investissements de l'exercice 2011/2012 porteront essentiellement sur :

- " la réalisation de 660 nouveaux raccordements au réseau existant,
- " la réalisation de 12 000 ml d'extension réseau pour le raccordement de 1 700 points de livraison supplémentaires,
- " la poursuite du renouvellement du réseau Basse Pression (BP) en fonte, soit à minima 20 km,
- " la mise en place de l'ilotage BP avec le plan d'actions suivant :
  - la réalisation de 13 démaillages,
  - l'implantation des 2 derniers postes d'îlot réseau sur Bordeaux,
  - l'implantation de 6 à 8 postes d'appoint,
  - la mise à l'air libre des évènements hors des fosses, afin d'éviter qu'ils ne soient obstrués lors de fortes pluies ou d'inondation.
- " la poursuite des travaux liés au tramway 3<sup>e</sup> phase avec un linéaire à déplacer de 4 900 m,
- " la mise en place de dispositifs de protection de 900 branchements,
- " la modernisation de 280 installations dans les immeubles collectifs anciens,
- " le renouvellement de 9 000 compteurs domestiques et de 4 000 détendeurs individuels,
- " la poursuite du projet de Système d'Information Géographique (SIG) Réseau Grande Echelle (RGE).

## L'exploitation du réseau

L'exercice 2011-2012 marquera l'aboutissement du programme de restructuration du réseau basse pression (ilotage) ainsi que le renforcement des systèmes de télégestion associés à ce réseau, qui dessert actuellement plus de 60 000 clients sur Bordeaux et les communes intra-rocade.

2012 sera une année charnière en matière de prévention des risques de dommages aux ouvrages de distribution par des tiers lors de travaux de terrassement.

En effet les premières dispositions de la nouvelle loi "DT-DICT" entrent en application à compter de juillet 2012, et doivent permettre de réduire encore ce type d'incident, que Régaz-Bordeaux considère comme le principal risque industriel sur son domaine d'activités. Régaz-Bordeaux, qui a depuis longtemps pris la mesure des enjeux sécuritaires et des évolutions nécessaires en matière de préparation et de surveillance des travaux sur le domaine public, œuvre en ce sens depuis de nombreuses années, et a été particulièrement moteur dans l'ensemble des groupes de travail pilotés au niveau national, qui ont abouti entre autres mesures à :

- " la mise en place d'un guichet national unique,
- " un plan pluriannuel de modernisation de la cartographie des réseaux enterrés, permettant à terme la dématérialisation des échanges d'informations à un niveau de précision élevé,
- " la mise en œuvre de la procédure gaz renforcée (PGR),
- " l'encadrement normatif des pratiques et des compétences nécessaires lors de travaux à proximité des réseaux enterrés.



Régaz-Bordeaux se félicite de ces avancées majeures en matière de sécurité, qui pour certaines sont déjà effectives dans l'organisation de ses services techniques.

Concernant la maintenance préventive, le programme pluriannuel de chaque ouvrage constitutif du réseau de distribution sera réalisé à 100% (mise en œuvre validée par la DREAL), et réactualisé à la fin de l'exercice au regard de l'analyse des retours d'expérience.

Rappelons qu'en matière de maintenance, Régaz-Bordeaux se fixe des objectifs largement plus ambitieux que les obligations réglementaires (Arrêté de juillet 2000), et que ce niveau d'exigence se traduit par un niveau de fiabilité, de qualité et de continuité de fourniture exemplaire.

L'année 2011 a marqué la montée en compétence des équipes de Régaz-Bordeaux sur les nouvelles technologies de détection instrumentée des réseaux enterrés. L'année 2012 verra l'engagement d'un programme pluriannuel de fiabilisation terrain de sa cartographie par l'utilisation de ces nouveaux outils, afin de disposer dans un horizon de 5 ans d'une précision de positionnement en classe "A" pour l'ensemble de ses ouvrages enterrés (y compris les branchements individuels).

Enfin Régaz-Bordeaux mènera en 2011-2012, en relation avec la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), les travaux d'analyse approfondie permettant de définir le futur ATRD4 (applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013) ainsi que la tarification des prestations annexes réalisées par le GRD (catalogue des prestations).

Régaz-Bordeaux mènera ces travaux en parfaite collaboration avec les services de la CRE, avec une volonté de transparence, de professionnalisme, d'anticipation sur les enjeux humains et technologiques des 10 prochaines années. Ceci sera fait dans le souci permanent de maintenir à tous les concessionnaires qui lui accordent leur confiance, les garanties pour le meilleur niveau de prestations de service public.

## Les projets informatiques

Avec la mise en place progressive du SIG RGE, c'est tout le réseau de distribution de gaz naturel et toutes les voies qu'il emprunte sur l'ensemble des communes (excepté Bordeaux) qui devraient être cartographiés d'ici fin 2012.

L'enjeu, c'est le géoréférencement des ouvrages enterrés qui permettra une identification et une traçabilité plus fine des ouvrages gaz sous le sol.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de sécurité de Régaz-Bordeaux, afin de permettre une meilleure préparation des chantiers, mais aussi, au-delà, à servir les projets d'urbanisme et autres travaux de voirie des communes concernées.

La première tranche est opérationnelle depuis avril 2011, elle concerne 23 des 46 communes sur lesquelles l'entreprise intervient. 45 communes seront couvertes à l'horizon 2012 et il faudra une année supplémentaire pour effectuer les relevés

386 topographiques nécessaires sur la ville de Bordeaux.

Ainsi, fin 2013, Régaz-Bordeaux sera le seul gestionnaire de réseau enterré d'Aquitaine à disposer de ce niveau de précision.

Une première régionale, alors que la législation rend le géoréférencement obligatoire d'ici 2019 pour l'ensemble des gestionnaires concernés (eau, électricité, gaz, télécom).

Cette modernisation technologique représente un investissement de 2,5 millions d'euros.

**L'année 2012** verra aboutir la mise en œuvre d'un logiciel permettant d'optimiser les trajets lors des interventions des agents pour les "petites interventions" avec et sans rendez-vous auprès des clients. Ce logiciel améliorera :

- " la répartition des interventions dès la prise de rendez-vous,
- " l'organisation du dispatching en sélectionnant les interventions sans rendez-vous les plus proches possibles de celles avec rendez-vous,
- " les distances parcourues par agent.

La mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré (PGI) renforcera :

- " la gestion comptable et financière
- " la gestion des achats et des stocks
- " la gestion de la maintenance des ouvrages gaz (postes, vannes, conduites d'immeubles & conduites montantes), de l'outillage collectif et des véhicules.

Le déploiement des compteurs communicants avec la société Ondéo sera poursuivi.

Plus de 2 000 compteurs seront équipés fin 2012 d'un module radio permettant de transmettre quotidiennement les données de relève.

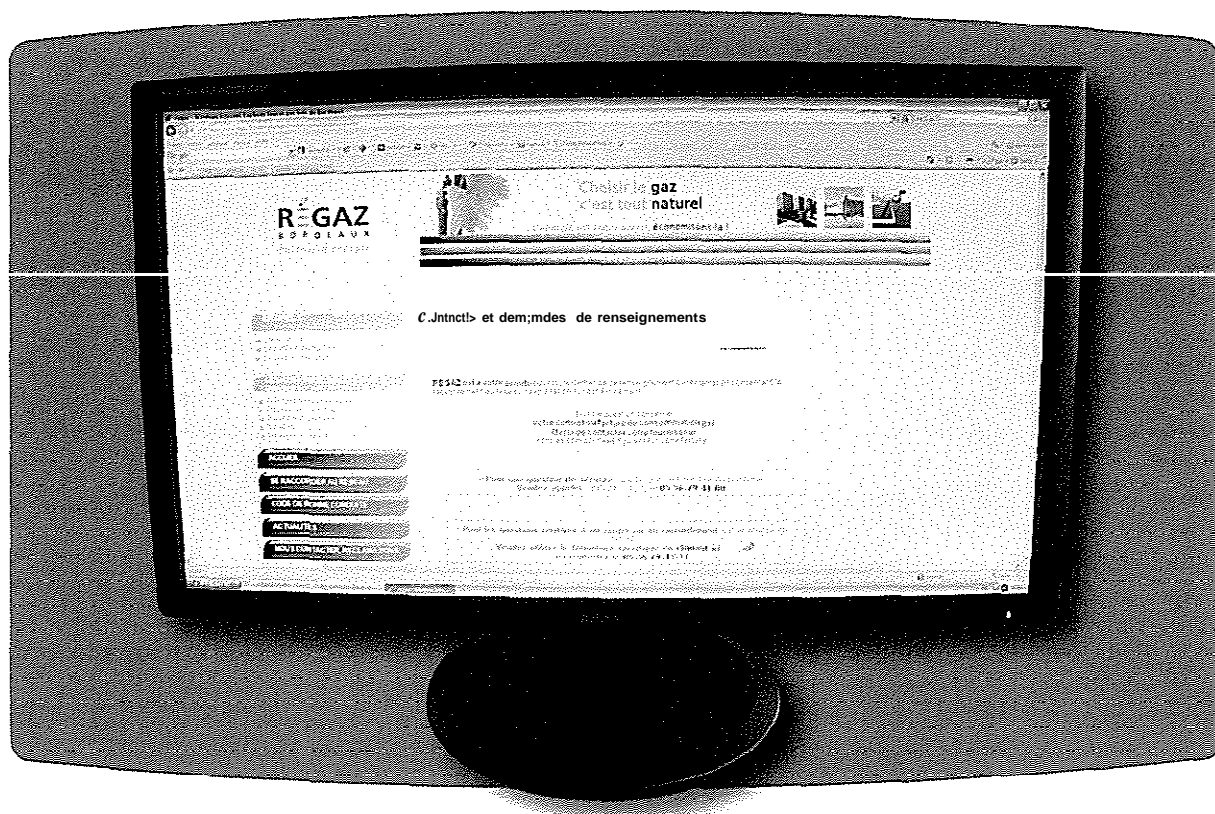
Celles-ci seront directement intégrées dans le système d'information de Régaz-Bordeaux qui les retransmettra aux fournisseurs de gaz. Il s'agit d'une phase test avant un probable déploiement de compteurs communicants par GrDF au niveau national.

Le portail **www.regaz.fr**, les flux et les Web Services à destination des fournisseurs évolueront afin de rester proches du standard exigé par le Groupe Technique Gaz 2007 placé sous l'égide de la Commission de Régulation de l'Energie.

## La diversification

The logo for Mixéner features the word "mixéner" in a stylized, lowercase font. The "i" and "x" are connected, and the "e" has a distinctive shape. The letters are dark with a lighter, textured interior, giving it a three-dimensional appearance.

La diversification a donné lieu à la création en décembre 2010 d'une filiale spécialisée, la société Mixéner, dont l'objet est d'apporter aux différents maîtres d'ouvrages publics et privés des solutions opérationnelles pour la valorisation des énergies renouvelables.





# L XIQUE

**Branchement** : conduite reliant une canalisation du réseau de distribution à l'installation intérieure du client.

Le branchement fait partie du réseau de distribution.

**Catalogue des Prestations** : document établi par Régaz-Bordeaux, publié sur son site internet, et disponible auprès de lui sur demande, présentant les prestations disponibles pour le client et/ou le fournisseur ; y figurent les prestations de base couvertes par le tarif d'acheminement et d'autres prestations non couvertes par le tarif d'acheminement, dont le prix est indiqué.

**Classe "A"** : zone virtuelle exprimée en centimètres qui détermine le niveau de précision du positionnement d'une canalisation.

Classe A : < 40 cm pour les réseaux rigides et < 50 cm pour les réseaux souples

Classe B : entre 50 cm et 150 cm

Classe C : > 150 cm

**Client final** : synonyme : consommateur. Toute personne, physique ou morale, achetant du gaz naturel auprès d'un fournisseur pour son utilisation propre.

**Commission de Régulation de l'Energie (CRE)** : autorité administrative indépendante créée par la loi n°2003-8 du 3 janvier 2003 pour concourir, dans le respect des compétences qui lui sont attribuées, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel.

**Compte de Régularisation des Charges**

et des Produits (CRCP) : compte fiduciaire extra-comptable qui est alimenté à intervalles réguliers par tout ou partie des écarts de coût ou de revenu entre les charges et les produits réellement constatés, et les charges et les produits prévisionnels sur des postes prédéfinis. L'apurement de tout ou partie du solde de ce compte s'opère par une diminution ou une augmentation de la grille tarifaire.

**Compteur** : appareil de mesure du volume du gaz livré au client. Le compteur est propriété de Régaz-Bordeaux.

**Contrat d'Acheminement (ou Contrat**

**d'Acheminement Distribution - CAO)** : contrat conclu entre Régaz-Bordeaux et un fournisseur en application duquel Régaz-Bordeaux réalise l'acheminement du gaz. **Détendeur** : dispositif qui abaisse la pression du gaz à une valeur déterminée et la maintient dans les limites prescrites. Un détendeur est généralement équipé d'un dispositif de sécurité par déclenchement et peut jouer le rôle de robinet de coupure de gaz.

Un détendeur-régulateur destiné à une installation individuelle se place sur l'entrée du compteur.

Un détendeur-régulateur destiné à alimenter une installation collective d'immeuble se place à l'origine de la conduite de l'immeuble.

Un détendeur-régulateur destiné à alimenter une chaufferie est intégré au bloc de détente.

**Distributeur ou Gestionnaire du Réseau**

**de Distribution (GRD)** : opérateur exploitant un réseau de distribution au sens de la loi no 2003-8 du 3 janvier 2003 relative aux marchés de l'électricité et du gaz et au service public de l'énergie.

**Gestionnaire de Réseau de transport (GRT)** : personne physique ou morale responsable de la conception, de la construction, de la mise en service, du pilotage, de l'exploitation, de la maintenance et du développement d'un réseau de transport. Le GRT en amont du réseau de Régaz-Bordeaux est Total Infrastructures Gaz France (TIGF).

**Exploitation** : toutes actions techniques, administratives ou de management, destinées à utiliser un bien

dans les meilleures conditions de sécurité, de continuité et de qualité de service.

**Fournisseur** : personne physique ou morale, titulaire d'une autorisation délivrée par le ministre chargé de l'énergie, qui vend une quantité de gaz au client en application d'un contrat de fourniture. Au sens des conditions standard de livraison, le fournisseur est considéré comme un tiers.

**Installation intérieure** : ensemble des ouvrages et installations situés en aval du point de livraison.

**Maintenance** : toutes actions techniques, administratives et de management, durant le cycle de vie d'un bien, destinées à le maintenir et à le rétablir dans un état dans lequel il peut accomplir la fonction requise.

**Mise en service** : opération effectuée par Régaz-Bordeaux, consistant à rendre possible un débit permanent de gaz dans une installation intérieure.

**Organe de coupure générale (OCG)** : dispositif situé en amont du compteur ou du poste de livraison, permettant d'interrompre le passage du gaz dans le branchement.

**Point de Comptage et d'Estimation (PCE)** : point d'un réseau de distribution où la quantité d'énergie livrée est calculée à partir d'un compteur ou d'estimations.

**Point De Livraison (POL)**: point contractuel faisant l'objet d'un rattachement au contrat d'acheminement où le distributeur livre du gaz à un client en exécution du contrat. Il correspond généralement à un PCE.

La tarification de l'acheminement s'applique généralement par Point de Livraison. Physiquement, la livraison se fait à la bride aval d'un poste de livraison ou, en l'absence de poste de livraison, à la bride aval d'un compteur.

**Point d'Interface Transport-Distribution (PITD)** : point contractuel depuis lequel le Distributeur achemine du gaz en exécution du Contrat d'Acheminement. Quand le réseau de distribution est maillé, comme celui de Régaz-Bordeaux, la notion de Point d'Interface Transport-Distribution doit se comprendre comme l'ensemble des postes du réseau de transport qui alimente ce réseau.

**Raccordement** : partie du réseau de distribution située entre la canalisation de distribution et l'installation intérieure d'un client comprenant tous les ouvrages nécessaires à la livraison, à la détente le cas échéant et au comptage du gaz naturel.

**Réseau BP** : réseau de distribution dont la pression normale de service varie entre 17 et 25 mbar.

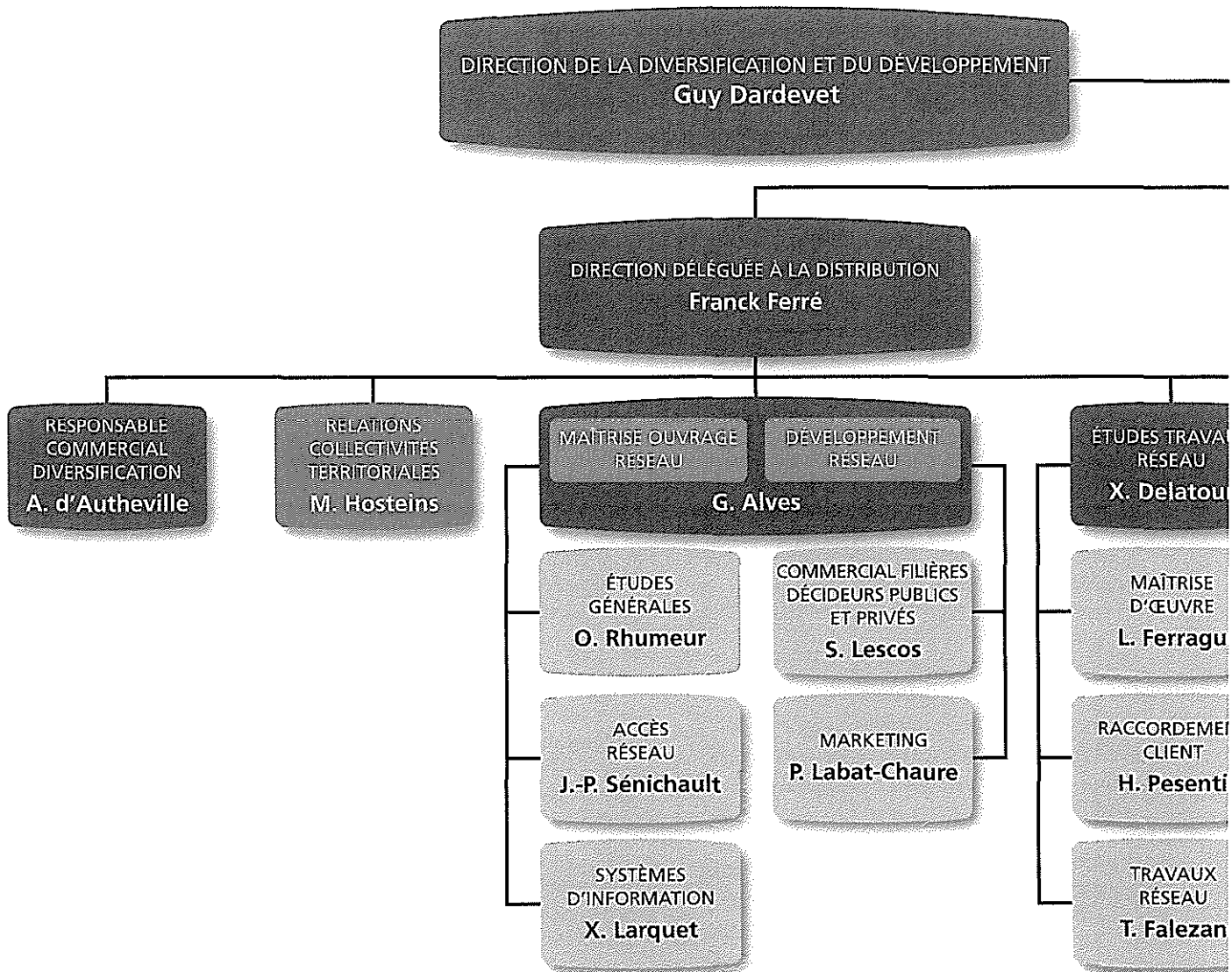
**Réseau de Distribution (ou réseau)** : ensemble des ouvrages, des installations et des systèmes associés exploités par ou sous la responsabilité de Régaz-Bordeaux, constitué notamment de canalisations, de branchements, de sectionnements, d'organes de détente et de régulation, au moyen duquel Régaz-Bordeaux réalise l'acheminement de gaz en application du contrat d'acheminement.

**Réseau MPB** : réseau de distribution dont la pression normale de service est comprise entre 0,4 bar et 4 bar.

**Réseau MPC** : réseau de distribution dont la pression normale de service est comprise entre 6 bar et 19,2 bar, exceptionnellement 25 bar.

**Tarif d'acheminement distribution (ou tarif ATRD pour "Accès des Tiers au Réseau de Distribution")** : tarif d'utilisation d'un réseau de distribution pour lequel le gestionnaire du réseau facture les prestations d'acheminement aux fournisseurs ayant conclu un contrat d'acheminement.

# ORGANIGRAMME SIMPLIFE <sup>;;J</sup>



**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**Philippe Le Picolot**

**DIRECTION R.H.**  
**AFFAIRES GÉNÉRALES**  
**Christophe-Luc Robin**

**DIRECTION**  
**ADMINISTRATIVE**  
**ET FINANCIÈRE**  
**Philippe Laurisse**

**DIRECTION**  
**INFORMATIQUE**  
**Christophe Allemand**

**SERVICE**  
**MOYENS GÉNÉRAUX**  
**H. Dissane**

**EXPLOITATION**  
**MAINTENANCE**  
**P. Claudel**

**CONDUITE**  
**SÉCURITÉ**  
**Y. Guinard**

**INTERFACE**  
**CLIENT**  
**C. Montoya**

**MAINTENANCE**  
**P. Grellety**

**DÉVELOPPEMENT**  
R.H.  
**E. Boda**

**ADMINISTRATION**  
R.H.  
**M. J;mbert**

**ÉTUDES GESTION**  
R.H.  
**P. Essermeant**

**COM**  
**UUt Ytcin**  
**E.oëdt a**

**AFFAIRES**  
**GÉNÉRALES**  
**Q. de Montaigut**

**D'AMÉRIQUE**  
**CONTINUE**  
**N. Zabarte**

**SÉCURITÉ**  
**L. Légise**

**CHEF**  
**DUPÔLETIERS**  
**P. Rumeau**

**CHEF DU PÔLE**  
**COMPTABILITE ET**  
**INTROLE DE GESTION**  
**M. Kuentz**

**ÉTUDES**  
**S. Feuillade**

**PROJETS**  
**S.I. TECHNIQUE**  
**M. Malard**

**SYSTÈME**  
**DE PRODUCTION**  
**M..Renaud**

**SYSTÈME**  
**D'INFORMATION**  
**E, Mornay**

**LOGISTIQUE**  
**MAINTENANCE**  
**C. Armynot**  
**du Chatelet**

**ACHAT**  
**A. Garcia**

# VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

## Au service de votre commune

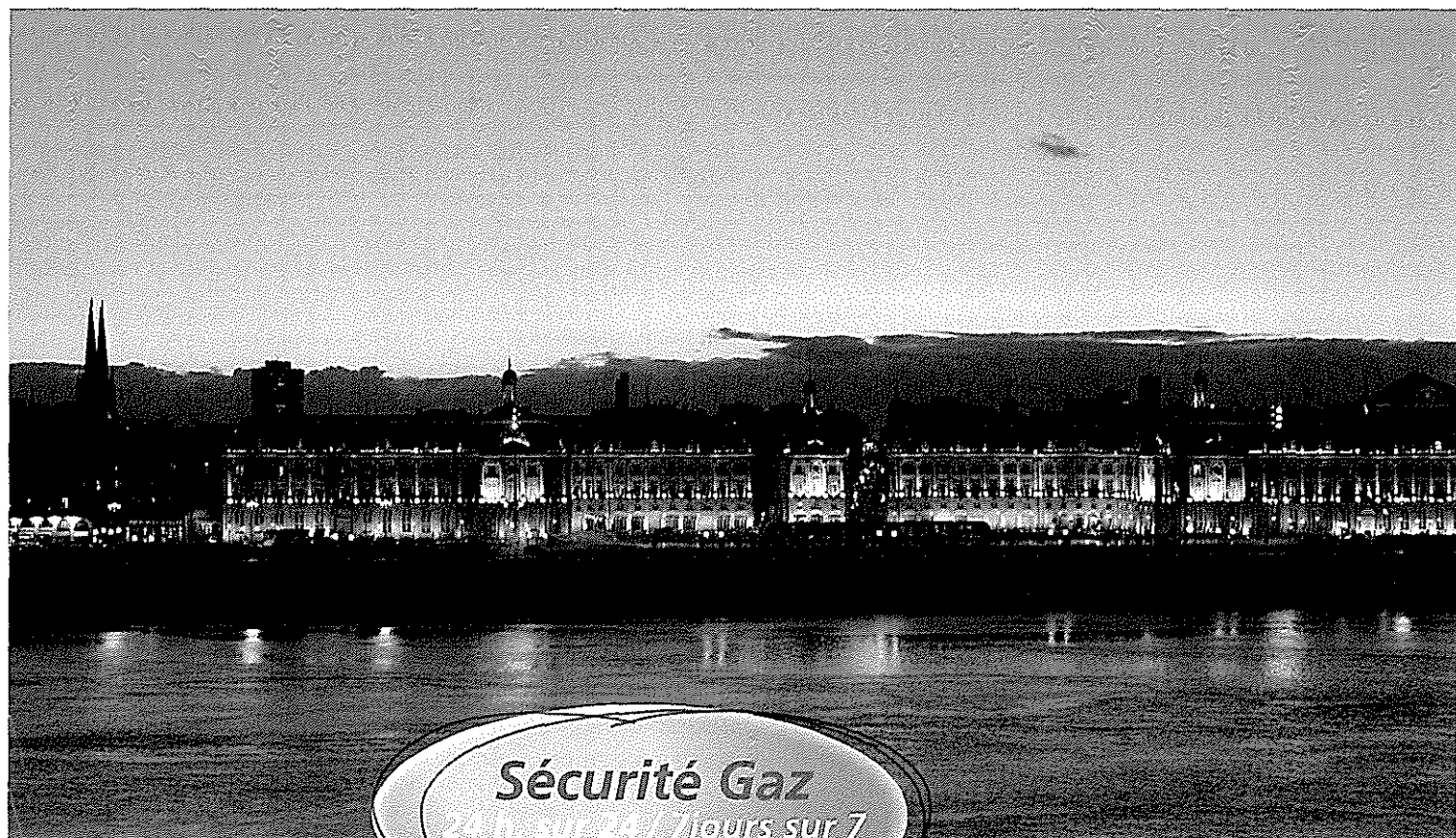
DIRECTION DÉLÉGUÉE À LA DISTRIBUTION :	Franck Ferré	05 56 79 41 60
RESPONSABLE COMMERCIALE :	Sylvie Iescos	05 56 79 40 18
RESPONSABLE DIVERSIFICATION :	Alain d'Authéville	05 56 79 40 33
RESPONSABLE JURIDIQUE :	Quitterie de Montaigut	05 56 79 40 14

*Votre contact  
Collectivités Territoriales :*

**Michel Hosteins**  
**05 56 79 42 00 / 06 18 87 22 10**  
[mhosteins@regazbordeaux.com](mailto:mhosteins@regazbordeaux.com)

## Nos services :

ACCUEIL GÉNÉRAL	05 56 79 41 11
SE RACCORDER AU RÉSEAU	05 56 79 43 33
RELÈVE D'INDEX, REMPLACEMENT COMPTEUR	05 56 79 41 20
RENSEIGNEMENT SUR UN CHANTIER OU LA RÉALISATION DE TRAVAUX GAZ	05 56 79 41 10
DRIDICT PLANS RÉSEAU	05 56 79 41 50



**Sécurité Gaz**  
24 h sur 24 / 7 jours sur 7

**05 56 79 41 00**



  
**RÉGAZ**  
**BORDEAUX**  
*acteur d'énergie*

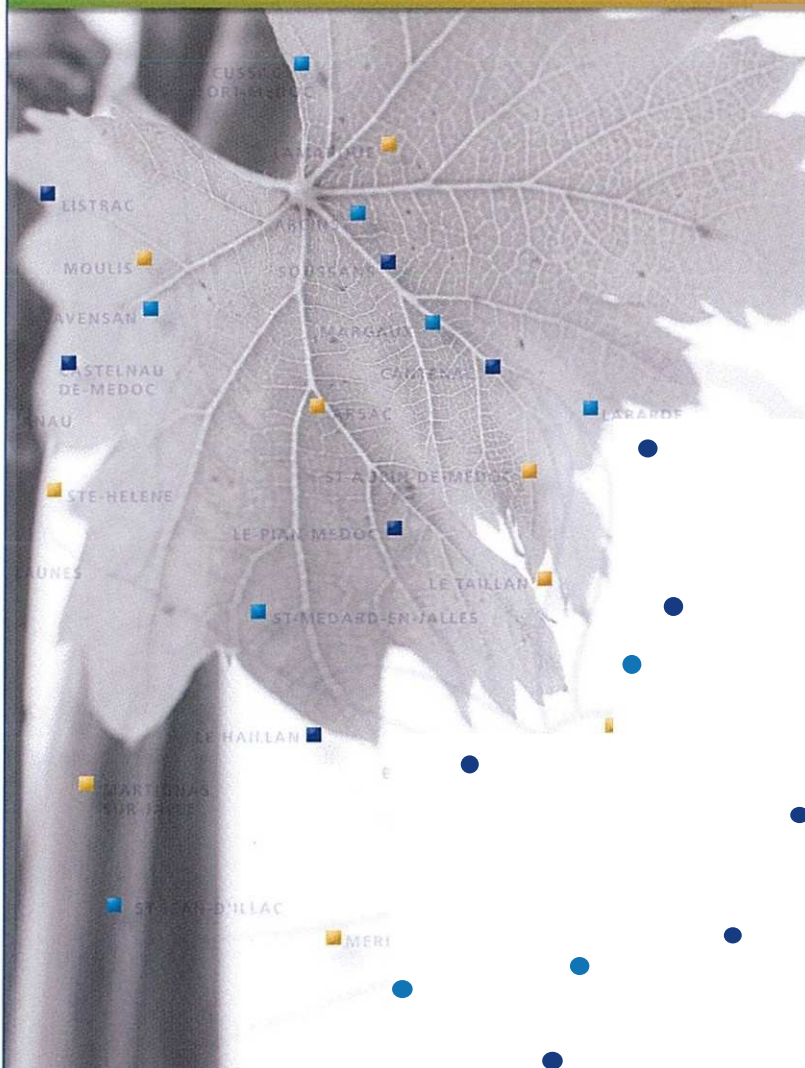
**Siège social : RÉGAZ-BORDEAUX**

6, place Ravezies- CS 10029- 33070 BORDEAUX CEDEX- Tél. 05 56 79 41 11

# ANNEXES

## Rapport annuel du délégataire 2010-2011

# BORDEAUX



## LE RAPPORT FINANCIER DE VOTRE COMMUNE

- Le patrimoine de la concession
  
- Le compte de résultat

**Patrimoine de la concession**  
**Exercice 2010/2011**  
**BORDEAUX**

	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS			VALEUR NETTE		
	2009 2010	2010/2011	Variation annuelle	2009 2010	2010 2011	Variation annuelle	2009 2010	2010 2011	Variation annuelle
Branchements mis en concession par le concédant	4 523 616 €	4 502 049 €	-0,48%	3 748 016 €	3 846 756 €	2,63%	775 600 €	655 293 €	-15,51%
Branchements mis en concession par le concessionnaire	10 603 462 €	10 907 534 €	2,87%	4 230 678 €	4 588 559 €	8,46%	6 372 784 €	6 318 974 €	-0,84%
<b>TOTAL BRANCHEMENTS</b>	<b>15 127 078 €</b>	<b>15 409 582 €</b>	<b>1,87%</b>	<b>7 978 695 €</b>	<b>8 435 315 €</b>	<b>5,72%</b>	<b>7 148 384 €</b>	<b>6 974 268 €</b>	<b>-2,44%</b>
Canalisations mises en concession par le concédant	22 483 496 €	22 353 489 €	-0,58%	18 799 591 €	19 123 680 €	1,72%	3 683 905 €	3 229 809 €	-12,33%
Canalisations mises en concession par le concessionnaire	39 481 660 €	44 730 790 €	13,30%	10 599 097 €	12 312 676 €	16,17%	28 882 563 €	32 418 113 €	12,24%
<b>TOTAL CANALISATIONS</b>	<b>61 965 156 €</b>	<b>67 084 279 €</b>	<b>8,26%</b>	<b>29 398 688 €</b>	<b>31 436 357 €</b>	<b>6,93%</b>	<b>32 566 469 €</b>	<b>35 647 922 €</b>	<b>9,46%</b>
Postes de détente mis en concession par le concédant	428 180 €	425 746 €	-0,57%	298 724 €	306 877 €	2,73%	129 455 €	118 869 €	-8,18%
Postes de détente mis en concession par le concessionnaire	2 516 267 €	2 597 294 €	3,22%	1 380 152 €	1 530 140 €	10,87%	1 136 115 €	1 067 154 €	-6,07%
<b>TOTAL POSTES DE DETENTE</b>	<b>2 944 447 €</b>	<b>3 023 040 €</b>	<b>2,67%</b>	<b>1 678 876 €</b>	<b>1 837 017 €</b>	<b>9,42%</b>	<b>1 265 571 €</b>	<b>1 186 023 €</b>	<b>-6,29%</b>
Protections cathodiques mises en concession par le concédant	1 963 €	1 963 €	0,00%	1 963 €	1 963 €	0,00%	0 €	0 €	-
Protections cathodiques mises en concession par le concessionnaire	235 035 €	235 035 €	0,00%	75 666 €	91 328 €	20,70%	159 369 €	143 707 €	-9,83%
<b>TOTAL PROTECTIONS CATHODIQUES</b>	<b>236 998 €</b>	<b>236 998 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>77 629 €</b>	<b>93 291 €</b>	<b>20,18%</b>	<b>159 369 €</b>	<b>143 707 €</b>	<b>-9,83%</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE</b>	<b>80 273 679 €</b>	<b>85 753 900 €</b>	<b>6,83%</b>	<b>39 395 887 €</b>	<b>41 801 979 €</b>	<b>6,82%</b>	<b>41 139 792 €</b>	<b>43 951 920 €</b>	<b>6,84%</b>



**Patrimoine de la concession**  
**Exercice 2010/2011**  
**CAUDERAN**

	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS			VALEUR NETTE		
	2009 2010	2010 2011	Variation annuelle	2009 /2010	2010 2011	Variation annuelle	2009 2010	2010 2011	Variation annuelle
Branchements mis en concession par le concédant	1 070 244 €	1 069 277 €	-0,09%	918 731 €	939 445 €	2,25%	151 513 €	129 832 €	-14,31%
Branchements mis en concession par le concessionnaire	1 341 777 €	1 369 560 €	2,07%	510 299 €	555 422 €	8,84%	831 478 €	814 138 €	-2,09%
<b>TOTAL BRANCHEMENTS</b>	<b>2 412 021 €</b>	<b>2 438 837 €</b>	<b>1,11%</b>	<b>1 429 030 €</b>	<b>1 494 867 €</b>	<b>4,61%</b>	<b>982 991 €</b>	<b>943 970 €</b>	<b>-3,97%</b>
Canalisations mises en concession par le concédant	4 569 453 €	4 521 762 €	-1,04%	3 743 293 €	3 778 241 €	0,93%	826 160 €	743 521 €	-10,00%
Canalisations mises en concession par le concessionnaire	9 302 229 €	9 971 257 €	7,19%	2 171 618 €	2 563 779 €	18,06%	7 130 611 €	7 407 478 €	3,88%
<b>TOTAL CANALISATIONS</b>	<b>13 871 682 €</b>	<b>14 493 019 €</b>	<b>4,48%</b>	<b>5 914 911 €</b>	<b>6 342 020 €</b>	<b>7,22%</b>	<b>7 956 771 €</b>	<b>8 150 999 €</b>	<b>2,44%</b>
Postes de détente mis en concession par le concédant	21 580 €	20 389 €	-5,52%	16 199 €	15 705 €	-3,05%	5 381 €	4 684 €	-12,95%
Postes de détente mis en concession par le concessionnaire	228 999 €	256 044 €	11,81%	178 621 €	187 528 €	4,99%	50 378 €	68 516 €	36,00%
<b>TOTAL POSTES DE DETENTE</b>	<b>250 579 €</b>	<b>276 432 €</b>	<b>10,32%</b>	<b>194 820 €</b>	<b>203 233 €</b>	<b>4,32%</b>	<b>55 758 €</b>	<b>73 200 €</b>	<b>31,28%</b>
Protections cathodiques mises en concession par le concédant	6 204 €	6 204 €	0,00%	6 204 €	6 204 €	0,00%	0 €	0 €	-
Protections cathodiques mises en concession par le concessionnaire	20 225 €	20 225 €	0,00%	7 626 €	8 974 €	17,68%	12 599 €	11 251 €	-10,70%
<b>TOTAL PROTECTIONS CATHODIQUES</b>	<b>26 428 €</b>	<b>26 428 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>13 829 €</b>	<b>15 177 €</b>	<b>9,75%</b>	<b>12 599 €</b>	<b>11 251 €</b>	<b>-10,70%</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE</b>	<b>16 560 710 €</b>	<b>17 234 717 €</b>	<b>4,07%</b>	<b>7 396 590 €</b>	<b>8 055 298 €</b>	<b>6,66%</b>	<b>9 008 120 €</b>	<b>9 179 419 €</b>	<b>1,90%</b>

**COMPTE DE RESULTAT**  
Exercice 2010/2011  
**BORDEAUX + CAUDERAN**

Le compte de résultat est un document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits de Régaz pour une période donnée, appelée exercice comptable. Ce document donne le résultat net, c'est-à-dire ce que l'entreprise a gagné (bénéfice) ou perdu (perte) au cours de la période, lequel s'inscrit au bilan.

Les conventions de répartition des charges et des produits sont les suivantes :

- production immobilisée, c'est-à-dire l'augmentation du patrimoine des communes dans le réseau de distribution : égale au compte comptable de chaque commune.
- achats et travaux relatifs aux investissements : au prorata de la production immobilisée de chaque commune.
- tous les autres postes de charges et de produits : au prorata des quantités transitées dans le réseau de chaque commune.

REGAZ	Répart.Vente %	35,48	35,62
	Répart.Invest %	53,13%	59,47
<b>COMPTE DE RESULTAT PAR COMMUNE EN K€</b>		<b>RESULTAT 2009/10 K€</b>	<b>RESULTAT 2010/11 K€</b>
ACHEMINEMENT		22703	21 316
PRESTATIONS ET TRAVAUX		2 676	2682
PRODUCTION IMMOBILISEE		4144	7480
<b>PRODUCTION ENTREPRISE</b>		<b>29 523</b>	<b>31 477</b>
<b>ACHATS</b>			
ACHATS ET CONSOMMABLES		2000	2 525
CARBURANTS		65	75
FOURNITURES DE BUREAU		68	59
EAU ENERGIE		132	100
<b>TOTAL ACHATS</b>		<b>2 266</b>	<b>2 759</b>
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			
SOUS TRAITANCE TECHNIQUE TRX		2 346	2 219
RELATIFS INVESTISSEMENTS		3 287	3 764
TRAVAUX ADMINISTRATIFS		53	61
LOYER IMMEUBLES PARKINGS		670	667
LOCATIONS AUTRES		479	411
ENTRETIENS		434	446
ASSURANCES		125	109
MAINTENANCE		240	137
ETUDES ET RECHERCHES		41	31
DOCUMENTATION GENERALE		19	21
<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>7 693</b>	<b>7 865</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>			
INTERIM		159	165
HONORAIRES		276	332
DEPENSES DE FPC		37	6
COMMUNICATION		56	46
COTISATIONS ET DIVERS		25	15
FRAIS DE PTT		210	194
FRAIS DE DEPLACEMENT		71	89
SERVICES BANCAIRES		5	8
<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTERNES</b>		<b>839</b>	<b>855</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>		<b>18 725</b>	<b>19 998</b>

# Annexe 2

## 2010/2011

---

### LE RESEAU DE VOTRE COMMUNE

1. Le réseau de distribution publique de gaz
2. Les travaux de modernisation du réseau
3. Les nouveaux raccordements
4. L'exploitation du réseau et la maintenance des ouvrages.

## 11. Le réseau de distribution publique de gaz

Age moyen du réseau de votre commune 30,3 ans

Quantité d'énergie acheminée 1 637 144 054 kW/h

Canalisations			
	Régime de pression		
	Moyenne Pression C	km	42,173
	Moyenne Pression A	km	0,342
	Moyenne Pression B	km	304,188
	Basse Pression	km	323,135
	total	km	669,838

Types de matériaux		
Fonte ductile GS	km	40,650
Fonte ductile 2GS	km	254,759
Acier	km	187,233
PE	km	186,963
Autres	Km	0,233

Compteurs		u	
	6 et 10 m3/h		72 333
	16 à 100 m3/h	u	1056
	> 100 m3/h	u	165

Postes de détente réseau		u	
	Transport/Distribution		
	25 bars / 14 bars	u	13
	4 bars / 20 mbar	u	94
		u	

## 12. Les travaux de modernisation du réseau

Localisation	Longueur	Type d'opération
QUAI DE BACALAN	130 ml	extension de canalisation
RUE LOUIS BEYDTS	35 ml	extension de canalisation
ALLEE DE BOUTAUT	163 ml	extension de canalisation
RUE CHANOINE VIDAL	62 ml	extension de canalisation
RUE EUGENE DELACROIX	9ml	extension de canalisation
RUE DURET	44ml	extension de canalisation
PASSAGE MARTIN VIDEAU	34ml	extension de canalisation

## LES CLIENTS DE VOTRE CONCESSION

- Quantité de gaz acheminée par commune et par tarif
- Nombre de POL par commune et par tarif
- Grilles tarifaires en vigueur.

## Quantité de gaz acheminée par commune et par tarif en 2010/2011

<i>en kWh</i>	TARIF D'ACHEMINEMENT						
COMMUNE	T1	T2	T3	T4	Tf	TP	TOTAL
ARCINS	65 647	1 542 382					1 608 029
ARSAC	169 757	10 781 449	1 842 375				12 793 581
AVENSAN	112 343	5 726 446	604 977				6 443 766
BASSENS	675 745	22 813 229	22 572 506	11 288 878		47 936 871	105 287 229
BEGLES	6 698 995	103 675 755	34 732 325				145 107 075
BLANQUEFORT	1 844 326	44 231 040	33 560 488	15 492 793	577 803		95 706 450
BORDEAUX	64 457 509	910 976 930	345 807 086	313 916 467	1 986 062		1 637 144 054
BRUGES	2 706 217	49 931 383	156 180 76	3 425 758			71 681 434
CANEJAN	390 713	16 924 168	3 281 370				20 596 251
CANTENAC	64 975	411 737 5	521 922				4 704 272
CARBON BLANC	880 165	27 156 934	4 299 553				32 336 652
CASTELNAU DE MEDOC	359 727	13 962 498	2 067 053				16 389 278
CENON	4 084 324	51 028 520	10 535 539				65 648 383
CUSSAC FORT MEDOC	61 233	4 157 420					4 218 653
EYSINES	2 302 956	70 847 242	17 972 123	911 0670			100 232 991
FLORAC	2 462 191	43 308 159	285 175 80				74 287 930
GRADIGNAN	2 970 249	87 757 224	45 415 554	18 501 716			154 644 743
LABARDE	25 785	2 400 542					2 426 327
LACANAU	41 451	2 171 043	936 225				3 148 719
LAMARQUE	96 133	3 367 599	350 715				3 814 447
LE BOUSCAT	5 490 988	114 030 023	24 613 069		171 500		144 305 580
LE HAILLAN	676 256	30 883 150	13 517 974	60 957 680			106 035 060
LE PIAN MEDOC	358 261	22 165 288	3 733 083				26 256 632
LE TAILLAN MEDOC	573 366	32 585 657	1 432 645				34 591 668
LISTRAC MEDOC	113 953	5 643 562					5 757 515
LORMONT	4 548 877	32 171 086	10 797 801	32 217 459			79 735 223
LUDON	283 600	13 872 876	302 582				14 459 058
MACAU	237 247	11 101 350	348 186				11 686 783
MARGAUX	118 709	7 380 617	2 837 925				10 337 251
MARTIGNAS SUR JALLE	348 173	20 742 645	10 077 637				31 168 455
MERIGNAC	12 011 126	224 055 996	823 167 11	64 485 910		14 353 833	397 223 576
MOULIS EN MEDOC	118 115	6 239 375					6 357 490
PAREMPUYRE	367 871	17 424 076	1 734 044				19 525 991
PAUILLAC	440 426	22 882 747	10 096 794		1 631		33 421 598
PESSAC	11 300 472	212 032 052	106 875 842	56 826 696			387 035 062
SAINT AUBIN DE MEDOC	184 946	21 936 998	2 978 031				25 099 975
SAINT JEAN D'ILLAC	290 737	17 204 877	8 304 736				25 800 350
SAINT JULIEN BEYCHEVELLE	103 562	4 323 664	1 400 594				5 827 820
SAINT LAURENT MEDOC	128 791	6 368 360	922 303				7 419 454
SAINT MEDARD EN JALLES	2 339 873	107 221 674	17 547 601	110 928 563	5 705		238 043 416
SAINTE EULALIE	242 240	14 389 094	3 600 234				18 231 568
SAINTE HELENE	74 383	5 466 758	325 242				5 866 383
SALAUNES	130 44	1 831 915	4 247 773				6 092 732
SOUSSANS	89 851	4 764 555					4 854 406
TALENCE	9 413 488	133 702 401	60 739 081	51 868 688	209 196		255 932 854
VILLENAVE D'ORNON	4 763 186	99 682 239	31 955 759				136 401 184
<b>TOTAL</b>	145 101 982	2 666 980 373	969 341 114	749 021 278	2 951 897	62 290 704	4 595 687 348

## Nombre de POL\* par commune et par tarif en 2010/2011

COMMUNE	TARIF D'ACHEMINEMENT						TOTAL
	T1	T2	T3	T4	TF	TP	
ARCINS	13	69					82
ARSAC	30	572	4				606
AVENSAN	16	304	1				321
BASSENS	144	1 547	15	2		1	1 709
BEGLES	2 097	6 367	40				8 504
BLANQUEFORT	629	2 574	34	2	36		3 275
BORDEAUX	19 738	53 166	412	12	88		73 416
BRUGES	724	3 225	27				3 976
CANEJAN	68	1 128	7				1 203
CANTENAC	17	184	1				202
CARBON BLANC	182	1 697	9				1 888
CASTELNAU DE MEDOC	69	788	3				860
CENON	3 599	2 980	18				6 597
CUSSAC FORT MEDOC	20	244					264
EYSINES	1 031	4 093	28	1			5 153
FLOIRAC	1 263	2 812	20				4 095
GRADIGNAN	1 498	4 938	56	2			6 494
LABARDE	4	99					103
LACANAU	9	138	2				149
LAMARQUE	27	185	1				213
LE BOUSCAT	1 515	6 832	33		13		8 393
LE HAILLAN	345	1 783	13	2			2 143
LE PIAN MEDOC	70	1 216	4				1 290
LE TAILLAN MEDOC	102	1 817	2				1 921
LISTRAC MEDOC	37	273					310
LORMONT	3 157	2 182	16	1			5 356
LUDON	52	729	1				782
MACAU	45	653	1				699
MARGAUX	25	313	5				343
MARTIGNAS SUR JALLE	52	1 157	9				1 218
MERIGNAC	5 016	13 669	114	3			18 802
MOULIS EN MEDOC	31	289					320
PAREMPUYRE	88	1 117	4				1 209
PAUILLAC	113	1 062	16		1		1 192
PESSAC	3 714	12 179	99	3			15 995
SAINT AUBIN DE MEDOC	64	1 098	6				1 168
SAINT JEAN D'ILLAC	48	946	7				1 001
SAINT JULIEN BEYCHEVELLE	17	155	2				174
SAINT LAURENT MEDOC	19	344	1				364
SAINT MEDARD EN JALLES	499	6 275	23	3	1		6 801
SAINTE EULALIE	40	773	6				819
SAINTE HELENE	14	330	1				345
SALAUNES	4	102	1				107
SOUSSANS	21	244					265
TALENCE	4 148	8 120	64	4	7		12 343
VILLENAVE D'ORNON	1 402	5 855	39				7 296
<b>TOTAL</b>	<b>51 816</b>	<b>156 623</b>	<b>1 145</b>	<b>35</b>	<b>146</b>	<b>1</b>	<b>209 766</b>

\*POL equivalent temps plem

Tarifs du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012

	TRANCHE INDICATIVE DE CONSOMMATION enMWh	ABONNEMENT ANNUEL en€	TERME ANNUEL DE CAPACITE en €/MWh/j	PRIX PROPORTIONNEL en€/MWh
T1	0-6	35.76		32.43
T2	6-300	163.92		6.95
T3	300-5 000	577.80		5,32
T4	> 5 000	12 616.08	214.20	0,85

Option « tarif de proximité »

	ABONNEMENT ANNUEL en€	TERME ANNUEL DE CAPACITE en €/MWh/j	TERME ANNUEL A LA DISTANCE en€/m
TP	26 890.56	62.52	53.64

Coefficient multiplicateur pour le terme annuel à la distance :

- 1 si la densité de population de la commune est inférieure à 400 habitants par km<sup>2</sup>,
- 1,75 si la densité de population de la commune est comprise entre 400 habitants par km<sup>2</sup> et 4 000 habitants par km<sup>2</sup>,
- 3 si la densité de population de la commune est supérieure à 4 000 habitants par km<sup>2</sup>.

Les options tarifaires T4 et « tarif de proximité » comprennent un terme de souscription annuelle de capacité journalière. Il est également possible de souscrire mensuellement des capacités journalières. Le prix applicable à la souscription mensuelle de capacité journalière est égal au prix applicable à la souscription annuelle, multiplié par les coefficients suivants:

MOIS	TERME MENSUEL EN PROPORTION DU TERME ANNUEL
Janvier- Février	8/12
Décembre	4/12
Mars – Novembre	2/12
Avril – Mai -Juin- Septembre -Octobre	1/12
Juillet -Août	0,5/12

Pénalités pour dépassement de capacité journalière souscrite

Chaque mois, pour les options tarifaires T4 et TP, les dépassements de capacité journalière constatés font l'objet de pénalités. Le dépassement de capacité journalière pris en compte pour un mois donné est égal à la somme du dépassement de la capacité journalière maximal du mois considéré et de 10 % des autres dépassements de capacité journalière du mois supérieurs à 5% de la capacité journalière souscrite.

La pénalité est exigible lorsque le dépassement ainsi calculé est supérieur à 5 % de la capacité journalière souscrite.

Pour la partie du dépassement comprise entre 5 et 15 %, la pénalité est égale au produit de cette partie du dépassement par 2 fois le terme mensuel de capacité journalière tel que défini ci-dessus.

Pour la partie du dépassement supérieure à 15 % de la capacité journalière souscrite, la pénalité est égale au produit de cette partie du dépassement par 4 fois le terme mensuel de capacité journalière tel que défini ci-dessus.

Clients sans compteur individuel

Pour les clients finals ne disposant pas de compteurs individuels (tige cuisine), le tarif applicable est un forfait annuel de 72.00€.



**D-2012/557**  
**SAEML RÉGAZ-BORDEAUX. Rapport annuel d'activité et financier de l'exercice clos le 30/09/2011. Information du Conseil Municipal**

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2010-2011 est le quatrième exercice depuis la création du Groupe Gaz de Bordeaux, issu de la restructuration juridique qui a consisté à séparer les activités de réseau et distribution (« Régaz ») de celles de fourniture d'énergie et commercialisation (« Gaz de Bordeaux »).

Le Groupe Gaz de Bordeaux est ainsi constitué des sociétés suivantes :

- la SAEML Régaz, société mère du Groupe, dans laquelle la Ville de Bordeaux est actionnaire à hauteur de 51,22% du capital,
- la SAS Gaz de Bordeaux (détenue à 66% par la SAEML Régaz),
- la société GNV de Bordeaux (détenue à 51% par la SAS Gaz de Bordeaux), et
- la société Mixener (détenue à 100% par la SAEML Régaz).

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2010-2011, bien que satisfaisant (résultat net de 7,2 millions d'euros pour la SAEML Régaz), confirme les contraintes auxquelles devra faire face ces prochaines années la société, à savoir :

- une baisse constante du nombre de Points de Comptage-Estimation (PCE) actifs au profit d'une autre énergie,
- des économies d'énergie de l'ordre de 0,6% par an sur l'ensemble des volumes transités,
- une baisse du tarif d'ATRD (Accès des Tiers au Réseau de Distribution) a minima de 0,7% par an,
- et une réduction de l'écart de prix (+ 15% actuellement) avec GRDF pour maintenir une certaine attractivité.

**Autres événements :**

- L'exercice 2010/2011 a connu une climatologie défavorable avec 1.508 degrés jours enregistrés, soit une baisse de 8,4% par rapport à 2009/2010 (1.647 degrés jours) ;
- La baisse du tarif d'ATRD de 0,64% sur l'exercice 2010/2011 a eu un impact estimé à 383 milliers d'euros ;
- L'exercice 2010/2011 a été marqué par une baisse d'activité sur le développement commercial du marché professionnel, atténuée par les résultats satisfaisants constatés sur le marché de l'habitat ;
- La production stockée et immobilisée a représenté 12,6 millions d'euros sur l'exercice, contre 11,7 millions d'euros en 2009/2010.

**L'ENERGIE TRANSITEE**

L'exercice 2010-2011 a connu une climatologie douce par rapport à l'exercice précédent, entraînant une baisse de 4,3% de la quantité d'énergie acheminée et une baisse de 6,5% des recettes directes issues de l'acheminement :

Clients tous tarifs	2010-2011	2009-2010
Nombre de points de livraison (PCE actifs)	208.141	209.026
Quantité d'énergie acheminée (en GWh)	4.595	4.802
Recettes directes issues de l'acheminement (en milliers d'euros)	59.655	63.989

## LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Outre l'effet « climatologie », la quantité d'énergie acheminée dépend aussi du développement commercial. Sur l'exercice 2010/2011, les nouveaux raccordements au réseau gaz naturel permettent d'enregistrer 30,99 GWh de consommation contre 33,70 GWh sur 2009/2010, soit une baisse de 8%.

Les 30,99 GWh de consommation se répartissent de la manière suivante :

- 21,06 GWh pour le marché de l'habitat (contre 18,85 GWh sur 2009/2010) ;
- 9,93 GWh pour le marché professionnel (contre 14,85 GWh sur 2009/2010).

Par rapport à 2009/2010, les placements sur le marché de l'habitat augmentent de 73% en nombre de logements avec 3.766 logements et 21 GWh de consommation, soit 117% de l'objectif. Le résultat satisfaisant sur le marché de l'habitat est lié aux nouvelles réglementations thermiques et au contexte énergétique global. Le gaz apporte en effet une solution technique :

- aux contraintes réglementaires sur le neuf, en se positionnant comme le complément idéal des énergies renouvelables et l'énergie du BBC (Bâtiment Basse Consommation). Globalement, les logements neufs labellisés représentent 76% des placements en 2010/2011 et le regain d'intérêt pour le gaz naturel, à la fois des constructeurs de maisons individuelles et des particuliers accédant à la propriété, a permis d'augmenter les placements de 33% par rapport à l'exercice précédent ;
- aux obligations de diminution des consommations d'énergie primaire dans l'ancien, segment de marché non encore réglementé. La rénovation du parc de l'habitat existant a été initiée par les organismes HLM et a permis à Régaz de concrétiser 2 projets significatifs de conversion électricité / gaz naturel sur l'exercice (267 logements). Ce marché devrait être l'un des plus porteurs pour les années à venir, dans le cadre de l'amélioration thermique des bâtiments imposée par le Grenelle Environnement.

Le marché professionnel réalise, quant à lui, 52% de son objectif de placement 2010/2011, avec 9,93 GWh de consommation :

- la première raison est économique avec une baisse significative de l'assiette des projets qui ne permet pas d'atteindre les placements commerciaux espérés ;
- la deuxième raison est d'ordre technique. Dans un contexte environnemental difficile, il n'existe pas encore de solutions gaz éprouvées et adaptées permettant de répondre à des besoins de chaud et de froid dans des conditions économiques acceptables.

A titre d'illustration, le projet First Solar est conservé en portefeuille pour 2,3 GWh, mais l'arrêt du projet a pénalisé les prévisions de placements commerciaux de Régaz.

## LES INVESTISSEMENTS

Sur l'exercice 2010/2011, la production stockée et immobilisée se chiffre à 12,6 millions d'euros et porte principalement sur :

- les extensions commerciales de canalisations et la densification (1,4 millions d'euros) ;
- l'élimination des réseaux de fontes (6,3 millions d'euros) ;
- les déplacements de réseaux liés au projet Tramway phase 3 (1,1 millions d'euros) ;
- la numérisation des plans du réseau gaz (0,8 million d'euros) ;
- les changements de compteurs / détenteurs (0,7 million d'euros) ;
- le renouvellement sur programme de tiers (0,3 million d'euros) ;
- la sécurisation des immeubles collectifs anciens sur Bordeaux, avec suppression des ouvrages en plomb (0,2 million d'euros).

## EVOLUTION DU RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice 2010/2011 de la SAEML Régaz s'établit à 7,2 millions d'euros (10,5% du chiffre d'affaires), contre 11,8 millions d'euros sur l'exercice précédent (16,3% du chiffre d'affaires).

Au titre de l'exercice 2010/2011, un dividende de 3.866.500 euros a été versé aux actionnaires, dont 1.980.279 euros à la Ville de Bordeaux.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après :

- les soldes intermédiaires de gestion de la SAEML Régaz,
- les comptes sociaux de la SAEML Régaz, et
- les comptes consolidés du Groupe Gaz de Bordeaux.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

#### **SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION – SAEML REGAZ**

Compte de résultat REGAZ (en K€)	2009/2010	2010/2011
Chiffre d'affaires	72 119	68 353
% <i>variation</i>	-	-5,2%
+/- production stockée et immobilisée	11 679	12 577
- achats consommés	-3 091	-3 221
Marge brute	80 707	77 709
% CA	111,9%	113,7%
- charges externes	-22 874	-22 685

Valeur ajoutée	57 833	55 024
% CA	80,2%	80,5%
- impôts et taxes	-1 605	-1 778
- salaires et traitements	-13 027	-13 559
- charges sociales	-8 434	-9 572
Excédent brut d'exploitation	34 767	30 115
% CA	48,2%	44,1%
- dotations aux amortissements et provisions d'exploitation nettes des reprises	-10 676	-13 458
+/- autres produits et charges	-2 450	-2 771
Résultat d'exploitation	21 641	13 886
% CA	30,0%	20,3%
+ produits financiers	885	1 446
- charges financières	-2 433	-2 469
- dotations aux provisions financières nettes	0	0
= résultat financier	-1 548	-1 023
+ produits exceptionnels	1 293	2 035
- charges exceptionnelles	-1 761	-1 579
- dotations aux provisions exceptionnelles nettes	0	0
= résultat exceptionnel	-468	456
- participation des salariés	-881	-567
- impôts sur les sociétés	-6 971	-5 570
Résultat net	11 773	7 182
% CA	16,3%	10,5%

## INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**M. PALAU.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous propose de regrouper ces deux communications, la première s'agissant du rapport du délégataire et la deuxième spécifiquement sur les comptes consolidés de REGAZ BORDEAUX.

Sur le rapport du délégataire, l'exercice 2010 / 2011 bien que satisfaisant confirme les défis auxquels la société devra faire face ces prochaines années.

Tout d'abord une tendance baissière constante de l'ordre de 0,4% pour cet exercice du nombre de points de comptage.

Une climatologie douce par rapport à l'exercice précédent.

Une baisse des tarifs des accès des tiers aux réseaux de distribution applicables au volume transité et a minima de 0,7% pour cette année-là et les années qui viennent.

Un développement commercial dynamique sur le marché de l'habitat mais notablement ralenti sur le marché du professionnel.

Concernant les actions pour adapter et maintenir une haute qualité du réseau de distribution, des investissements importants sont toujours réalisés. Sur l'exercice qui nous intéresse ici ce sont pas moins de 11,6 millions d'euros qui ont été investis dans un certain nombre de travaux dont vous avez le détail, notamment :

- l'exploitation courante avec la déviation préparant l'arrivée du tramway et cette phase ultérieure ;
- et ensuite des densifications de réseaux pour acheminer du gaz là où il n'était pas présent.

Une attention permanente à la sécurité. Nous contrôlons l'ensemble des réseaux moyenne pression chaque année et 25% des réseaux basse pression.

S'agissant du niveau de dépense pour maintien des ouvrages nous investissons 6.200.000 euros chaque année, notamment cette année-là pour maintenir nos ouvrages.

Nous avons un système d'information géographique qui est unique en Aquitaine dans lequel nous investissons beaucoup d'argent, notamment 2.500.00 euros pour cet exercice.

S'agissant de la qualité de l'écoute de nos clients elle ressort avec un taux de satisfaction entre 85 et 95% selon les items qui sont vérifiés et contrôlés.

Et notre entreprise est certifiée ISO 9001 et OHSAS 18001. Une politique volontariste en matière de développement durable.

S'agissant spécifiquement des données pour la ville il est à noter l'incident dont nous avons fait l'objet le 20 mai 2011 par la coupure de 17.000 clients suite aux événements climatiques qui nous ont touchés ce jour-là.

Le patrimoine de la ville est aujourd'hui évalué s'agissant de la concession à 53.131.000 euros. Il était de 50.148.000 euros à l'exercice précédent.

L'âge moyen du réseau qui passe sous nos pieds est de 30,3 ans, ce qui en fait l'un des réseaux les plus récents dans ce métier et les mieux maintenus reconnus par la profession.

Cette longueur de réseau est de 669 km.

Nous avons sur la Ville de Bordeaux 73.416 points de livraison de gaz.

Nous avons opéré 215 branchements pour 453 compteurs l'exercice passé.

Nous avons réalisé 435 réparations de fuites de gaz et 448 après compteur. La plupart étaient causées par des entreprises de travaux publics.

REGAZ a acheminé 1.637 GWh sur la Ville de Bordeaux pour un montant facturé de 21.316.000 euros, contre 22.703.000 euros l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation de la concession hors production immobilisée était de 18.912.000 euros.

Le résultat d'exploitation de la concession est de 5.395.000 euros sur le périmètre de la ville.

Le résultat net comptable toujours pour la ville sur son périmètre est de 2.195.000 euros.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions. Merci.

**M. LE MAIRE.** -

M. MAURIN

**M. MAURIN.** -

Ce rapport confirme les éléments déjà donnés, notamment la perte de vitesse de l'activité. 4.500 GWh acheminés en 2010/2011 contre 4.800 en 2009/2010, qui se traduit pas une baisse prévue du résultat d'exploitation, M. PALAU l'a rappelé, 7,2 millions d'euros contre 11,8 millions d'euros l'année précédente, ce qui justifie pour la ville, je cite : « une stratégie de diversification commerciale ».

Comme déjà exprimé dans cette enceinte, selon nous cette stratégie ne sera acceptable que si elle est tournée vers un souci de service public en direction et des usagers et des salariés de cette entreprise. Merci.

**M. LE MAIRE.** -

Il s'agit d'une information donc il n'y a pas de vote.

# RAPPORT ANNUEL REGAZ COMPTES SOCIAUX 2010-2011

## Assemblée Générale du 15 mars 2012







# TABLE DES MATIERES

<b>NOTE LIMINAIRE</b>	<b>4</b>
<b>RESULTAT 2010 – 2011</b>	<b>6</b>
<b>I. L'énergie transitée</b>	<b>7</b>
1.1 LES DONNEES CLIMATIQUES	7
1.2 LE CHIFFRE D'AFFAIRES D'ACHEMINEMENT	8
<b>II. Prestations et travaux</b>	<b>11</b>
<b>III. Production immobilisée</b>	<b>11</b>
3.1 LES INVESTISSEMENTS RESEAU	11
3.2 LES INVESTISSEMENTS LOGICIELS	13
<b>IV. Achats</b>	<b>14</b>
<b>V. Services extérieurs</b>	<b>14</b>
<b>VI. Autres services extérieurs</b>	<b>14</b>
<b>VII. Impôts et taxes</b>	<b>14</b>
<b>VIII. Frais de personnel</b>	<b>15</b>
<b>IX. Autres charges de gestion courante</b>	<b>15</b>
<b>X. Amortissements et provisions</b>	<b>15</b>
<b>XI. Résultat financier</b>	<b>15</b>
<b>XII. Résultat exceptionnel</b>	<b>16</b>
<b>XIII. Résultat net</b>	<b>16</b>
<b>XIV. Résultat de gestion</b>	<b>17</b>
<b>XV. Suivi budgétaire des investissements hors réseau</b>	<b>19</b>
<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>20</b>
<b>XVI. Bilan actif</b>	<b>21</b>
<b>XVII. Bilan passif</b>	<b>22</b>
<b>XVIII. Compte de résultat</b>	<b>23</b>
<b>XIX. Variation des flux de trésorerie</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>26</b>
<b>XX. Règles et méthodes comptables</b>	<b>27</b>
<b>XXI. Tableau de variation du crédit-bail</b>	<b>28</b>
<b>XXII. Composition du capital social</b>	<b>28</b>

<b>NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF</b>	<b>30</b>
1) Immobilisations incorporelles	31
2) Immobilisations corporelles	32
3) Immobilisations financières	34
4) Amortissements	35
5) Stocks	36
6) Créances	37
7) Produits à recevoir	38
8) Trésorerie	39
9) Comptes de régularisation	39
<b>NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF</b>	<b>40</b>
10) Provisions pour risques et charges	41
11) Emprunts et dettes financières	43
12) Autres dettes	44
13) Charges à payer	45
<b>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>46</b>
14) Analyse du chiffre d'affaires	47
15) Autres produits d'exploitation	47
16) Effectifs	47
17) Charges d'exploitation	48
18) Résultat financier	49
19) Résultat exceptionnel	50
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>52</b>
20) Primes commerciales	53
21) Engagements financiers	53
22) Fin du contrat de concession	53
23) Imposition différée	53
24) Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	54
25) Participation	55

## **NOTE LIMINAIRE**

Le document présenté comprend deux parties.

- La première porte sur le compte de résultat détaillé accompagné d'un commentaire et des réalisations d'investissements.
- La seconde est constituée des informations légales obligatoires.



## **RESULTAT 2010 - 2011**

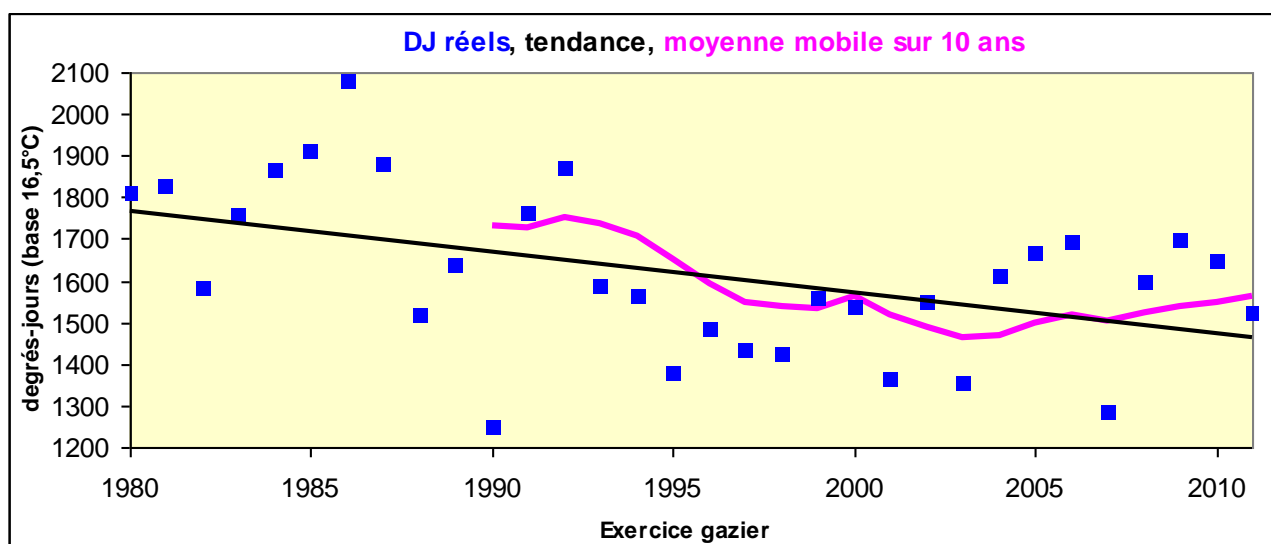
# I. L'énergie transitée

Pour un point de sortie à 1 508 DJU, l'énergie transitée à fin septembre se situe à 4 596 GWh : en baisse de 4,3% par rapport à 2009/2010 (4 802 GWh), et également inférieur de 1% par rapport à la référence budgétaire (4 633 GWh).

## 1.1 Les données climatiques

L'exercice 2010/2011 a vu une climatologie défavorable avec 1 508 DJU enregistrés, soit une baisse de 8,4% par rapport à 2009/2010 et également inférieure de 2,4% par rapport à la référence décennale définie à 1 546 DJU.

### Degrés-jours



### Températures

	2009/2010	Budget 2010-2011	Réel 2010-2011
Degrés jours (base 16,5°C)	1 647	1 544	1 508
Moyenne trentenaire DJ	1 613	1 609	1 602
Moyenne décennale DJ	1 546	1 544	1 562

La moyenne décennale des degrés-jours est en légère hausse du fait de la non prise en compte d'un hiver 2000/2001 « doux ». Nous sommes sur une moyenne décennale de 1 562 DJ.

Pour un point de sortie à 1 508 DJU, l'énergie transitée à fin septembre se situe à 4 596 GWh.

EXERCICE GAZIER	EMISSIONS REELLES EN MWH	DEGRES-JOURS REELS
REALISE 2011	4 596 000	1 508
REALISE 2010	4 793 000	1 646
REALISE 2009	4 986 000	1 698
REALISE 2008	4 894 000	1 599
REALISE 2007	4 344 000	1 286
REALISE 2006	5 070 000	1 692
REALISE 2005	5 052 000	1 665
REALISE 2004	5 077 000	1 611
REALISE 2003	4 466 000	1 356
REALISE 2002	4 775 000	1 550

La baisse tendancielle observée depuis 2007 se confirme. Si nous comparons avec les années 2004 à 2006, nous constatons pour ces années là des quantités transitées de l'ordre de 5 066 GWh pour 1 650 DJU. En 2010-2011 nous avons 4 596 GWh pour 1 508 DJU.

## 1.2 Le chiffre d'affaires d'acheminement

Rappel du budget : 59,5 M€  
Réalisé : 59,8 M€

### RECETTES 2010 / 2011 ISSUES DE L'ACHEMINEMENT (1 508 DJ)

Tarifs d'accès des tiers au réseau de distribution (ATRD) en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2010

	Abonnement annuel (Eur)	Prix proportionnel (Eur/MWh)	Souscription annuelle de capacité jour (Eur/MWh/j)	Terme annuel à la distance (Eur/ml)
T1 <	36,00	32,68		
T2 <	165,12	7,00		
T3 <	582,24	5,36		
T4 >	12 711,84	0,86	215,88	
TP	27 094,56		63,00	54,00
Forfait Cuisine	72,60			

Les recettes directes de l'acheminement s'élèvent à 59,85 M€ dont :

- 59,59 M€ liés à la facturation du transit,
- 0,03 M€ liés à la rectification suite à relève,
- 0,23 M€ liés au dépassement de souscription.

	Nbre de PCE*	MWh	CJA** (MWh/j)	M€
T1	51 415	145 116		6,59
T2	156 034	2 666 974		44,38
T3	1 157	969 301		5,86
T4	34	765 093	5 406	2,45
TP	2	46185	362	0,09
Forfait cuisine	146	2 952		0,22
Rectif relève				0,03
Dépassement CJA				0,23
<b>TOTAL</b>	<b>208 908</b>	<b>4 606 074</b>	<b>5 647</b>	<b>59,85</b>

\* PCE : Point de comptage-Estimation

\*\* CJA : Capacité Journalière d'Acheminement

## DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Le volume de gaz transité dépend également du développement commercial qui se répartit comme suit par marché :

Marché	Budget	Réel
<b>Habitat</b>	17,98 GWh	21,06 GWh
<b>Professionnel</b>	19,00 GWh	9,93 GWh
<b>Total</b>	<b>36,98 GWh</b>	<b>30,99 GWh</b>

### MARCHE HABITAT :

L'énergie gaz naturel tire son épingle du jeu sur le marché de l'habitat avec les nouvelles réglementations thermiques et le contexte énergétique global.

En effet, le gaz naturel apporte actuellement une solution technique :

- aux contraintes réglementaires sur le neuf en se positionnant comme le complément idéal des énergies renouvelables et l'énergie du BBC (Bâtiment Basse Consommation).
- aux obligations de diminution des consommations d'énergie primaire dans l'ancien, segment de marché non encore réglementé.

#### - **Habitat Neuf :**

Le marché des mises en chantier de logements et de maisons individuelles est en repli en 2010 par rapport à 2009 avec une amélioration simultanée de la performance gaz.

Les promoteurs privés construisant des produits investisseurs, réalisent leurs opérations en Label Bâtiments Basse Consommation (BBC). Leurs clients profitent ainsi de l'avantage fiscal maximal de la loi Scellier.

Le gaz naturel sur les opérations labellisées BBC présente un avantage concurrentiel que nous avons démontré et argumenté auprès de l'ensemble des cibles décideurs prescripteurs depuis 2 ans. Grâce à ces actions, nous augmentons notre taux de performance sur cette cible de 20% à 50% portant notre résultat à 3 133 logements pour 13 GWh. A noter que 70% de ces opérations sont réalisées en BBC avec une moyenne de consommation de 4 000 kWh par logement.

Sur le marché de l'individuel, un nouveau regain d'intérêt pour le gaz naturel nous a permis d'augmenter les placements malgré un marché en baisse et ainsi notre taux de performance sur cette cible.



Deux raisons expliquent le fait qu'avec 10% de logements en moins, les placements commerciaux restent stables en habitat neuf :

- la structure des logements (isolation, chauffage centralisé ou non, ...)
- la variation de l'estimation des consommations des logements BBC. Nous avons sous estimé au départ la consommation BBC des logements que nous avons réévaluée en cours d'exercice ce qui aura une incidence sur les commandes futures (pour mémoire GrDF compte 7 000 kWh en logement BBC collectif, Régaz retient en moyenne une valeur comprise entre 4 et 5 000 kWh).

- **Habitat Existant :**

Le marché de l'existant, cible prioritaire pour les diminutions de consommation d'énergie, commence à entreprendre la rénovation de son parc.

Ce démarrage initié par les organismes HLM nous a permis de concrétiser sur l'exercice deux projets significatifs de conversion électricité/Gaz Naturel :

- Résidence Val de Bourde – Villenave d'Ornon – GIRONDE HABITAT - 189 logements,
- La Virginienne – BORDEAUX - SCIC COLIGNY - 78 logements.

Ce marché sera l'un des plus porteurs pour les années à venir dans le cadre de l'amélioration thermique des bâtiments imposée par le Grenelle Environnement.

Les différentes mesures incitatives à la rénovation du patrimoine immobilier devraient favoriser la mise en œuvre de projets. Ainsi nous reconstruisons notre portefeuille d'affaires en cours où des choix énergétiques en faveur du gaz naturel devraient intervenir. Il est à noter que l'augmentation du nombre de projets ne devrait pas permettre d'augmenter le niveau des placements en GWh compte tenu de la baisse des consommations unitaires.

**MARCHE PROFESSIONNEL :**

Le marché professionnel réalise 52% de son objectif de placements 2010/2011.

La première raison est économique avec une baisse significative de l'assiette des projets qui ne permet pas, compte tenu de nos taux de performance actuels, d'atteindre les niveaux de placements espérés.

La deuxième raison est d'ordre technique, dans un contexte environnemental difficile, il n'existe pas encore de solutions gaz éprouvées et adaptées permettant de répondre à des besoins de chaud et de froid dans des conditions économiques acceptables.

Nous conservons le projet First Solar en portefeuille pour 2,3 GWh, cependant l'arrêt de ce projet a pénalisé nos prévisions de placements.

Par ailleurs, nous notons des gains significatifs dans nos premiers dossiers en label BBC, ce qui nous permet d'espérer un nouveau et favorable positionnement de notre énergie en bâtiment tertiaire dans le cadre de la RT 2012 : 3 projets ont été réalisés sur l'exercice.

Compte tenu des tendances à la baisse sur le marché professionnel, la notion d'affaire exceptionnelle va voir son seuil abaissé de 5 à 3 GWh (30% de l'objectif annuel).

## II. Prestations et travaux

Rappel du budget : 7,0 M€  
Réalisé : 7,5 M€

	<b>Réalisé</b>	<b>Budget</b>
Prestations intra-groupe nette :	4,8 M€	4,8 M€
Prestations extérieures :	2,7 M€	2,2 M€

Les prestations intra-groupe, conformément aux contrats de service passés avec les filiales Gaz de Bordeaux et Mixéner, sont relatives à la refacturation des prestations des services tertiaires (Comptabilité-Finance, Ressources humaines, Moyens généraux et Informatique) ainsi qu'à la facturation directe de certaines charges (loyers des bâtiments, utilisation des matériels informatiques, kilomètres parcourus, ...).

Les prestations extérieures couvrent notamment les locations compteurs et prestations catalogues.

## III. Production immobilisée

Rappel du budget : 18,4 M€  
Réalisé : 12,6 M€

	<b>Réalisé</b>	<b>Budget</b>
Investissements réseau :	11,6 M€	14,2 M€
Investissements logiciels :	1,0 M€	4,2 M€

L'économie réalisée sur les travaux d'élimination des réseaux fontes (- 1,2 M€) ainsi que le report des travaux « Tramway » expliquent l'écart entre les Investissements réseau réalisés et les prévisions budgétaires.

En ce qui concerne les Investissements en logiciels, ceux ci sont en cours de production et ne seront livrés que lors de l'exercice prochain.

### 3.1 Les Investissements réseau

L'exercice 2010/2011 a été marqué par la poursuite du programme d'élimination des fontes « Graphite Sphéroïdal 1<sup>ère</sup> génération », le démarrage retardé de la 3<sup>ème</sup> phase du tramway et le prolongement du programme d'ilotage suite à l'incident du 20 mai 2011. Dans le cadre de la réalisation du projet SIG-RGE, 865 k€ ont été investis sur cet exercice ; ce projet devrait aboutir fin 2013.

Le montant global des investissements prévu sur l'exercice était de 14 193 k€. Le réalisé à fin septembre est en retrait de 18 %. Les investissements réalisés portent sur :

## **DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION (1,4 M€)**

### Extensions commerciales

A la fin de l'exercice, 15 000 ml de canalisation et 1 050 PCE ont été réalisés pour un montant global de 1 399 k€, soit un prix moyen de 93,3 €/ml conforme au montant budgété. L'investissement net des participations clients se monte à 939 k€.

Les prévisions étaient de 14 230 ml et 1 170 PCE pour 1,3 M€.

### Densification

Les prévisions budgétaires étaient de 615 PCE pour un montant global de 714 k€. Nous aurons réalisé à fin exercice 704 PCE pour un montant de 693 k€. Ce résultat permet de rattraper une partie du retard de l'année dernière. L'investissement net des participations clients se monte à 495 k€.

## **QUALITE DE LA FOURNITURE ET EXPLOITATION COURANTE (9,4 M€)**

### Elimination des réseaux Fontes : 6,3 M€

Sur cette ligne budgétaire, il était prévu d'éliminer 20 Km de réseau fontes pour un montant de 6 654 k€.

20,5 km de canalisations ont été éliminés pour un montant de 6 254 k€.

Le montant dépensé sur cette activité est inférieur au montant budgété en raison de la réalisation de certaines opérations en coordination avec les travaux de voirie.

### Tramway : 1,1 M€

En raison des retards du projet Tramway Phase 3, les travaux de déplacement ont débuté avec un décalage de 3 mois sur le planning initial. De ce fait, les investissements réalisés sur cet exercice sont en deçà des prévisions budgétaires. 2 730 ml de réseaux devraient être déplacés pour un montant de 1 027 k€ (budget 1 859 k€).

### Changements de compteurs/détendeurs : 0,7 M€

Le budget 2011 VPE a été défini à 412 k€, le réalisé est de 525 k€

L'écart provient essentiellement de la réduction du délai de dépose des compteurs sur les PCE non rattachés à un contrat de livraison, avec pour objectif de renforcer la sécurité concernant les installations gaz inactives. Par ailleurs une hausse significative du nombre de demande de dépose de compteur pour cause de non paiement, de la part des fournisseurs de gaz, a été enregistrée sur cet exercice.

Le budget 2011 pour le changement des détendeurs a été défini à 204 k€, le réel est de 197 k€.

Cet écart provient d'un nombre de détendeurs changés (2 300) en deçà de l'objectif (3 000). Ceci est dû à une activité de sécurité soutenue et à la prise en compte de multiples activités de sécurité préventive : vérification des vannes, actions ponctuelles de changement de matériels défectueux, contrôles de terrain pour validation des bases de données, incidents réseau (Coutras et Bordeaux).

### Renouvellement sur programme de tiers: 0,3 M€

Cette activité dépend exclusivement des demandes de tiers et n'est pas planifiable sur un horizon supérieur à 2 mois.

Par ailleurs le faible nombre de demandes reçues sur l'exercice a pu être traité dans le cadre des chantiers de renouvellement de canalisations, ce qui se traduit par l'absence de dépense sur cette ligne d'investissements (budget 182 k€).

A compter de 2012 cette ligne d'investissements sera réduite de 90%.

### Îlotage réseau BP : 0,2 M€

Pour ce qui concerne l'ilotage du réseau BP, 5 postes étaient prévus sur ce budget. A fin d'exercice 5 postes ont été posés (Treuils, Liberté, Lecocq, Entre deux-mers, Mouneyra). Le montant budgété était de 214 k€ pour un montant réalisé de 242 k€.

#### Modernisation immeubles anciens : 0,2 M€

Le projet de sécurisation des immeubles collectifs anciens sur Bordeaux a pour objectif d'éliminer la totalité des ouvrages en plomb situés à l'intérieur du bâti, ainsi que les nourrices de distribution en plomb à l'extérieur, à l'horizon 2013.

Cette année, 200 installations ont fait l'objet de travaux pour un objectif initial de 290 installations. A fin d'exercice, il devrait rester 500 immeubles à traiter, l'organisation de ces travaux devra être adaptée pour atteindre l'objectif fixé dans le cadre du schéma directeur.

#### Renforcement et maillage technique : 0,07 M€

Le projet de renouvellement de l'acier des boulevards est interrompu pour le moment en raison de l'attente de coordination de travaux dans le cadre de la 3<sup>e</sup> phase du tramway d'une part et d'autre part de la finalisation du projet de l'aménagement de la place Latule. Ce retard est sans incidence sur les investissements car ce décalage avait été anticipé en phase budgétaire.

Par ailleurs, le retard pris dans les études de l'aménagement des bassins à flot a entraîné la non réalisation du chantier de renforcement du réseau primaire cours Lucien Faure à Bordeaux (budget 400 k€). Compte tenu du manque de visibilité actuel sur ce chantier, ce renforcement n'est pas budgété sur le prochain exercice.

#### Protection des branchements existants : 0,06 M€

Cette nouvelle activité a été industrialisée en 2010 au niveau national, Régaz s'est engagé sur un programme de 4 ans auprès de la DREAL. Les périodes de formation du personnel et de négociation de l'approvisionnement de ces nouveaux matériels ont entraîné des décalages dans le lancement des premiers chantiers. Sur les 500 chantiers prévus (198 k€), 150 ont été réalisés sur cet exercice (56 k€). Le retard au démarrage sera absorbé sur les prochains exercices de façon à respecter le planning validé par la DREAL.

#### Divers : 0,4 M€

Sont regroupés ici les investissements sur les postes, la protection cathodique, la télé-relève et la télé-exploitation.

### **AUTRES INVESTISSEMENTS (0,8 M€)**

Ce poste couvre la numérisation des plans, dont le réalisé est conforme aux prévisions budgétaires.

## **3.2 Les Investissements logiciels**

Le budget de 4,2 M€ a été réalisé à hauteur de 2,2 M€ sur les postes suivants :

- la production immobilisée se monte à 1 M€,
- 0,6 M€ ont été immobilisés directement,
- 0,6 M€ ont été facturés à Gaz de Bordeaux.

L'écart de 2 M€ par rapport au budget s'explique à hauteur de 1,5 M€ par une suspension de la mise en place du PGI (Progiciel de Gestion Intégrée) suite à une remise en question de l'intégrateur.

## **IV. Achats**

Rappel du budget : 5,6 M€  
Réalisé : 4,9 M€

## **V. Services extérieurs**

Rappel du budget : 21,9 M€  
Réalisé : 17,8 M€

	Réalisé	Budget
Sous-traitances techniques :	12,5 M€	16,0 M€
Loyers :	3,0 M€	3,5 M€
Entretiens :	1,3 M€	1,2 M€
Assurances :	0,3 M€	0,4 M€
Maintenances :	0,3 M€	0,6 M€
Etudes et recherches :	0,1 M€	0,1 M€
Divers (documentation, travaux administratifs):	0,3 M€	0,1 M€

Les investissements réseaux réalisés ayant été plus faibles que prévu, les charges de terrassements afférentes sont donc de facto inférieures au budget.

## **VI. Autres services extérieurs**

Rappel du budget : 2,2 M€  
Réalisé : 2,4 M€

	Réalisé	Budget
Intérim :	0,5 M€	0,3 M€
Honoraires :	1,0 M€	0,8 M€
Communication :	0,1 M€	0,3 M€
Frais de téléphone / courrier :	0,5 M€	0,6 M€
Frais de déplacement :	0,3 M€	0,2 M€

Les frais de déplacement comprennent 34 k€ liés à l'incident du 20 mai.

## **VII. Impôts et taxes**

Rappel du budget : 1,2 M€  
Réalisé : 1,4 M€

Ce poste couvre essentiellement la contribution économique territoriale (ancienne taxe professionnelle).

## VIII. Frais de personnel

Rappel du budget : 22,6 M€  
Réalisé : 22,6 M€

Ce poste comprend 405 k€ de frais non budgétés (primes et incident du 20 mai).

## IX. Autres charges de gestion courante

Rappel du budget : 2,7 M€  
Réalisé : 2,6 M€

	Réalisé	Budget
Redevance réseau :	2,1 M€	2,1 M€
<i>en application des articles 51-1, 51-2, 51-3 de la Convention d'Exploitation</i>		
Primes commerciales :	0,5 M€	0,6 M€

## X. Amortissements et provisions

Rappel du budget : 11,9 M€  
Réalisé : 14,3 M€

L'augmentation de ce poste est imputable aux provisions de retraites. Dans un premier temps, les calculs fournis par la CNIIEG postérieurement au budget ont entraîné une augmentation liée à la réforme des retraites de 1,4 M€ pris en compte dans l'attendu à mi-exercice. Dans un second temps, les comptes clos au 30/09/2011 intègrent également l'extension de charges existant entre la date de calcul des engagements par la CNIIEG (31/12/2010) et la date de clôture de nos comptes annuels (30/09/2011) pour un impact de 0,8 M€.

## XI. Résultat financier

Rappel du budget : - 1,5 M€  
Réalisé : - 1,0 M€

Il se compose d'une charge de 1,8 M€ d'intérêts de remboursement d'emprunts, d'un produit de 0,5 M€ de dividendes versés par notre filiale Gaz de Bordeaux, et d'un produit net des placements de trésorerie de 0,3 M€.

## **XII. Résultat exceptionnel**

Rappel du budget : - 0,1 M€  
Réalisé : 0,4 M€

Des dégrèvements d'impôts et rentrées exceptionnelles sur fournisseurs expliquent l'évolution de ce poste au regard du budget.

Par ailleurs, dans le résultat attendu à mi-exercice, il avait été provisionné 1 M€ suite à l'incident du 20 mai (500 k€ de dépenses directes, 500 k€ pour des réclamations clients).

Au final, cet incident aura coûté 456 k€ :

- Assistance GDF SUEZ et ELD : 237 k€
- Heures supplémentaires : 117 k€
- Travaux : 48 k€
- Hébergement : 34 k€
- Divers : 20 k€

Il n'y a pas eu d'indemnisation à charge de REGAZ.

## **XIII. Résultat net**

**Impôt sur les sociétés** : 5,6 M€ par application des taux.

**Participation** : 0,6 M€ par application de la formule légale sur des données cumulées REGAZ+GDB.

<p style="text-align: center;"><b>RESULTAT NET :</b> <b>Rappel du budget : 8,8 M€</b> <b>Réalisé : 7,2 M€</b></p>
---

## XIV. Résultat de gestion

EN MILLIERS D'EUROS	BUDGET 2010/2011 1544 DJU	REALISE 2010/2011 1508 DJU
PRESTATIONS ET TRAVAUX	6 459	7 530
ATRD	60 080	59 842
PRODUCTION IMMOBILISEE	18 403	12 577
<b>PRODUCTION</b>	<b>84 942</b>	<b>79 949</b>
ACHATS ET CONSOMMABLES	4 954	4 246
CARBURANTS	190	210
FOURNITURES DE BUREAU	144	166
EAU ENERGIE	390	281
<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>5 678</b>	<b>4 903</b>
SOUS TRAITANCE TECHNIQUE ET INV	16 017	12 730
LOYER IMMEUBLES PARKINGS	1 904	1 872
LOCATIONS AUTRES	1 569	1 154
ENTRETIENS	1 218	1 252
ASSURANCES	363	306
MAINTENANCE	630	385
ETUDES ET RECHERCHES	115	86
DOCS ET DIVERS	46	58
<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>21 861</b>	<b>17 843</b>
INTERIM	253	463
HONORAIRES	793	950
COMMUNICATION	309	128
COTISATIONS ET DIVERS	36	41
TELEPHONE COURRIER	623	546
FRAIS DE DEPLACEMENT	142	250
SERVICES BANCAIRES	15	23
<b>TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS</b>	<b>2 171</b>	<b>2 401</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>55 231</b>	<b>54 802</b>
TAXE PROFESSIONNELLE	870	1 104
DIVERS	357	283
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 227</b>	<b>1 387</b>



<b>EN MILLIERS D'EUROS</b>	<b>BUDGET 2010/2011 1544 DJU</b>	<b>REALISE 2010/2011 1508 DJU</b>
REMUNERATIONS	13 203	12 987
CHARGES	9 289	9 713
CONGES PAYES	215	171
INTERESSEMENT	688	588
TAXES SUR SALAIRES	387	356
REMBOURSEMENT IVD ET IFC	-1 217	-1 216
<b>TOTAL FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>22 565</b>	<b>22 599</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>31 439</b>	<b>30 816</b>
REDEVANCES	2 060	2 121
PRIMES COMMERCIALES	591	475
CREANCES IRRECOUVRABLES	50	24
DIVERS		-3
<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>	<b>2 701</b>	<b>2 617</b>
AMORTISSEMENTS	10 431	10 698
PROVISIONS NETTES	1 435	3 579
<b>TOTAL DOTS AMORTIS PROVS</b>	<b>11 866</b>	<b>14 277</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 873</b>	<b>13 922</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 473</b>	<b>-1 024</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>15 400</b>	<b>12 898</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-129</b>	<b>420</b>
<b>RESULTAT AVANT IS</b>	<b>15 271</b>	<b>13 318</b>
IMPOT SOCIETES	5 422	5 569
PARTICIPATION	1 021	567
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>8 828</b>	<b>7 182</b>

## **XV. Suivi budgétaire des investissements hors réseau (€)**

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT DU BUDGET</b>	<b>MONTANT COMMANDES ET FACTURES</b>	<b>% REALISE</b>
Véhicules	<b>240 500</b>	<b>57 779</b>	<b>24%</b>
Aménagement véhicules		<b>50 700</b>	
Mob et Matériel de bureau	<b>36 800</b>	<b>17 847</b>	<b>48%</b>
Matériel et outillage	<b>206 980</b>	<b>121 484</b>	<b>59%</b>
Aménag.,Instal.,Agenc.	<b>103 567</b>	<b>4 700</b>	<b>5%</b>
Matériel informatique		<b>2 473</b>	
Logiciel informatique			
Matériel transmission	<b>5 000</b>	<b>2 313</b>	<b>46%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>592 847</b>	<b>257 297</b>	<b>43%</b>

## **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

## XVI. Bilan actif

	Notes	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Net</b>			
Immobilisations incorporelles	1	81 579 873	79 555 878
Amortissements et provisions		55 518 560	52 037 902
<b>Net</b>		<b>26 061 313</b>	<b>27 517 976</b>
Immobilisations corporelles	2	190 744 100	181 682 054
Amortissements et provisions	4	71 442 295	65 967 569
<b>Net</b>		<b>119 301 805</b>	<b>115 714 485</b>
Immobilisations financières	3	2 894 722	2 808 350
Provisions			
<b>Net</b>		<b>2 894 722</b>	<b>2 808 350</b>
Titres mis en équivalence			
<b>Total de l'Actif Immobilisé</b>		<b>148 257 840</b>	<b>146 040 811</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en-cours	5	1 061 676	1 145 327
Créances clients et avances versées	6	12 395 944	15 290 303
Autres créances	6	4 241 231	3 080 035
Compte de régularisation	9	357 520	118 850
Valeurs mobilières de placement	8	50 803 715	9 750 499
Disponibilités & Instruments de trésorerie	8	1 290 659	38 943 976
<b>Total de l'Actif Circulant</b>		<b>70 150 745</b>	<b>68 328 990</b>
Activités cédées actif			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>218 408 585</b>	<b>214 369 801</b>

Créances clients : dont avances et acomptes versés 21 114 € au 30/09/11 et 174 425 € au 30/09/10.

## XVII. Bilan passif

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		38 000 000	38 000 000
Primes			
Réserves		35 005 710	29 093 984
Ecart de conversion			
Résultat net		7 182 158	11 773 226
Provisions réglementées		837 140	1 001 053
Subventions d'investissement		350 142	385 156
<b>Total des Capitaux Propres</b>		<b>81 375 150</b>	<b>80 253 419</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
		<b>81 375 150</b>	<b>80 253 419</b>
Autres Fonds Propres			
Provisions	10	15 859 803	12 522 216
<i>Dont Ecart d'acquisition négatif</i>			
<i>Dont Prov.pr risques des ME</i>			
<i>Dont prov. pr impôts différés</i>			
<i>Dont avantages postérieurs à l'emploi</i>			
		13 632 744	10 058 795
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts et dettes financières	11	52 382 047	48 888 014
Concours bancaires - instru. financiers passifs	11	148 556	455 684
Dettes fournisseurs et avances reçues	12	9 796 150	9 043 138
Autres dettes	12	58 647 121	62 964 839
Comptes de régularisation	9	199 759	242 491
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>218 408 586</b>	<b>214 369 801</b>

## XVIII. Compte de résultat

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>82 816 015</b>	<b>86 369 245</b>
Chiffre d'affaires	14	68 352 890	72 118 646
Autres produits d'exploitation	15	14 463 125	14 250 599
<b>Charges d'exploitation</b>	17	<b>68 929 999</b>	<b>64 728 375</b>
Achats et variation de stock		5 574 527	4 945 328
Impôts, taxes et versements assimilés		1 778 452	1 605 149
Charges de personnel	16	23 130 631	21 460 734
Dotations aux amortissements		15 340 631	13 206 897
Autres charges d'exploitation		23 105 758	23 510 267
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 886 016</b>	<b>21 640 870</b>
Produits financiers		1 445 775	885 290
Charges financières		2 469 356	2 433 361
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	18	<b>-1 023 581</b>	<b>-1 548 071</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>12 862 435</b>	<b>20 092 799</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	19	<b>455 948</b>	<b>-467 214</b>
Impôts sur les bénéfices		5 569 126	6 971 185
Participation	25	567 099	881 174
<b>RESULTAT NET</b>		<b>7 182 158</b>	<b>11 773 226</b>

## XIX. Variation des flux de trésorerie

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>7 182 158</b>	<b>11 773 226</b>
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Quote part dans resultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dérive de résultat + Pertes et profits de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	15 784 908	13 488 041
Reprises des Amortissements et provisions	-1 909 801	-1 839 484
Plus et moins values de cession	412 749	351 478
Impôts différés		
Subventions virées au résultat	-35 014	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>21 435 000</b>	<b>23 773 261</b>
<b>Variation des frais financiers</b>	<b>-14 793</b>	<b>-9 653</b>
<b>Variation nette exploitation</b>	<b>3 357 755</b>	<b>-1 963 497</b>
Var° de stock	83 651	128 111
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	2 794 212	-3 520 385
Var° des Dettes d'exploit°	479 892	1 428 777
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>-5 510 245</b>	<b>-29 051</b>
Var°des créances hors exploitation	-1 054 112	750 475
Var°des dettes hors exploitation	-4 174 731	-992 325
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	-281 402	212 799
Pertes & gains de change		
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-2 167 283</b>	<b>-2 002 201</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>19 267 717</b>	<b>21 771 060</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-2 024 790	-893 752
Décaisst / acquisition immos corporelles	-11 118 670	-10 829 690
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	21 816	15 552
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	-147 540	-51 992
Encaisst / cession immos financières	61 168	48 243
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales		-199 980
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-13 208 016</b>	<b>-11 911 619</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital ou apports		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-5 861 500	-3 866 500
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	12 028 993	6 000 000
Remboursement d'emprunts	-8 520 167	-8 878 153
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 352 674</b>	<b>-6 744 653</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>3 707 027</b>	<b>3 124 151</b>
Incidences des variations de taux de change		
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>48 238 791</b>	<b>45 124 003</b>
Reclassement de trésorerie		
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>51 945 818</b>	<b>48 238 791</b>





## **ANNEXES**

## **XX. Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnelles par leur fréquence ou leur montant ont été laissés en résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

D'où la définition du résultat exceptionnel :

Ce sont des charges ou produits d'un montant significatif par rapport au résultat et qui sont :

- \* inhabituels : fort degré d'anomalie par rapport aux activités normales de l'entreprise et à son environnement.
- \* d'une survenance exceptionnelle : forte probabilité de ne pas survenir à nouveau compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

Cette définition rend donc extrêmement rare l'utilisation des comptes exceptionnels.

Toutefois, de par leur classement comptable, les cessions d'immobilisations figurent dans le résultat exceptionnel.

La production immobilisée est évaluée au coût de production. En matière informatique, seules les créations de logiciels sont immobilisées et amorties fiscalement en totalité.

### **COMPTES CONSOLIDÉS**

Le groupe Gaz de Bordeaux établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de Régaz, de Gaz de Bordeaux, de GNV de Bordeaux et de Mixener sont inclus selon la méthode de l'intégration globale, Régaz étant la société consolidante.

## **XXI. Tableau de variation du crédit-bail**

Le crédit bail n'est pas retraité. Toutefois, à titre d'information les montants relatifs aux crédits-baux concernant l'immeuble 6 place Ravezies sont les suivants :

	<b>30/09/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Emprunt correspondant valeur bien	9 013 476	9 013 476
Échéances capital	4 423 741	3 607 551
<b>CAPITAL RESTANT DU</b>	<b>4 589 735</b>	<b>5 405 925</b>
Valeur bien	9 013 476	9 013 476
Amortissement	2 111 745	1 759 788
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE DU BIEN</b>	<b>6 901 731</b>	<b>7 253 688</b>
Échéances totales du crédit-bail périodes	5 883 155	4 970 986
Frais financiers totaux périodes	1 459 414	1 363 435
Capital total périodes	4 423 741	3 607 551

## **XXII. Composition du capital social**

<b>Rubriques</b>	<b>Nature</b>	<b>30/09/2011</b>
		<b>Valeur nominale</b>
1- Actions composant le capital social au début de l'exercice	190 000	200
2- Actions émises pendant l'exercice		
3- Actions remboursées pendant l'exercice		
4- Actions composant le capital social en fin d'exercice	190 000	200



**NOTES RELATIVES  
AU BILAN ACTIF**

## 1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	81 379 913	55 518 560	25 861 353	27 317 620
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	199 960		199 960	200 356
Autres immobilisations incorporelles Crédit-bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes s/ immo incorp.				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>81 579 873</b>	<b>55 518 560</b>	<b>26 061 313</b>	<b>27 517 976</b>

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30 septembre N-1	79 555 878	52 037 902	27 517 976
Augmentations	2 024 790	3 481 057	-1 456 267
Diminutions	795	399	396
Variations de périmètre			
Écarts de change			
<b>30 septembre N</b>	<b>81 579 873</b>	<b>55 518 560</b>	<b>26 061 313</b>

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée informatique ne comprend que les phases d'analyse organique, de programmation et de documentation. Les coûts supportés au titre de l'an 2011 ont été immobilisés et amortis comptablement sur 3 ans et fiscalement sur 12 mois au prorata temporis.

Les immobilisations en cours comprennent les licences et DSD (Dossiers de Spécifications Détaillées) relatives au Progiciel de Gestion Intégrée. En effet, il a été décidé de poursuivre ce projet sur la base du même produit mais avec un autre intégrateur.

## 2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Terrains	224 022	42 672	181 350	<b>190 088</b>
Constructions	3 314 161	1 921 993	1 392 168	<b>1 547 843</b>
Installations tech, mat et outillages ind.	20 977 672	12 795 157	8 182 515	<b>8 401 141</b>
Autres immobilisations corporelles	160 580 243	56 682 473	103 897 770	<b>98 208 367</b>
Immobilisations corporelles en cours	5 648 002		5 648 002	<b>7 367 046</b>
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>190 744 100</b>	<b>71 442 295</b>	<b>119 301 805</b>	<b>115 714 485</b>

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30 septembre N-1	181 682 054	65 967 569	115 714 485
Augmentations	11 248 802	7 216 836	4 031 966
Diminutions	2 186 756	1 742 110	444 646
Variations de périmètre			
Ecart de change			
<b>30 septembre N</b>	<b>190 744 100</b>	<b>71 442 295</b>	<b>119 301 805</b>

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée au coût de production déterminé par l'addition des éléments suivants :

- coût d'acquisition des matières consommées.
- charges directes de production (main d'œuvre et sous-traitance).
- charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production pour un montant de 380 131 € pour 2010-2011.

### **IMMOBILISATIONS APPORTÉES PAR LA VILLE**

La valeur brute des immobilisations apportées par la Ville de Bordeaux en capital a été évaluée par le commissaire aux apports par lots.

Pour passer au total d'un lot à la valeur brute immobilisation par immobilisation, la méthode suivante a été utilisée :

- actualisation au 30/06/91 (par coefficient d'érosion monétaire) des valeurs d'origine de chaque bien.
- coefficients d'abattements pour tenir compte de la vétusté, suivant règles ci-dessous.
- répartition au prorata de la valeur actualisée abattue par rapport au total apporté (par lot).

### Règles d'abattement :

-Progiciels, matériels informatiques et aménagements installations :	20 % par an avec un maximum de 80 %
-Géothermie et compteurs :	5 % par an avec un maximum de 80 %
-Matériels et outillages : mobilier de bureau :	10 % par an avec un maximum de 90 %

## **IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCEDANT**

Ces immobilisations restent la propriété de la Ville de BORDEAUX. Elles ne figurent donc pas à l'actif du bilan de REGAZ.

Toutefois, à titre d'information, les valeurs brutes au 30 septembre 2011 sont les suivantes:

PA 24	Branchements propriété RMGB	15 412 375
PA 25	Branchements sur domaine concédé	21 749 172
PA 27	Canalisations sur sol d'autrui	65 348
PA 30	Réseau transport HP	6 888 276
PA 32	Canalisations propriété RMGB	37 728 492
PA 33	Canalisations domaine concédé	55 579 659
PA 35	Canalisations géothermie	1 444 971
PA 42	Postes de détente RMGB	590 451
PA 43	Postes de détente concessions	570 675
PA 44	Protection cathodique RMGB	10 735
PA 45	Protection cathodique concessions	46 670
<b>TOTAL</b>		<b>140 086 824</b>

Ce montant n'est pas à rapprocher des immobilisations incorporelles dont le montant comprend pour 67 448 112€ de valeur brute correspondant à la redevance de concession passée en charges sur la durée du contrat de concession de 30 ans.

## **IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCESSIONNAIRE**

L'article 69 de la convention d'exploitation avec la Ville de Bordeaux traitant du sort des biens en fin de contrat, qu'elle qu'en soit la cause, prévoit que « les terrains acquis et les ouvrages y compris les biens de renouvellement réalisés par la société, nécessaires au service, sont remis à la Ville. La Ville doit à la société une indemnité égale à la part non amortie de ces immobilisations et réalisations y compris le renouvellement des installations existantes ».

A ce titre, l'engagement de la Ville de Bordeaux se monte à 48 226 168 € au 30 Septembre 2011 et l'engagement de la totalité des autres communes à 54 939 217 € à la même date.

## **AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Le montant de 160 580 243 € correspond aux immobilisations suivantes :

- canalisations mises dans les concessions par le concessionnaire : 116 116 679 €,
- branchements mis dans les concessions par le concessionnaire : 32 601 638 €,
- postes mis dans les concessions par le concessionnaire : 7 140 453€,
- protection cathodique mise dans les concessions par le concessionnaire : 911 214 €,
- véhicules, mobilier et matériel de bureau et matériel informatique : 2 305 705 €,
- Installations générales et agencements : 1 475 393 €,
- Gaz en tuyau : 29 160 €.



### 3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Titres de participations	2 533 450		2 533 450	2 433 450
Créances ratt. à des participations conso.				
Créances ratt. à des participations non conso.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	359 552		359 552	374 220
Actifs financiers				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	1 720		1 720	680
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 894 722</b>		<b>2 894 722</b>	<b>2 808 350</b>

Le montant de 1 720 € correspond à un dépôt de garantie.

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30 septembre N-1	2 808 350		2 808 350
Augmentations	147 540		147 540
Diminutions	61 168		61 168
Variations de périmètre et écarts de change			
<b>30 septembre N</b>	<b>2 894 722</b>		<b>2 894 722</b>

Le montant de 2 533 450 € représente des titres de participation :

- pour 2 000 000 €, il s'agit des titres de **Gaz de Bordeaux** (activité de fourniture de gaz naturel), dont Régaz détient 66%. Le montant du capital de Gaz de Bordeaux est de 757 576 €. Il y a 75 216 € de réserves. Le résultat au 30 septembre 2011 est une perte de - 798 291 €. Le chiffre d'affaires est de 223 741 351 € pour l'exercice du 01/10/2010 au 30/09/2011. Il y a eu 757 576 € de dividendes versés en 2011 au titre des résultats 2010. Enfin, au titre de l'abandon de créance sous clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 3 550 446 € consenti au cours de l'exercice 2007/2008 par Régaz à Gaz de Bordeaux, 757 858 € ont été reversés par Gaz de Bordeaux à Régaz en 2008/2009, 467 347 € au titre de 2009/2010 et enfin aucun versement n'a été effectué au titre de 2010/2011; le solde ressort donc à 2 325 241 € au 30 septembre 2011.
- pour 233 470 € il s'agit de titres de la société **ENE'O** (ex Régie de Carmaux dont l'activité est la distribution et la fourniture de gaz naturel) dont REGAZ détient 3,61% des actions. Le capital est de 6 475 000 €, les réserves de 81 372€ et il n'y a pas de report à nouveau. Au 30 septembre 2010, les fonds propres se montent à 7 023 825 €. Le chiffre d'affaires de l'exercice du 01/10/2009 au 30/09/2010 se monte à 10 829 676 € (12 526 431€ l'exercice précédent). Le résultat net de l'exercice 2009/2010 est de 212 663€ pour 238 278€ l'exercice précédent. Les dividendes reçus au cours de l'exercice se montent à 6 537 €.
- pour 199 980 €, il s'agit de titres de **Gascogne Energie Services** (activité de fourniture et de distribution de gaz naturel) dont Régaz a participé à l'augmentation de capital pour détenir 2,04% des actions. L'exercice social a débuté le premier janvier 2010 pour se terminer le 30

septembre 2010. Il n'est donc pas comparable à l'exercice 2009 (année civile). Le report à nouveau au 30/09/2010 est négatif de 2 924€ pour moins 57 494€ au 31/12/2009. Le résultat de l'exercice est de moins 413 799€ pour plus 54 570 € l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de l'exercice de neuf mois se monte à 4 563 457€ pour 3 105 660 € l'exercice précédent de 12 mois. Au regard de la durée réduite de l'exercice, du développement du chiffre d'affaires et des perspectives de développement de l'entreprise, les titres n'ont pas été dépréciés. Le capital est de 10 108 590€, il n'y a pas de réserves. Il n'y a pas eu de dividendes distribués.

- pour 100 000€, il s'agit de titres de la société **Mixener** dont Régaz détient 100% des titres. Cette société a été immatriculée le 27/01/11. Son activité est l'étude, la conception, la réalisation et l'exploitation de systèmes de réseau énergétique ainsi que les prestations de vente correspondantes. Elle ne travaille pour l'instant que sur le projet des bassins à flots. Elle n'a pas encore d'activité. Au regard des perspectives du projet et de son avancement les titres ne sont pas dépréciés.

Le montant de 361 272 € correspond :

- à des prêts accordés aux agents pour l'accession à la propriété pour 300 552 €,
- à des prêts pour véhicules mis au parc de l'entreprise pour 59 001 €,

Leurs variations sont les suivantes :

<b>ACCESSION A LA PROPRIETE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>PART &lt; 1 an</b>	<b>PART &gt; 1 an</b>
Au 01/10/2010	287 553	24 208	263 345
+ prêts accordés	46 500		
- remboursements	33 501		
<b>= solde 30/09/2011</b>	<b>300 552</b>	<b>25 621</b>	<b>274 931</b>

<b>PRETS DE VEHICULES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>PART &lt; 1 an</b>	<b>PART &gt; 1 an</b>
Au 01/10/2010	86 667	27 666	59 001
+ prêts accordés			
- remboursements	27 666		
<b>= solde 30/09/2011</b>	<b>59 001</b>	<b>28 000</b>	<b>31001</b>

## 4) AMORTISSEMENTS

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Ceux-ci correspondent aux taux habituels. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Nous n'avons constaté aucun amoindrissement de la valeur de nos éléments d'actif qui résulteraient de causes dont les effets n'ont pas été jugés irréversibles.

Les biens apportés en capital ou vendus par la Ville de Bordeaux suivent le régime des biens d'occasion.

Les taux et durées d'amortissement suivants ont été pratiqués :

	<u>OCCASION</u>	<u>NEUF</u>
- Logiciels :	Linéaire 3 ans	Linéaire 3 ans
- Installations	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Recherches essais :	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Matériels outillages :	Linéaire 3 ans	Dégressif 5 ans
- Géothermie, forages :	Linéaire 10 ans	Linéaire 30 ans
- Géothermie s/stations :	Linéaire 10 ans	Linéaire 10 ans
- Compteurs, détendeurs :	Linéaire 10 ans	Durée d'utilisation
- Véhicules et aménage :	Linéaire 3 ans	Linéaire 5 ans
- Mob.,matériel de bureau :	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Matériel informatique :	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Branchements :		Durée d'utilisation
- Postes et protection cathodique :		Durée d'utilisation
- Canalisations :		Durée d'utilisation

Les branchements sont amortis sur 30 ans en linéaire ; les postes et la protection cathodique sur

15 ans en linéaire ; les canalisations sur 25 ans en linéaire.

## AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION PAR LE CONCEDEANT

Ces immobilisations restent la propriété de la Ville de BORDEAUX. Elles ne figurent donc pas à l'actif du bilan de REGAZ.

Toutefois, à titre d'information, les amortissements au 30 septembre 2011 sont les suivantes:

PA	24	Branchements propriété RMGB	11 736 838
PA	25	Branchements sur domaine concédé	19 672 236
PA	27	Canalisations sur sol d'autrui	48 732
PA	30	Réseau transport HP	6 167 019
PA	32	Canalisations propriété RMGB	31 316 792
PA	33	Canalisations domaine concédé	50 959 406
PA	35	Canalisations géothermie	1 298 259
PA	42	Postes de détente RMGB	436 109
PA	43	Postes de détente concessions	506 573
PA	44	Protection cathodique RMGB	10 093
PA	45	Protection cathodique concessions	46 670
<b>TOTAL</b>			<b>122 198 725</b>

Ce montant n'est pas à rapprocher des amortissements des immobilisations incorporelles dont le montant comprend pour 44 786 435€ d'amortissements correspondants à la redevance de concession passée en charges sur la durée du contrat de concession de 30 ans.

## 5) STOCKS

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Matières premières				
En cours biens				
Produits finis				
Marchandises	1 209 081	147 405	1 061 676	1 145 327
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>1 209 081</b>	<b>147 405</b>	<b>1 061 676</b>	<b>1 145 327</b>

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés (calculé mensuellement en tenant compte du stock initial).

Pour tenir compte de la vétusté de certaines pièces, le stock a été déprécié de 147 405 €.

La méthode retenue est la suivante : classement du stock de marchandises en fonction de la date de la dernière commande pour chaque article référencé. Les dépréciations suivantes ont ensuite été pratiquées :

Exercices	Magasin Général
<30/09/2001	100%
2001-2002	90%
2002-2003	90%
2003-2004	80%
2004-2005	70%

2005-2006	60%
2006-2007	50%
2007-2008	30%
2008-2009	20%
2009-2010	10%
2010-2011	0%

## 6) CREANCES

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Avances et acomptes versés	21 114		21 114	174 325
Clients	12 892 546	517 716	12 374 830	15 115 978
<b>CRE. CLIENTS / AV. VERSEES</b>	<b>12 913 660</b>	<b>517 716</b>	<b>12 395 944</b>	<b>15 290 303</b>
Créances sociales	20 264		20 264	15 091
Créances fiscales	4 170 495		4 170 495	2 891 833
Comptes courants débiteurs	50 000		50 000	
Créances sur cession d'immos				
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	472		472	173 111
Instrument financiers dérivés				
Capital souscrit appelé non versé				
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>4 241 231</b>		<b>4 241 231</b>	<b>3 080 035</b>

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés	21 114	
Clients	12 892 546	
Créances sociales	20 264	
Créances fiscales	4 170 495	
Comptes courants débiteurs	50 000	
Créances sur cession d'immos		
Débiteurs divers	472	
Instrument financiers dérivés		
Capital souscrit appelé non versé		
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>17 154 891</b>	

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le solde du compte de provision pour dépréciation se monte à 517 716 €. La provision est calculée en fonction de l'ancienneté des créances clients.

Les comptes clients concernant Gaz de Bordeaux se montent à 10 171 826€

Les comptes clients concernant Mixener se montent à 300 372€

Le compte courant concernant Mixener se monte à 50 000€.

### TABLEAU DE DEPRECIATION

	Clients actifs	Clients résiliés
- soldes clients antérieurs à décembre 2010	100%	100%
- soldes clients de janvier 2011	80%	100%
- soldes clients de février 2011	60%	100%
- soldes clients de mars 2011	40%	100%
- soldes clients d'avril 2011	20%	80%
- soldes clients de mai 2011	0%	60%
- soldes clients de juin 2011	0%	40%
- soldes clients de juillet 2011	0%	20%
- soldes clients d'août 2011	0%	0%
- soldes clients de septembre 2011	0%	0%

Les interventions réalisées avant le 30 septembre et facturées postérieurement sont portées en factures à établir.

## 7) PRODUITS A RECEVOIR

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Fournisseurs avoirs non parvenus	0	5 681
Créances clients et comptes rattachés	6 166 156	6 701 322
Organismes sociaux	0	0
Autres créances	217 671	346 698
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>6 383 827</b>	<b>7 053 701</b>

## 8) TRESORERIE

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Valeurs mobilières de placement	50 803 715	47 750 499
Prov.dép.Valeurs mobilières de placement VMP / Actions propres		
<b>Total valeurs mobilières de placement</b>	<b>50 803 715</b>	<b>47 750 499</b>
Disponibilités	1 290 659	943 976
Instruments financiers Actif		
<b>Total dispo. et instru. de trésorerie</b>	<b>1 290 659</b>	<b>943 976</b>
Concours bancaires courants	148 556	455 684
Instruments financiers Passif		
<b>Sous-total passif</b>	<b>148 556</b>	<b>455 684</b>
<b>TOTAL TRESORERIE NETTE</b>	<b>51 945 818</b>	<b>48 238 791</b>

Les valeurs mobilières de placement sont vendues et achetées au jour de la clôture. Il n'y a donc pas d'écart d'évaluation.

## 9) COMPTES DE REGULARISATION

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
<b>ACTIF</b>		
Charges constatées d'avance	357 520	118 850
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Compte de liaison actif		
Ecart de conversion actif		
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>357 520</b>	<b>118 850</b>
<b>PASSIF</b>		
Produits constatés d'avance	199 759	242 491
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>199 759</b>	<b>242 491</b>

**NOTES RELATIVES  
AU BILAN PASSIF**

## 10) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	A Nouveau	Mouv. de Périmè tre	Augmen- tation	Reprises Utilisées	Repri- ses non Utili- sées	Autres Variat- ions	Ecarts de Conver- sion	Solde
Provisions pour litiges								
Prov. pour garanties données								
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques	1 561 244		234 000		392 000			1 403 244
<b>Total Prov. pour risques</b>	<b>1 561 244</b>		<b>234 000</b>		<b>392 000</b>			<b>1 403 244</b>
Prov. pour pensions								
Prov. pour médaille du travail								
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges								
<b>Total Prov. pour charges</b>								
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 561 244</b>		<b>234 000</b>		<b>392 000</b>			<b>1 403 244</b>

- Une provision pour risque Urssaf de 1 217 240 € portant principalement sur les distributions opérées au titre de la participation légale l'accord signé en 1992 n'ayant pas été renouvelé en 1997 date de sa fin d'application : ce point est contesté. Le contrôle de l'Urssaf a été réalisé en deux fois et porte sur les années 2006 à 2010.
- Risques divers pour 186 003 €.



	A Nouveau	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Reprises Utilisées	Repri-ses non Utili-sées	Autres Varia-tions	Ecarts de convers ion	Solde
Provisions pour litiges								
Prov. pour garanties données								
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques								
<b>Total Prov. pour risques</b>								
Prov. pour pensions	10 058 795		4 427 373	853 424				13 632 744
Prov. pour médaille du travail								
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges	902 177		33 073	111 435				823 815
<b>Total Prov. pour charges</b>	<b>10 960 972</b>		<b>4 460 446</b>	<b>964 859</b>				<b>14 456 559</b>
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 960 972</b>		<b>4 460 446</b>	<b>964 859</b>				<b>14 456 559</b>

## PROVISIONS PENSIONS ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

- Les engagements totaux au titre des engagements calculés par la CNIIEG se montent à 12 305 063 €. Pour mémoire ces engagements financiers mutualisés sont fournis par la CNIIEG à la date du 31/12/2010 en application de l'article 1-I-7 du décret n° 2004-1354 du 10 décembre 2004. L'écart actuariel se monte à 103 966€. L'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires est de 2% ; l'hypothèse de turn-over se situe entre 0% et 0.4% suivant l'âge. La CNIIEG fournit ses estimations au 31 décembre de chaque année. Cette année, une provision a été constituée pour la période du 01/01/2011 au 30/09/2011 pour un montant de 850 000€.
- Il n'y a plus d'engagements au titre des départs dérogatoires.
- Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite se montent à 1 327 681 €. L'hypothèse de turn-over est de 0% ; l'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires de 2%.
- L'ensemble de ces provisions est actualisé à 4,50%.

## LES AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES CONCERNENT

Les médailles de travail du régime général comme celles spécifiques aux industries électriques et gazières. Dans un premier temps, il a été calculé le montant total à verser à chaque salarié (au moment de son départ en retraite) année par année (sans hypothèse de turn-over et de mortalité). Puis, une actualisation a été opérée, également année par année, sur la base de 4,50%. Le montant ainsi provisionné est de 823 815 €.

Les augmentations de provision sont :

- D'exploitation pour 4 460 446€
- Exceptionnelles pour 234 000€.

Les diminutions de provision sont :

- D'exploitation pour 964 859€

## 11) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	52 089 078	48 609 245
Emprunts auprès des établissements de crédit CT		
Dettes participations des salariés		
Dettes financières diverses	292 969	278 769
Dettes financières Crédit-bail		
Concours bancaires courants	148 556	455 684
Instruments financiers Passif		
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>52 530 603</b>	<b>49 343 698</b>

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 992 287	28 862 690	14 234 101
Emprunts auprès des établissements de crédit CT			
Dettes participations des salariés			
Dettes financières diverses	33 726		
Dettes financières Crédit-bail			
Total ICNE	259 243		
Concours bancaires courants	148 556		
Instruments financiers Passif			
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>9 433 812</b>	<b>28 862 690</b>	<b>14 234 101</b>

## 12) AUTRES DETTES

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	8 725 184	7 237 399
Avances et acomptes reçus	1 070 966	1 805 739
Dettes sociales	5 520 414	5 589 531
Dettes fiscales	1 794 801	3 871 374
Fournisseurs d'immobilisations	411 402	281 270
Comptes courants créditeurs	50 886 842	53 088 575
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	33 662	134 089
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>68 443 271</b>	<b>72 007 977</b>

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 236 644		
Avances et acomptes reçus	1 070 966		
Dettes sociales	5 520 414		
Dettes fiscales	1 794 801		
Fournisseurs d'immobilisations	1 899 942		
Comptes courants créditeurs	50 886 842		
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	33 662		
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>68 443 271</b>		

Les comptes fournisseurs concernant Gaz de Bordeaux se montent à 1 552 636€  
 Les dettes fiscales concernant Gaz de Bordeaux se montent à 447 731€  
 Les dettes fiscales concernant Mixener se montent à 49 168€  
 Le compte courant concernant Gaz de Bordeaux se monte à 50 886 842€.

### 13) CHARGES A PAYER

	<b>Valeur Année N</b>	<b>Valeur Année N-1</b>
Clients avoirs à établir	1 070 966	1 805 739
Emprunts et dettes financières diverses		274 036
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 863 567	3 869 704
Dettes fiscales et sociales	4 962 841	5 039 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 849	125 370
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>9 922 223</b>	<b>11 114 137</b>

#### **Commentaires:**

Les charges à payer classées en "autres dettes" comprennent :	<u>24 849</u>	<u>125 370</u>
* Intérêts bancaires :	562	9 503
* Agefiph :	22 485	22 502
* CUB :		72 556
* Autres :	1 802	20 809

**NOTES RELATIVES  
AU COMPTE DE RESULTAT**

## 14) ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Prestations et travaux	2 836 959	2 699 869
Prestations intra-groupe	5 155 734	4 890 528
Acheminement du gaz hors groupe	1 522 838	1 217 996
Acheminement du gaz intra-groupe	58 837 359	63 310 253
<b>TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>68 352 890</b>	<b>72 118 646</b>

## 15) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Production immobilisée	12 576 889	11 679 022
Reprises de provisions	1 181 969	2 531 264
Transferts de charges	700 184	
Divers	4 082	40 313
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>14 463 125</b>	<b>14 250 599</b>

## 16) EFFECTIFS

Comptes	N-1	N
Effectif moyen employé	340	341
Effectif employé		
- salariés	2	
- mis à disposition	3	
Cadres et professions supérieures	53	54
Techniciens et agents de maîtrise	195	196
Employés	98	93
<b>TOTAL</b>	<b>346</b>	<b>343</b>

L'information relative à l'organe de direction, conformément au décret du 29 novembre 1983, n'est pas fournie car cela conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé.

Les droits individuels à la formation non éteints se montent à 36 644 heures.

## **17) CHARGES D'EXPLOITATION**

	<b>Valeurs Année N</b>	<b>Valeurs Année N-1</b>
Achats matières 1ères & autres appro.	3 139 757	2 967 297
Variation stocks matières 1ères & aut. appro.		
Achats de sous-traitance		
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	1 653 788	1 370 982
Autres services extérieurs	16 774 554	17 488 755
Achats de marchandises	700 184	483 221
Variation stocks de marchandises	80 798	123 828
Autres charges externes	3 556 078	3 530 872
Impôts, taxes et versements assimilés	1 778 452	1 605 149
Rémunération du personnel	13 558 536	13 026 783
Charges sociales	9 572 095	8 433 951
Participation des salariés		
Dotations amort. et prov. d'exploit.	15 340 631	13 206 897
Total dot. prov. dep. exp.		
Autres charges d'exploitation	2 775 126	2 490 640
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>68 929 999</b>	<b>64 728 375</b>

## 18) RESULTAT FINANCIER

	<b>Valeurs Année N</b>	<b>Valeurs Année N-1</b>
Total des dividendes	500 000	500 000
Autres produits de participation		6 537
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances et VMP		
Gains de change		
Aj. JV actifs de transaction		
Aj. JV VMP trésorerie		
Aj. JV immos placement		
Produits nets sur cession de VMP	932 748	373 494
Autres produits financiers	13 027	5 259
Reprises sur prov. et amort. financiers		
Escomptes obtenus		
Transfert de charges financières		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 445 775</b>	<b>885 290</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers		
Intérêts et charges financiers	1 972 204	1 751 037
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
Coût du passage à l'EURO		
Escomptes accordés		
Autres charges financières	497 152	682 324
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 469 356</b>	<b>2 433 361</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 023 581</b>	<b>-1 548 071</b>

Les frais financiers concernant la rémunération du compte courant de Gaz de Bordeaux se montent à 612 684€ en 2010/2011 et 405 463€ en 2010/2011.

Les produits financiers concernant la rémunération du compte courant de Mixener se montent à 347€.



## Résultat exceptionnel

	<b>Valeurs Année N</b>	<b>Valeurs Année N-1</b>
Produits exceptionnels sur op. de gestion	81 540	51 139
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs	21 816	15 552
Subventions virées au résultat	35 014	
Autres produits exceptionnels	871 053	1 226 713
Reprises de provisions exceptionnelles	1 025 443	
Transferts de charges exceptionnelles		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 034 866</b>	<b>1 293 404</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	9 593	371 141
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	434 565	367 030
Autres charges exceptionnelles	508 191	422 086
Dotations de provisions exceptionnelles	626 569	600 361
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 578 918</b>	<b>1 760 618</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>455 948</b>	<b>-467 214</b>

Compte tenu de ce résultat exceptionnel, on peut estimer l'impôt à recevoir à ce titre à 156 998 € y compris la contribution sociale. Le montant total de l'impôt étant de 5 569 126 € l'impôt dû au titre des autres éléments se monte donc à 5 412 128 €.



## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

## 19) PRIMES COMMERCIALES

La valeur des engagements pris en matière de primes commerciales et de bonification de prêts au cours de l'exercice 2010/2011 et non encore décaissées se monte à : 893 274.49 €.

La comptabilisation de la charge devrait intervenir pour 726 034 € en 2011/2012 et 167 240 € en 2012/2013.

## 20) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les emprunts qui comportent des possibilités de tirage en fonction de la situation de trésorerie de l'entreprise sont classés en long terme compte tenu de l'engagement ferme et durable et du plan de diminution des plafonds de tirage.

L'entreprise a signé des engagements de swap permettant d'échanger des financements à taux variable contre des financements à taux fixe. Compte tenu des taux à la clôture de l'exercice (en général euribor 3 mois), ceci se traduit par les engagements financiers suivants :

- 2011/2012 : 326 063,14 €
- 2012/2013 : 304 353,84 €
- 2013/2014 : 183 872,63 €
- 2014/2015 : 84 224,12 €
- 2015/2016 : 19 173,56 €
- 2016/2017 : - 4 243,95 €
- 2017/2018 : - 10 059,88 €
- 2018/2019 : - 8 339,66 €
- 2019/2020 : - 5 135,01 €
- 2020/2021 : - 1 491,10 €

## 21) FIN DU CONTRAT DE CONCESSION

Les engagements reçus par REGAZ s'élevaient à : cf note 2.

## 22) IMPOSITION DIFFEREE

<b>Nature des différences temporaires ACCROISSEMENTS</b>	<b>30/09/2011</b>
Amortissements dérogatoires	288 255
<b>TOTAL</b>	<b>288 255</b>
<b>Nature des différences temporaires ALLEGEMENTS</b>	<b>30/09/2011</b>
Provision non déductible l'année de la comptabilisation: participation	195 271
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation: organique et aide au logement	54 980
<b>TOTAL</b>	<b>250 251</b>

## **23) RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<b>NATURE DES INDICATIONS</b>	<b>2006/2007</b>	<b>2007/2008</b>	<b>2008/2009</b>	<b>2009/2010</b>	<b>2010/2011</b>
<b>CAPITAL FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	38 000 000	38 000 000	38 000 000	38 000 000	38 000 000
Nombre d'actions existantes	190 000	190 000	190 000	190 000	190 000
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	206 319 750	67 295 343	67 260 267	72 118 647	68 352 890
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	25 838 984	22 980 630	29 331 552	31 384 801	27 078 170
Impôts sur les bénéfiques	5 839 000	4 601 438	5 039 765	6 971 185	5 569 126
Participation des salariés	1 292 024	724 605	732 435	881 174	567 099
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	6 381 711	9 820 251	11 478 159	11 773 227	7 182 158
Résultat distribué	3 040 000	3 515 000	3 866 500	5 861 500	
<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation mais avant amortissements et provisions	85	93	124	124	110
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	34	52	60	62	38
Dividendes attribués à chaque action	16,00	18,50	20,35	30,85	
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen exercice	502	350	342	342	341
Montant masse salariale exercice	17 217 139	13 185 850	12 423 850	13 026 783	13 558 536
Montant des sommes versées au titre des charges sociales de l'exercice	9 459 731	7 827 510	7 998 017	8 433 951	9 572 095

## 24) PARTICIPATION

$$\text{FORMULE DE CALCUL : } P = 1/2 ( B - C \times 5\% ) \times ( S / VA )$$

**P** = Provision pour participation  
**B** = Bénéfice net  
**C** = Capitaux propres  
**S** = Salaires bruts  
**VA** = Valeur ajoutée

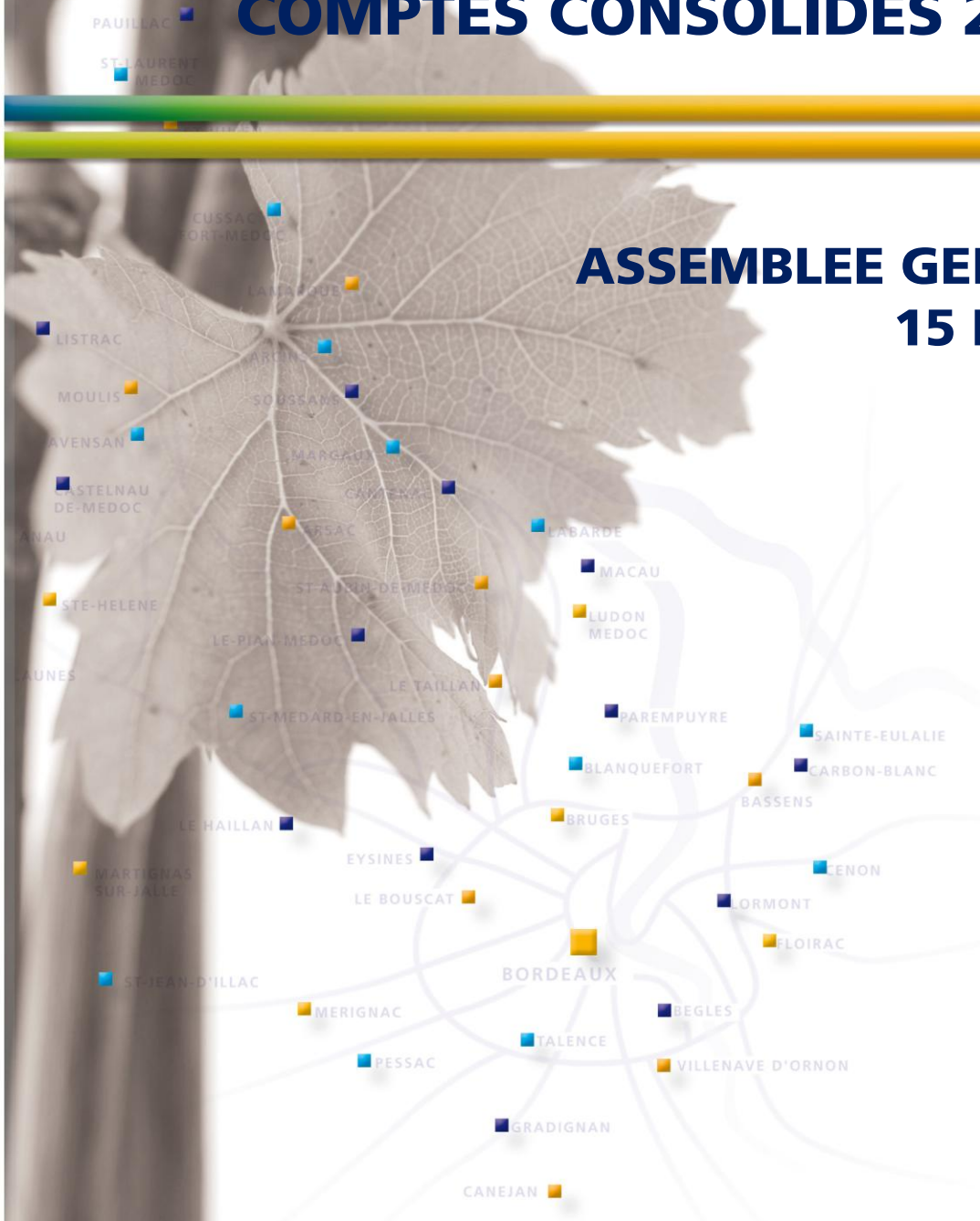
### DETERMINATION DES DIVERS ELEMENTS

<b>B</b>	Résultat fiscal	<b>11 737 170</b>
<b>C</b>	Capitaux propres	<b>102 211 450</b>
<b>S</b>	Salaires bruts (dont avantages en nature)	<b>18 384 538</b>
<b>VA</b>	Charges de personnel	32 908 177
	+ Impôts et taxes et versements assimilés (hors T.V.A.)	2 619 882
	+ Charges financières	2 505 667
	+ Dotation de l'exercice aux amortissements	11 581 364
	+ Dotation de l'exercice aux provisions (hors dotations exceptionnelles)	8 781 378
	+ Résultat courant	13 569 859
	<b>TOTAL VALEUR AJOUTEE</b>	<b>71 966 326</b>
<b>MONTANT DE LA PROVISION</b>		
		<b>846 416</b>

La participation est calculée sur la base des comptes additionnés Gaz de Bordeaux plus Régaz, seuls les comptes réciproques de charges et de produits étant éliminés. La part revenant à REGAZ s'élève à 567 099 €.

# RAPPORT ANNUEL GROUPE REGAZ/GAZ DE BORDEAUX COMPTES CONSOLIDES 2010-2011

## ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2012



**REGAZ**  
BORDEAUX  
*Porteur d'énergie*

**Gaz de Bordeaux**  
voir loin, rester proche







## TABLE DES MATIERES

<b>NOTE LIMINAIRE</b>	<b>4</b>
<b>RESULTAT 2010 - 2011</b>	<b>6</b>
<b>I. La marge gaz</b>	<b>7</b>
<b>II. Les produits du transit</b>	<b>13</b>
<b>III. Prestations et travaux</b>	<b>13</b>
<b>IV. Production immobilisée</b>	<b>15</b>
<b>V. Achats</b>	<b>17</b>
<b>VI. Services extérieurs</b>	<b>18</b>
<b>VII. Autres services extérieurs</b>	<b>18</b>
<b>VIII. Impôts et taxes</b>	<b>18</b>
<b>IX. Frais de personnel</b>	<b>18</b>
<b>X. Autres charges de gestion courante</b>	<b>19</b>
<b>XI. Amortissements et provisions</b>	<b>19</b>
<b>XII. Résultat financier</b>	<b>19</b>
<b>XIII. Résultat Exceptionnel</b>	<b>19</b>
<b>XIV. Résultat net consolidé</b>	<b>20</b>
<b>XV. Résultat de gestion</b>	<b>21</b>
<b>XVI. Suivi budgétaire des investissements hors réseau (€)</b>	<b>23</b>
<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>25</b>
<b>XVII. Bilan actif consolidé</b>	<b>26</b>
<b>XVIII. Bilan passif consolidé</b>	<b>27</b>
<b>XIX. Compte de résultat consolidé</b>	<b>28</b>
<b>XX. Variation des flux de trésorerie</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>31</b>
<b>XXI. Périmètre et méthode de consolidation</b>	<b>32</b>
<b>XXII. Règles et méthodes comptables</b>	<b>32</b>
<b>XXIII. Tableau de variation du crédit bail</b>	<b>33</b>
<b>XXIV. Tableau de variation des capitaux propres consolidés (part du groupe)</b>	<b>33</b>
<b>XXV. Preuve d'impôt</b>	<b>34</b>
<b>NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF</b>	<b>35</b>
1) Immobilisations incorporelles	36
2) Immobilisations corporelles	37
<b>Immobilisations apportées par la Ville</b>	<b>37</b>
<b>Immobilisations mises en concession par le concédant</b>	<b>38</b>

<b>Immobilisations mises en concession par le concessionnaire</b>	<b>38</b>
3) Immobilisations financières	39
4) Amortissements	41
<b>Amortissement des immobilisations mises en concession par le concédant</b>	<b>41</b>
5) Stocks	42
6) Créances	43
7) Produits à recevoir	44
8) Trésorerie Nette	45
9) Comptes de régularisation	45
<b>NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF</b>	<b>48</b>
11) Provisions pour risques et charges	49
<b>Provisions pensions et autres avantages au personnel</b>	<b>50</b>
<b>Les autres provisions pour charges concernent :</b>	<b>51</b>
12) Emprunts et dettes financières	51
13) Autres dettes	53
14) Charges à payer	54
<b>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>55</b>
15) Analyse du chiffre d'affaires	56
16) Autres produits d'exploitation	56
17) Effectifs par méthodes	57
18) Charges d'exploitation	58
19) Résultat financier	59
20) Résultat exceptionnel	60
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>61</b>
21) Primes commerciales	62
22) Engagements financiers	62
23) Fin du contrat de concession	62
24) Participation	63

## **NOTE LIMINAIRE**

Le document qui vous est présenté comprend deux parties.

- La première porte sur le compte de résultat détaillé accompagné d'un commentaire et des réalisations d'investissements.
- La seconde est constituée des informations légales obligatoires.



## **RESULTAT 2010 - 2011**

# I. La marge gaz

La marge gaz s'entend comme la différence entre le chiffre d'affaires gaz, la CTA, les achats gaz, les coûts ATRD/ATRT/Stockage.

Elle est sensible aux données climatiques, aux mouvements du portefeuille, aux placements commerciaux et aux volumes effectifs.

## 1.1 Les données climatiques et tarifaires

La quantité de gaz vendue sur l'exercice 2010/2011 est de **4 572 GWh** (hors compte d'écart) pour une rigueur climatique de **1 508 DJU** (les prévisions budgétaires avaient été fixées à 4 497 GWh pour 1546 DJU).

Les coûts d'achat et les tarifs réglementés de vente ont évolué comme suit :

Date	Variation à l'achat en €/MWh	Variation à la vente en €/MWh
01/10/2010	- 3,90	- 3,90
01/01/2011	- 0,30	- 0,30
01/04/2011	+3,80	+ 3,80
01/07/2011	+ 4,41	+ 4,91

En matière tarifaire, cet exercice se caractérise par des mouvements à l'achat et à la vente identiques, à l'exception du mois de juillet 2011 qui prend en compte à la vente, outre l'application de la formule d'actualisation des coûts « matière », les variations des charges hors approvisionnement.

En effet, depuis juillet 2010 et dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire, Gaz de Bordeaux a l'obligation, lors de son dépôt de juillet, de présenter à la DGEC l'ensemble des charges liées au tarif réglementé tarif par tarif.

Ainsi, en juillet 2011, après un travail préparatoire d'identification et de ventilation des coûts d'approvisionnement et hors approvisionnement, Gaz de Bordeaux a pu présenter à la CRE et au ministère :

- une demande de maintien de la formule d'actualisation tarifaire actée dans le précédent arrêté (Gaz de Bordeaux n'a pas fait évoluer sa formule d'achat réglementé entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 1<sup>er</sup> juillet 2011) ;
- une proposition de barème tarifaire fondée sur :
  - une analyse précise des coûts par tarifs ;
  - une étanchéité entre chaque tarif, permettant d'éviter toute subvention croisée, calculée sans variation des primes fixes (pour les tarifs DP) ;
  - le maintien du niveau de marge raisonnable (selon la formule figurant dans le décret du 18 décembre 2009) à niveau arrêté lors du dépôt de juillet 2010.

Les propositions de Gaz de Bordeaux ayant été acceptées, le ministère a pu prendre (le 4 août 2011) un arrêté fixant le cadre général d'évolution et la formule d'actualisation des tarifs réglementés de Gaz de Bordeaux et valant pour une année. Cet arrêté a été lui-même publié le 28 septembre.

## 1.2 Le chiffre d'affaires gaz

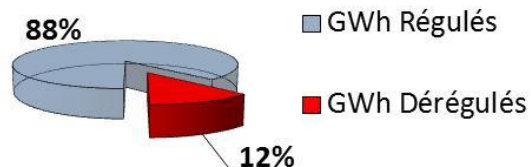
Rappel du budget : 221,2 M€  
Réalisé : 215,8 M€

Il est la résultante tant des variations des données tarifaires (effet prix) que des évolutions des données climatiques et de développement commercial (effet volume).

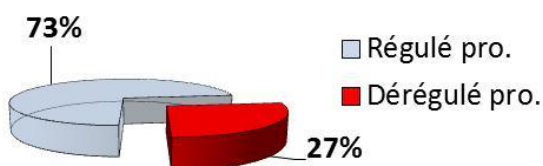
### S'agissant de la REPARTITION DES QUANTITES VENDUES :

Les tarifs réglementés restent largement privilégiés par les clients, même si l'émergence des offres en prix de marché constatée l'année dernière se confirme passant de 7% à 12%.

Répartition GWh :  
REGULE / DEREGULE

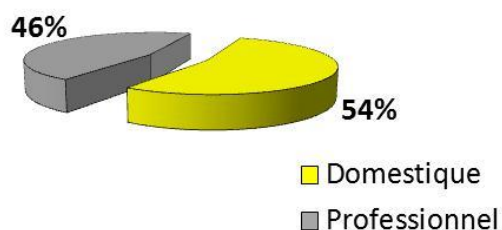


GWh du marché professionnel :  
REGULE / DEREGULE



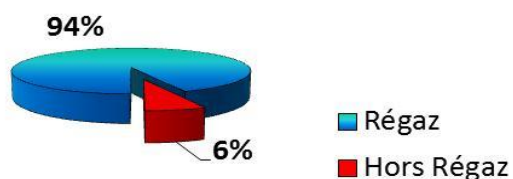
C'est évidemment sur le marché professionnel, et notamment sur le segment des clients industriels gros consommateurs, que la progression des offres de prix de marché est la plus visible, le pourcentage de volume vendu en déréglementé sur le marché professionnel ayant quasiment doublé, passant de 15 à 27%.

Répartition des GWh  
en fonction des marchés

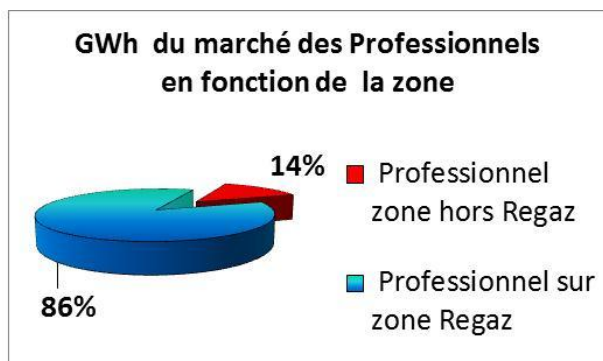


Par rapport à l'exercice précédent, la répartition des quantités vendues entre le marché résidentiel et le marché professionnel reste quasiment stable.

Répartition des GWh  
en fonction de la zone



Enfin, il faut noter que l'exercice 2010/2011 confirme les bons résultats du développement des ventes hors territoire historique qui passe de 3% à 6% des volumes.



Ramené sur le seul marché professionnel, ce pourcentage passe à 14%

## **Le développement commercial de REGAZ**

Il se répartit comme suit par marché :

Marché	Budget	Réel
<b>Habitat</b>	17,98 GWh	21,06 GWh
<b>Professionnel</b>	19,00 GWh	9,93 GWh
<b>Total</b>	<b>36,98 GWh</b>	<b>30,99 GWh</b>

### MARCHE HABITAT :

L'énergie gaz naturel tire son épingle du jeu sur le marché de l'habitat avec les nouvelles réglementations thermiques et le contexte énergétique global.

En effet, le gaz naturel apporte actuellement une solution technique :

- aux contraintes réglementaires sur le neuf en se positionnant comme le complément idéal des énergies renouvelables et l'énergie du BBC.
- aux obligations de diminution des consommations d'énergie primaire dans l'ancien, segment de marché non encore réglementé.

### **Habitat Neuf :**

Le marché des mises en chantier de logements et de maisons individuelles est en repli en 2010 par rapport à 2009 avec une amélioration simultanée de la performance gaz.

Les promoteurs privés construisant des produits pour les investisseurs, réalisent leurs opérations en Label Bâtiment Basse Consommation. Leurs clients profitent ainsi de l'avantage fiscal maximal de la loi Scellier.

Le gaz naturel sur les opérations labellisées BBC présente un avantage concurrentiel que nous avons démontré et argumenté auprès de l'ensemble des cibles décideurs prescripteurs depuis 2 ans. Grâce à ces actions, nous augmentons notre taux de performance sur cette cible de 20% à 50% portant notre résultat à 3 133 logements pour 13 GWh. A noter que 70% de ces opérations sont réalisées en BBC avec une moyenne de consommation de 4 000 kWh par logement.

Sur le marché de l'individuel, un nouveau regain d'intérêt pour le gaz naturel nous a permis d'augmenter les placements (malgré un marché en baisse) et notre taux de performance sur cette cible.

Deux raisons expliquent le fait qu'avec 10% de logements en moins, les placements commerciaux restent stables en habitat neuf :

- la structure des logements (isolation, chauffage centralisé ou non, ...)
- la variation de l'estimation des consommations des logements BBC.

Nous avons sous-estimé au départ la consommation BBC des logements.



Nous l'avons réévaluée en cours d'exercice, ce qui aura une incidence sur les commandes futures (pour mémoire GrDF compte 7 000 kWh en logement BBC collectif, Régaz retient en moyenne une valeur comprise entre 4 et 5 000 kWh).

- **Habitat Existant :**

Le marché de l'existant, cible prioritaire pour les diminutions de consommation d'énergie, commence à entreprendre la rénovation de son parc.

Ce démarrage initié par les organismes HLM nous a permis de concrétiser sur l'exercice deux projets significatifs de conversion électricité/gaz naturel :

- Résidence Val de Bourde – Villenave d'Ornon – GIRONDE HABITAT - 189 logements,
- La Virginienne – BORDEAUX - SCIC COLIGNY - 78 logements.

Ce marché sera l'un des plus porteurs pour les années à venir dans le cadre de l'amélioration thermique des bâtiments imposée par le Grenelle Environnement.

Les différentes mesures incitatives à la rénovation du patrimoine immobilier devraient favoriser la mise en œuvre de projets. Ainsi nous reconstruisons notre portefeuille d'affaires en cours via des choix énergétiques en faveur du gaz naturel. Il est à noter que la hausse du nombre de projets ne devrait pas permettre d'augmenter le niveau des placements en GWh compte tenu de la baisse des consommations unitaires.

MARCHE PROFESSIONNEL :

Le marché professionnel réalise 52% de son objectif de placements 2010/2011.

La première raison est économique avec une baisse significative de l'assiette des projets qui ne permet pas, compte tenu de nos taux de performances actuels, d'atteindre les niveaux de placements espérés.

La deuxième raison est d'ordre technique, dans un contexte environnemental difficile, il n'existe pas encore de solutions gaz éprouvées et adaptées permettant de répondre à des besoins de chaud et de froid dans des conditions économiques acceptables.

Nous conservons le projet First Solar en portefeuille pour 2,3 GWh, cependant l'arrêt de ce projet a pénalisé nos prévisions de placements.

Par ailleurs, nous notons des gains significatifs dans nos premiers dossiers en label BBC, ce qui nous permet d'espérer un nouveau positionnement plus favorable de notre énergie en bâtiment tertiaire dans le cadre de la RT 2012 : 3 projets réalisés sur l'exercice.

Compte tenu des tendances à la baisse sur le marché professionnel, la notion d'affaire exceptionnelle va voir son seuil abaissé de 5 à 3 GWh (30% de l'objectif annuel).

## ***Le développement commercial de GAZ DE BORDEAUX***

Il est cohérent avec le budget sur le territoire historique et **en forte progression sur le hors territoire.**

<b>Marché</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
Habitat	14 GWh	12 GWh
Professionnel	16 GWh	19 GWh
Grands Comptes	49 GWh	140 GWh
<b>Total</b>	<b>79 GWh</b>	<b>171 GWh</b>

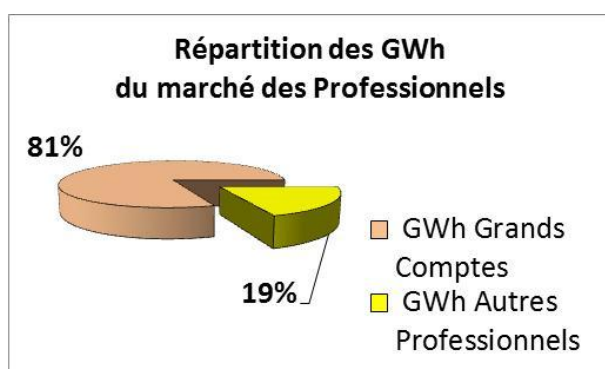
### MARCHE HABITAT :

Les placements sur le marché habitat totalisent 12 GWh pour 1 102 logements et un objectif budgétaire de 14 GWh et 1 287 logements. L'écart s'explique par un décalage dans la livraison de plusieurs résidences neuves sur les derniers mois de cet exercice.

Sur ce segment, les changements de fournisseurs gaz restent toujours marginaux (seulement 7 changements enregistrés), Gaz de Bordeaux souffrant plus de la concurrence de l'énergie électrique que de celle d'autres fournisseurs.

### MARCHE PROFESSIONNEL ET GRANDS COMPTES :

Au sein du marché professionnel, le segment grands comptes (clients dont la consommation annuelle excède 5 GWh) représente plus de 80% des quantités vendues.



#### - **Marché Professionnel**

Les placements sur ce secteur ont dépassé l'objectif budgétaire (19 GWh placés pour une prévision de 16 GWh). Cela traduit les efforts de l'entreprise en matière de reconquête de clients (près de 5 GWh) et les premiers placements hors territoire sur ce segment de marché (près de 2 GWh), notamment pour des décideurs locaux ayant un développement de leurs activités sur le département de la Gironde.

Le volume de pertes sur le marché professionnel est resté limité à 2,9 GWh sur l'exercice, au bénéfice essentiel d'Altergaz pour 7 PCE mais aussi d'Alvéa (TEGAZ) sur la fin de l'exercice pour 2 PCE.

#### - **Marché Grands Comptes**

Il s'agit de la partie de clientèle la plus sensible à la concurrence.

Le nombre de fournisseurs concurrents ayant souscrit un contrat d'acheminement sur la zone REGAZ a doublé durant l'exercice.

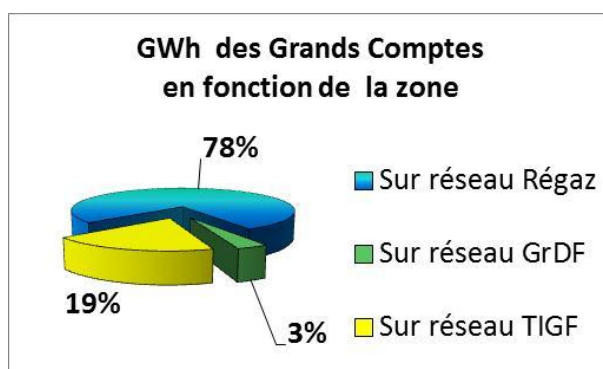
L'effort commercial a été porté sur :

- La reconquête de clients perdus (ELIS, Lycées...)
- La conquête de clients hors réseau REGAZ (Rive Droite Environnement, Lycées...)
- La limitation des pertes à la concurrence (ASTRIA, Snecma Propulsion Solide, Haut l'Evêque...)

A titre d'exemple dans le cadre de la consultation du Conseil Régional pour le renouvellement des contrats d'exploitation des lycées, Gaz de Bordeaux qui avait perdu face à ALTERGAZ la fourniture de la moitié des lycées situées sur zone REGAZ, les a reconquis en totalité, a fidélisé l'autre moitié et a gagné hors territoire 38 lycées sur toute l'Aquitaine.

Au total, le bilan des placements sur ce segment s'établit à 140 GWh.

La répartition par réseau (REGAZ/GrDF/TIGF) des volumes contractuels Grands Comptes s'établit ainsi :



Durant cet exercice Gaz de Bordeaux a limité ses pertes à la concurrence pour près de 84 GWh.

La balance gain/perte est donc largement en faveur de Gaz de Bordeaux sur cet exercice.

### 1.3 Les achats de gaz

Rappel du budget : 140,5 M€  
Réalisé : 137,5 M€

Les achats gaz sont inférieurs en valeur à la prévision budgétaire, principalement en raison du basculement de volumes prévus au budget en usage domestique vers des usages professionnels (territoire et hors territoire).

### 1.4 La marge gaz

Rappel du budget : 80,7 M€  
Réalisé : 78,3 M€

Cette diminution de la marge gaz entre le réalisé et l'attendu a plusieurs explications.

#### → Avenant Altergaz (- 820 K€)

Le budget 2010/2011 ainsi que le dépôt tarifaire de juillet 2010, prenaient en compte la résolution en notre faveur des négociations relatives à la régularisation d'un avenant avec Altergaz concernant la répercussion des coûts de stockage.

A ce jour, la situation n'est pas réglée et les règles comptables obligent à constater les montants facturés sans préjuger de l'issue des discussions.

#### → Effet « volumes » sur la couverture des charges fixes (- 303 K€) :

Même si les volumes globaux sont conformes au budget, leur répartition est très différente des hypothèses budgétaires.

#### Hypothèses budgétaires :

Consommation moyenne budget 2010-2011 pour un client 305 = **17,12 MWh**

#### Point de sortie :

Consommation réelle moyenne 2010-2011 pour un client 305 = **15,07 MWh**

#### Construction du tarif 305 par variabilisation d'une partie des charges fixes :

Charges fixes non répercutées dans l'abonnement = 2 €/client

#### Valorisation de l'écart sur la couverture des charges fixes :

Nombre de clients en 305 sur 2010/2011 = 151 540

Impact sur la marge gaz = - 303 K€ (151 540 x 2€)

→ **Les autres effets** étant les conséquences de passages en dérégulé (-285 k€), de diminution des volumes domestiques (-3 117 k€), d'augmentation des volumes professionnels (+1 541 k€), de rattrapage de différentiel tarifaire concernant les agents IEG (+131 k€), et de biais (+449 k€).

## **II. Les produits du transit**

Rappel du budget : 1,4 M€

Réalisé : 0,8 M€

## **III. Prestations et travaux**

Rappel du budget : 11,8 M€

Réalisé : 10,4 M€

En plus des **FACTURATIONS CATALOGUES ET PRESTATIONS DE TRAVAUX REALISEES PAR REGAZ** pour 2,7 M€, ce poste couvre le service après-vente à la clientèle, les ventes d'installations et les travaux réalisés par Gaz de Bordeaux pour 6,8 M€ et 0,9 M€ de facturations diverses à la clientèle.

Le chiffre d'affaire de l'activité **PRESTATIONS TECHNIQUES A LA CLIENTELE DE GAZ DE BORDEAUX** à la fin de l'exercice 2010/2011 est de 6,8 M€ (6,4 M€ travaux + 0,2 M€ géothermie + 0,2 M€ photovoltaïque, soit 75 % de l'objectif budgétaire.

Ce repli de 25% est imputable à un volume d'affaires traitées inférieur aux objectifs (réalisation des contrats de maintenance -10%, remplacements d'appareils -16%, chantiers professionnels -25%)

Le taux de marge contributive quant à lui (CA – achats – sous-traitance technique) est de 43,2% contre 47,8% prévus au budget.

#### **- Activité chantiers auprès de la clientèle domestique**

Si ce secteur d'activité enregistre des résultats en volume inférieurs de 16% aux objectifs, le chiffre d'affaire est quant à lui en repli de 37%.

Cette évolution résulte d'une baisse du panier moyen des affaires gagnées (-21% soit 2360 € contre 3000 € prévus au budget).

A l'issue du premier semestre de l'exercice et face au constat d'un retard pris dans l'atteinte de nos objectifs, nous avons bâti des offres « low cost » incitant nos clients à accélérer leur décision de réalisation des travaux envisagés.

Ces offres, si elles respectent le taux de marge contributive prévu au budget n'ont pas permis d'atteindre le niveau de CA et de marge prévus. Toutefois, elles ont permis, à la fois d'assainir le parc que nous maintenons (ce qui devrait avoir, à terme, un impact sur notre taux de dépannage), et de mettre à la disposition des techniciens d'intervention une offre commerciale compétitive ; de fait, leur part dans la réalisation des objectifs de remplacement d'appareils est passée entre 2010 et 2011 de 15% (126 devis signés) à 24% (248).

L'activité photovoltaïque a, quant à elle, souffert de la baisse annoncée des prix de rachat de l'électricité ainsi que de la révision des mesures fiscales d'accompagnement de ce type de travaux (15 ventes pour un prévisionnel de 30 et 240 k€ pour un objectif de 480 k€).

#### - **Maintenance des installations domestiques**

A la fin de l'exercice, 22 964 contrats sont en portefeuille, ce qui représente une progression de 4 % par rapport à l'exercice précédent.

Le réalisé à 2 570 k€ représente 84 % de l'objectif budgétaire.

66% des 36 652 interventions ont été réalisées par les équipes de Gaz de Bordeaux (le solde étant sous-traité).

Par rapport à l'exercice précédent, une nette progression (67 %) des prestations hors contrat (petits travaux de plomberie) a été constatée. Celles-ci passent de 170 à 267 k€, grâce à la mise en place d'une gestion spécifique de ce genre de demande génératrice de marge.

Les choix opérés en termes de logistique sur cette activité (attribution de portefeuilles de clients répartis sur des zones à forte densité de contrats à des groupes de 2 ou 3 techniciens) ont permis d'optimiser la gestion du portefeuille clients et d'améliorer la productivité tout en responsabilisant les techniciens sur la gestion de leur parc de contrats.

#### - **Maintenance et travaux dans l'habitat collectif**

Le résultat sur ce marché atteint 84% de l'objectif ; s'il est conforme en termes d'activité de maintenance, il en va différemment des travaux induits. En effet, une évolution réglementaire impose aux donneurs d'ordre de mettre en concurrence de façon systématique les titulaires de contrat pour toute opération de remplacement d'appareils. Nos propositions n'ont que rarement été retenues, les conditions financières dans lesquelles ces marchés ont été remportés étant bien inférieures à nos critères de rentabilité.

#### - **Maintenance et réalisation d'installations professionnelles**

Le chiffre d'affaires réalisé atteint 73% de l'objectif ; malgré un maintien du portefeuille de contrats, l'activité chantiers n'est pas à la hauteur du potentiel, même si des travaux inédits (DSC) sont, pour partie venus conforter le résultat, avec une marge brute de 15%.

Les chantiers d'envergure (100 à 200 k€) étant soumis à une très forte concurrence avec une pression importante sur les prix, il conviendra, sur l'exercice à venir de se concentrer sur des projets situés entre 20 et 50 k€ afin de pouvoir développer et conforter le modèle énergie et services de Gaz de Bordeaux sur ce marché.

## - Géothermie

La baisse du Chiffre d'affaires est principalement due à la une diminution des consommations (piscine Galin, ...) à l'abandon de certains projets (école A. France) et à quelques aléas techniques sur le réseau (préfecture).

### **Synthèse de l'activité Travaux & Services de GDB (hors géothermie)**

Cette activité ne présente pas un résultat équilibré, la faiblesse de la marge contributive (+ 994 K€) ne permet pas de couvrir les charges directes (frais de personnel non « productif ») et de ce fait, la marge brute est négative (- 459 K€).

Les frais de gestion et de structure (coûts commerciaux, coûts marketing, coûts supports, loyer immeubles, frais de véhicules, ...), s'établissent à 3 190 K€ portant la marge nette à - 3 650 K€

Dans le futur des efforts se devront d'être faits pour :

- Développer les ventes afin d'absorber les coûts directs et de ce fait améliorer la marge brute.
- Réduire les frais de gestion et de structure pour atteindre un niveau raisonnable de marge nette, et ce en prenant en compte que cette activité véhicule une image positive de Gaz de Bordeaux auprès de la clientèle, fidélisant ainsi cette dernière à la fourniture du gaz par GDB.

## **IV. Production immobilisée**

Rappel du budget : 19,1 M€  
Réalisé : 12,8 M€

	Réalisé	Budget
Investissements réseau :	11,6 M€	14,2 M€
Investissements logiciels :	1,2 M€	4,9 M€

### **1.1. Les Investissements réseau**

L'exercice 2010/2011 a été marqué par la poursuite du programme d'élimination des fontes « Graphite Sphéroïdal 1<sup>ère</sup> génération », le démarrage retardé de la 3<sup>ème</sup> phase du tramway et le prolongement du programme d'ilotage suite à l'incident du 20 mai 2011. Dans le cadre de la réalisation du projet SIG-RGE, 865 k€ ont été investis sur cet exercice ; ce projet devrait aboutir fin 2013.

Le montant global des investissements prévu sur l'exercice était de 14 193 k€. Le réalisé à fin septembre est en retrait de 18 %. Les investissements réalisés portent sur :

#### **DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION (1,4 M€)**

##### Extensions commerciales

A la fin de l'exercice 15 000 ml de canalisation et 1 050 PCE ont été réalisés pour un montant global de 1 399 k€, soit un prix moyen de 87,5 €/ml conforme au montant budgété. L'investissement, net des participations clients se monte, à 939 k€.

Les prévisions étaient de 14 230 ml et 1 170 PCE pour 1,3 M€.

### Densification

Les prévisions budgétaires étaient de 615 PCE pour un montant global de 714 k€. Nous avons réalisé à fin exercice 704 PCE pour un montant de 693 k€. Ce résultat permet de rattraper une partie du retard de l'année dernière. L'investissement, net des participations clients, se monte à 495 k€.

### **QUALITE DE LA FOURNITURE ET EXPLOITATION COURANTE (9,4 M€)**

#### Elimination des réseaux Fontes : 6,3 M€

Sur cette ligne budgétaire, il était prévu d'éliminer 20 Km de réseau fontes pour un montant de 6 654 k€.

20,5 km de canalisations ont été éliminés pour un montant de 6 254 k€.

Le montant dépensé sur cette activité est inférieur au montant budgété en raison de la réalisation de certaines opérations en coordination avec les travaux de voirie.

#### Tramway : 1,1 M€

En raison des retards du projet Tramway Phase 3, les travaux de déplacement ont débuté avec un décalage de 3 mois sur le planning initial. De ce fait, les investissements réalisés sur cet exercice sont en deçà des prévisions budgétaires. 2 730 ml de réseaux ont été déplacés pour un montant de 1 027 k€ (budget 1 859 k€).

#### Changements de compteurs/détendeurs : 0,7 M€

Le budget 2011 VPE a été défini à 412 k€, le réalisé est de 525 k€

L'écart provient essentiellement de la réduction du délai de dépose des compteurs sur les PCE non rattachés à un contrat de livraison, avec pour objectif de renforcer la sécurité concernant les installations gaz inactives. Par ailleurs une hausse significative du nombre de demande de dépose de compteur pour cause de non-paiement, de la part des fournisseurs de gaz, a été enregistrée sur cet exercice.

Le budget 2011 pour le changement des détendeurs a été défini à 204 k€, le réel est de 197 k€.

Cet écart provient d'un nombre de détendeurs changés (2 300) en deçà de l'objectif (3 000). Ceci est dû à une activité de sécurité soutenue et à la prise en compte de multiples activités de sécurité préventive : vérification des vannes, actions ponctuelles de changement de matériels défectueux, contrôles de terrain pour validation des bases de données, incidents réseau (Coutras et Bordeaux).

#### Renouvellement sur programme de tiers : 0,3 M€

Cette activité dépend exclusivement des demandes de tiers et n'est pas planifiable sur un horizon supérieur à 2 mois.

Par ailleurs le faible nombre de demandes reçues sur l'exercice a pu être traité dans le cadre des chantiers de renouvellement de canalisations, ce qui se traduit par l'absence de dépense sur cette ligne d'investissements (budget 182 k€).

A compter de 2012 cette ligne d'investissements sera réduite de 90%.

#### Îlotage réseau BP : 0,2 M€

Pour ce qui concerne l'îlotage du réseau BP, 5 postes étaient prévus sur ce budget.

A fin d'exercice 5 postes ont été posés (Treuils, Liberté, Lecocq, Entre deux-mers, Mouneyra). Le montant budgété était de 214 k€ pour un montant réalisé de 242 k€.

#### Modernisation immeubles anciens : 0,2 M€

Le projet de sécurisation des immeubles collectifs anciens sur Bordeaux a pour objectif d'éliminer la totalité des ouvrages en plomb situés à l'intérieur du bâti, ainsi que les nourrices de distribution en plomb à l'extérieur, à l'horizon 2013.

Cette année, 200 installations ont fait l'objet de travaux pour un objectif initial de 290 installations. A fin d'exercice, il devrait rester 500 immeubles à traiter, l'organisation de ces travaux devra être adaptée pour atteindre l'objectif fixé dans le cadre du schéma directeur.

#### Renforcement et maillage technique : 0,07 M€

Le projet de renouvellement de l'acier des boulevards est interrompu pour le moment en raison de l'attente de coordination de travaux dans le cadre de la 3<sup>e</sup> phase du tramway d'une part et d'autre part de la finalisation du projet de l'aménagement de la place Latule. Ce retard est sans incidence sur les investissements car ce décalage avait été anticipé en phase budgétaire.

Par ailleurs, le retard pris dans les études de l'aménagement des bassins à flot a entraîné la non réalisation du chantier de renforcement du réseau primaire cours Lucien Faure à Bordeaux (budget 400 k€). Compte tenu du manque de visibilité actuel sur ce chantier, ce renforcement n'est pas budgété sur le prochain exercice.

#### Protection des branchements existants : 0,06 M€

Cette nouvelle activité a été industrialisée en 2010 au niveau national, Régaz s'est engagé sur un programme de 4 ans auprès de la DREAL. Les périodes de formation du personnel et de négociation de l'approvisionnement de ces nouveaux matériels ont entraîné des décalages dans le lancement des premiers chantiers. Sur les 500 chantiers prévus (198 k€), 157 ont été réalisés sur cet exercice (56 k€). Le retard au démarrage sera absorbé sur les prochains exercices de façon à respecter le planning validé par la DREAL.

#### Divers : 0,4 M€

Sont regroupés ici les investissements sur les postes, la protection cathodique, la télé-relève et la télé-exploitation.

### **AUTRES INVESTISSEMENTS (0,8 M€)**

Ce poste couvre la numérisation des plans, dont le réalisé est conforme aux prévisions budgétaires.

## **1.2. Les Investissements Logiciels**

Le budget de 4,9 M€ a été réalisé à hauteur de 2,4 M€ sur les postes suivants :

- la production immobilisée se monte à 1,2 M€,
- 1,2 M€ ont été immobilisés directement.

L'écart de 2,5 M€ par rapport au budget s'explique principalement par la suspension de la mise en place du PGI (Progiciel de Gestion Intégrée) suite à une remise en question de l'intégrateur.

## **V. Achats**

Rappel du budget : 7,9 M€  
Réalisé : 6,6 M€



## **VI. Services extérieurs**

Rappel du budget : 25,6 M€  
Réalisé : 21,1 M€

	Réalisé	Budget
Sous-traitances techniques :	15,2 M€	19,4 M€
Loyers :	3,1 M€	3,5 M€
Entretiens :	1,5 M€	1,2 M€
Assurances :	0,4 M€	0,5 M€
Maintenances :	0,4 M€	0,6 M€
Etudes et recherches :	0,1 M€	0,1 M€
Divers (documentation, travaux administratifs) :	0,4 M€	0,3 M€

La production immobilisée réalisée par REGAZ ayant été plus faible que prévu, les charges afférentes de sous-traitance technique sont également en recul au regard du budget.

## **VII. Autres services extérieurs**

Rappel du budget : 5,0 M€  
Réalisé : 4,8 M€

	Réalisé	Budget
Intérim :	0,7 M€	0,7 M€
Honoraires :	1,6 M€	1,2 M€
Communication :	0,4 M€	1,0 M€
Frais de téléphone et courrier :	1,0 M€	1,0 M€
Frais bancaires :	0,3 M€	0,3 M€
Divers :	0,8 M€	0,8 M€

## **VIII. Impôts et taxes**

Rappel du budget : 1,8 M€  
Réalisé : 2,1 M€

Ce poste couvre essentiellement la contribution économique territoriale (ancienne taxe professionnelle).

## **IX. Frais de personnel**

Rappel du budget : 32,1 M€  
Réalisé : 32,5 M€

Ce poste comprend 567 k€ de frais non budgétés et primes en lien avec l'incident du 20 mai.

## **X. Autres charges de gestion courante**

Rappel du budget : 3,3 M€  
Réalisé : 4,8 M€

	Réalisé	Budget
Redevance réseau :	2,1 M€	2,1 M€
en application des articles 51-1, 51-2, 51-3 de la Convention d'Exploitation		
Primes commerciales :	0,5 M€	0,7 M€
Certificats d'économie d'énergie :	1,0 M€	- M€
Créances irrécouvrables :	1,2 M€	0,5 M€

Les achats de certificats d'énergie étaient prévus en investissements, les amortissements annuels couvrant la charge de nos obligations. Nos obligations ont été multipliées par 5, ils sont dorénavant comptabilisés dans ce poste.

## **XI. Amortissements et provisions**

Rappel du budget : 14,2 M€  
Réalisé : 16,8 M€

L'accroissement de charges vient des provisions pour retraites. Dans un premier temps, les calculs fournis par la CNIEG postérieurement au budget ont entraîné une augmentation liée à la réforme des retraites de 1,8 M€. Dans un second temps, les comptes au 30/09/2011 intègrent l'extension de charges existante entre la date de calcul des engagements par la CNIEG (31/12/2010) et la date de clôture de nos comptes annuels (30/09/2011) pour un impact de 1 M€.

## **XII. Résultat financier**

Rappel du budget : -1,1 M€  
Réalisé : -0,4 M€

Le résultat se compose d'une charge de 1,8 M€ d'intérêts sur emprunts, de divers produits financiers.

## **XIII. Résultat Exceptionnel**

Rappel du budget : -0,8 M€  
Réalisé : -0,5 M€

Les composantes essentielles de ce poste sont les dotations des amortissements dérogatoires (0,7 M€), les charges nettes de cession d'immobilisation (0,4 M€) et des produits divers (0,6 M€) relatifs aux dégrèvements d'impôts et rentrées exceptionnelles sur fournisseurs.

## **XIV. Résultat net consolidé**

**Impôt sur les sociétés** : 5,9 M€ par application des taux.

**Participation** : 0,8 M€ par application de la formule légale sur des données cumulées REGAZ+GDB.

**Résultat net additionné (GDB+MIXENER+REGAZ) : 6,0 M€**

Après les **écritures** spécifiques de **consolidation** le résultat se décompose comme suit :

**Résultat net consolidé : 6,56 M€**

**Part minoritaires : 0,03 M€**

**PART DU GROUPE : 6,53 M€**

## XV. Résultat de gestion

EN MILLIERS D'EUROS	BUDGET 2010/2011 1546 DJU	REEL 2010/2011 1508 DJU
VENTES GAZ	221 199	215 817
ACHATS	140 514	137 478
<b>MARGE COMMERCIALE GAZ</b>	<b>80 685</b>	<b>78 339</b>
PRESTATIONS ET TRAVAUX	11 809	10 153
ATRD	1 398	804
PRODUCTION IMMOBILISEE	19 135	12 850
<b>PRODUCTION</b>	<b>113 027</b>	<b>102 146</b>
ACHATS ET CONSOMMABLES	7 097	5 845
CARBURANTS	190	211
FOURNITURES DE BUREAU	184	221
EAU ENERGIE	410	304
<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>7 881</b>	<b>6 581</b>
SOUS TRAITANCE TECHNIQUE ET INV,	19 405	15 188
TRAVAUX ADMINISTRATIFS ET DIVERS	178	355
LOYER IMMEUBLES PARKINGS	1 904	1 872
LOCATIONS AUTRES	1 589	1 195
ENTRETIENS	1 218	1 480
ASSURANCES	453	397
MAINTENANCE	630	431
ETUDES ET RECHERCHES	140	86
DOCS ET DIVERS	125	102
<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>25 642</b>	<b>21 106</b>
INTERIM	720	751
HONORAIRES	1 413	1 630
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	251	264
COMMUNICATION	1 010	364
COTISATIONS ET DIVERS	130	103
FRAIS DE PTT	953	966
FRAIS DE DEPLACEMENT	299	350
SERVICES BANCAIRES	315	331
<b>TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS</b>	<b>5 091</b>	<b>4 759</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>74 413</b>	<b>69 700</b>
TAXE PROFESSIONNELLE	950	1 350
DIVERS	832	707
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 782</b>	<b>2 057</b>

<b>EN MILLIERS D'EUROS</b>	<b>BUDGET 2010/2011 1546 DJU</b>	<b>REEL 2010/2011 1508 DJU</b>
REMUNERATIONS	18 799	18 714
CHARGES	13 226	14 246
CONGES PAYES	306	255
INTERESSEMENT	980	875
TAXES SUR SALAIRES	552	523
REMBOURSEMENT IVD ET IFC	-1 733	-2 088
<b>TOTAL FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>32 129</b>	<b>32 525</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>40 502</b>	<b>35 118</b>
REDEVANCES	2 060	2 121
PRIMES COMMERCIALES ET CEE	675	1 453
CREANCES IRRECOUVRABLES	550	1 198
DIVERS		-8
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 285</b>	<b>4 764</b>
AMORTISSEMENTS	11 146	11 581
PROVISIONS DEPRECIATIONS	1 154	75
AUTRES PROVISIONS ET REPRISES	1 920	5 024
<b>TOTAL DOTS AMORTIS PROVS</b>	<b>14 220</b>	<b>16 680</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>22 997</b>	<b>13 674</b>
RESULTAT FINANCIER	-1 143	-442
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>21 854</b>	<b>13 232</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-849	-464
<b>RESULTAT AVANT IS</b>	<b>21 005</b>	<b>12 768</b>
IMPOT SOCIETES	7 579	5 921
PARTICIPATION	1 478	846
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>11 948</b>	<b>6 000</b>
ECART DE CONSOLIDATION		562
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>		<b>6 562</b>
PART DES MINORITAIRES		32
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>6 530</b>

## **XVI. Suivi budgétaire des investissements hors réseau (€)**

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT DU BUDGET</b>	<b>MONTANT COMMANDES ET FACTURES</b>	<b>% REALISE</b>
Véhicules	<b>240 500</b>	<b>57 779</b>	<b>24%</b>
Aménagement véhicules	<b>0</b>	<b>50 700</b>	
Mobilier et Matériel de bureau	<b>81 800</b>	<b>34 040</b>	<b>42%</b>
Matériel et outillage	<b>211 980</b>	<b>126 647</b>	<b>60%</b>
Géothermie	<b>1 009 000</b>	<b>65 670</b>	<b>7%</b>
Photovoltaïque	<b>2 974 000</b>	<b>0</b>	
Aménag.,Instal.,Agenc.	<b>103 567</b>	<b>290 138</b>	<b>280%</b>
Matériel informatique	<b>0</b>	<b>34 783</b>	
Logiciel informatique	<b>1 839 000</b>	<b>597 162</b>	<b>32%</b>
Matériel transmission	<b>5 000</b>	<b>2 313</b>	<b>46%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 464 847</b>	<b>1 259 232</b>	<b>19%</b>



# **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**



## XVII. Bilan actif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Ecart d'acquisition			
Amortissements			
<b>Net</b>			
Immobilisations incorporelles	1	88 578 135	87 038 535
Amortissements et provisions	4	61 006 523	56 922 020
<b>Net</b>		<b>27 571 612</b>	<b>30 116 515</b>
Immobilisations corporelles	2	194 518 765	184 120 207
Amortissements et provisions	4	72 393 867	66 839 374
<b>Net</b>		<b>122 124 898</b>	<b>117 280 833</b>
Immobilisations financières	3	1 544 729	1 328 121
Provisions	3	82 222	82 222
<b>Net</b>		<b>1 462 507</b>	<b>1 245 899</b>
Titres mis en équivalence			
<b>Total de l'Actif Immobilisé</b>		<b>151 159 017</b>	<b>148 643 247</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en-cours	5	5 512 910	1 785 178
Créances clients et avances versées	6	62 684 048	64 604 426
Autres créances	6	10 300 636	9 320 248
Impôts différés actifs	10	5 084 930	3 941 112
Compte de régularisation	9	1 456 487	173 984
Valeurs mobilières de placement	8	50 803 715	9 750 499
Disponibilités & Instruments de trésorerie	8	1 919 788	39 518 027
<b>Total de l'Actif Circulant</b>		<b>137 762 514</b>	<b>129 093 474</b>
Activités cédées actif			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>288 921 531</b>	<b>277 736 721</b>

Créances clients : dont avances et acomptes : 43 340 € au 30/09/11 et 228 134 € au 30/09/10.

## XVIII. Bilan passif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		38 000 000	38 000 000
Primes			
Réserves		57 577 174	47 346 905
Ecarts de conversion			
Résultat net		6 530 348	16 091 776
Provisions réglementées			
Subventions d'investissement		350 142	385 156
<b>Total des Capitaux Propres Part du Groupe</b>		<b>102 457 664</b>	<b>101 823 837</b>
Intérêts minoritaires		10 973 009	10 872 973
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE</b>		<b>113 430 673</b>	<b>112 696 810</b>
Autres Fonds Propres			
Provisions	11	32 991 847	27 861 199
<i>Dont Ecart d'acquisition négatif</i>			
<i>Dont Prov.pr risques des ME</i>			
<i>Dont prov. pr impôts différés</i>	10	249 490	
<i>Dont avantages postérieurs à l'emploi</i>		29 647 406	24 641 798
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts et dettes financières	12	58 154 848	54 978 345
Concours bancaires - instru. financiers passifs	8-12	563 948	911 338
Dettes fournisseurs et avances reçues	13	63 487 790	58 821 882
Autres dettes	13	20 028 017	22 224 656
Comptes de régularisation	9	264 408	242 491
Activités cédés passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>288 921 531</b>	<b>277 736 721</b>

Dettes fournisseurs : dont avances et acomptes reçus : 44 971 773 € au 30/09/11 et 40 911 093 € au 30/09/10.

## XIX. Compte de résultat consolidé

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>243 440 437</b>	<b>249 693 638</b>
Chiffre d'affaires	15	226 839 622	231 753 558
Autres produits d'exploitation	16	16 600 815	17 940 080
<b>Charges d'exploitation</b>	18	<b>230 726 237</b>	<b>226 423 208</b>
Achats et variation de stock		145 332 087	145 416 791
Impôts, taxes et versements assimilés		2 619 907	2 375 160
Charges de personnel	17	31 840 969	31 180 543
Dotations aux amortissements		20 373 515	17 636 564
Autres charges d'exploitation		30 559 759	29 814 150
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>12 714 200</b>	<b>23 270 430</b>
Produits sur opérations en commun			
Charges sur opérations en commun			
Produits financiers		950 890	1 482 289
Charges financières		1 861 955	2 176 093
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	19	<b>-911 065</b>	<b>-693 804</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>11 803 135</b>	<b>22 576 626</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	20	<b>818 311</b>	<b>2 989 678</b>
Impôts sur les bénéfices		5 921 154	8 067 382
Impôts différés		138 424	334 983
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGrees</b>		<b>6 561 868</b>	<b>17 163 939</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés ME			
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>6 561 868</b>	<b>17 163 939</b>
Intérêts minoritaires		31 520	1 072 163
<b>RESULTAT NET</b>		<b>6 530 348</b>	<b>16 091 776</b>

## XX. Variation des flux de trésorerie

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 530 348</b>	<b>16 091 776</b>
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées	31 520	1 072 163
Quote-part dans résultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	19 217 910	15 826 099
Reprises des Amortissements et provisions	-2 739 325	-4 194 650
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	418 172	291 450
Impôts différés	138 424	334 983
Subventions virées au résultat	-35 014	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>23 562 035</b>	<b>29 421 821</b>
<b>Variation des frais financiers</b>	<b>-14 793</b>	<b>-9 653</b>
<b>Variation nette exploitation</b>	<b>2 047 807</b>	<b>-11 089 235</b>
Var° de stock	-3 727 732	-322 511
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	2 498 421	912 788
Var° des Dettes d'exploit°	3 277 118	-11 679 512
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>-4 595 403</b>	<b>10 171 644</b>
Var° des créances hors exploitation	-1 551 494	12 390 810
Var° des dettes hors exploitation	-1 710 105	1 565 869
Comptes de liaison	-1 032 752	-3 946 059
Charges et produits constatés d'avance	-301 052	161 024
Pertes & gains de change		
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-2 562 389</b>	<b>-927 244</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>20 999 646</b>	<b>28 494 577</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-2 628 095	-2 875 472
Décaisst / acquisition immos corporelles	-11 777 561	-13 968 914
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	26 680	265 552
Subventions d'investissement encaissées		
Décaisst / acquisition immos financières	-322 135	-218 103
Encaisst / cession immos financières	105 527	63 386
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales		-399 960
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-14 595 584</b>	<b>-17 133 511</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital ou apports	326 085	
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-5 861 500	-3 866 500
Dividendes versés aux minoritaires	-257 576	-257 576
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	12 028 993	6 000 000
Remboursement d'emprunts	-8 837 697	-9 218 227
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-2 601 695</b>	<b>-7 342 303</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>3 802 367</b>	<b>4 018 763</b>
Incidences des variations de taux de change		
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>48 357 188</b>	<b>44 338 425</b>
Reclassement de trésorerie		
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>52 159 555</b>	<b>48 357 188</b>



# ANNEXES

## **XXI. Périmètre et méthode de consolidation**

La création de la filiale GAZ DE BORDEAUX a donné naissance au GROUPE GAZ DE BORDEAUX et a conduit à la présentation de comptes consolidés à partir du 30 septembre 2008.

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés REGAZ, GAZ DE BORDEAUX (dont REGAZ détient 66% du capital), MIXENER dont REGAZ détient 100% des titres, et GNV DE BORDEAUX (dont GAZ DE BORDEAUX détient 51% de participation). Compte tenu des liens de dépendance, elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les intérêts minoritaires sont composés par les sociétés ALTERGAZ/ENI (actionnaires de GAZ DE BORDEAUX) et GNVert, filiale de GDF SUEZ (actionnaire de GNV DE BORDEAUX).

## **XXII. Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnelles par leur fréquence ou leur montant ont été laissés en résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

D'où la définition du résultat exceptionnel :

Ce sont des charges ou produits d'un montant significatif par rapport au résultat et qui sont :

\* *inhabituels* : fort degré d'anomalie par rapport aux activités normales de l'entreprise et à son environnement.

\* *d'une survenance exceptionnelle* : forte probabilité de ne pas survenir à nouveau compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

Cette définition rend donc extrêmement rare l'utilisation des comptes exceptionnels.

Toutefois, de par leur classement comptable, les cessions d'immobilisations figurent dans le résultat exceptionnel.

La production immobilisée est évaluée au coût de production. En matière informatique, seules les créations de logiciels sont immobilisées et amorties fiscalement en totalité.

En matière de consolidation le référentiel choisi est la règle Française, en particulier le règlement 99-02 applicable par les sociétés non cotées n'ayant pas opté pour la norme IFRS.

Les comptes inter-sociétés sont éliminés.

Les accroissements et allègements futurs d'impôts sont constatés.

Les amortissements dérogatoires sont éliminés.

## **XXIII. Tableau de variation du crédit bail**

Le crédit-bail n'est pas retraité. Toutefois, à titre d'information les montants relatifs aux crédits-baux concernant l'immeuble 6 place Ravezies sont les suivants :

	<b>30/09/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Emprunt correspondant valeur bien	9 013 476	9 013 476
Échéances capital	4 423 741	3 607 551
<b>CAPITAL RESTANT DU</b>	<b>4 589 735</b>	<b>5 405 925</b>
Valeur bien	9 013 476	9 013 476
Amortissement	2 111 745	1 759 788
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE DU BIEN</b>	<b>6 901 731</b>	<b>7 253 688</b>
Échéances totales du crédit-bail périodes	5 883 155	4 970 986
Frais financiers totaux périodes	1 459 414	1 363 435
Capital total périodes	4 423 741	3 607 551

## **XXIV. Tableau de variation des capitaux propres consolidés (part du groupe)**

	<b>CAPITAL</b>	<b>RESERVES CONSOLIDEES</b>	<b>RESULTAT</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>SITUATION 30/09/10</b>	<b>38 000 000</b>	<b>47 346 905</b>	<b>16 091 776</b>	<b>385 156</b>	<b>101 823 837</b>
<b><u>Mouvements 09/10</u></b>					
- Affectation résultat 09/10		16 091 776	-16 091 776	-35 014	-35 014
- Résultat 10/11			6 530 348		6 530 348
- Distribution de dividendes		-5 861 507			-5 861 507
<b><u>Prime d'émission</u></b>					
<b>SITUATION 30/09/10</b>	<b>38 000 000</b>	<b>57 577 174</b>	<b>6 530 348</b>	<b>350 142</b>	<b>102 457 664</b>

L'impôt sur les sociétés relatif aux passifs sociaux n'est pas déprécié. En effet, les résultats de GAZ DE BORDEAUX dans le futur permettront d'apurer la créance.



## XXV. Preuve d'impôt

	GDB	GNV BX	MIXENER	REGAZ	Total
Résultat consolidé	767 364,00	-35 823,00	-383 009,00	12 272 914,00	12 621 446,00
Taux d'impôt théorique	34,00	34,00	34,00	34,00	138,00
<b>IMPOT THEORIQUE (A)</b>	<b>264 229,00</b>	<b>-12 335,00</b>	<b>-131 883,00</b>	<b>4 225 973,00</b>	<b>4 345 985,00</b>

Frais de personnels non déductibles				7 373,00	7 373,00
Taxes et pénalités non déductibles	2 765,00			7 880,00	10 645,00
Total autres charges non déductibles	980 712,00			1 760 807,00	2 741 519,00
<b>Total Réintégrations</b>	<b>983 476,00</b>			<b>1 776 060,00</b>	<b>2 759 536,00</b>
Quote-part de frais sur dividendes de filiales				-6 470,00	-6 470,00
Total autres produits non taxables	365 388,00			273 867,00	639 255,00
<b>Total Déductions</b>	<b>365 388,00</b>			<b>267 397,00</b>	<b>632 785,00</b>
<b>Autres différences permanentes</b>					
<b>EFFET DES DIFFERENCES PERMANENTES (B)</b>	<b>618 089,00</b>			<b>1 508 662,00</b>	<b>2 126 751,00</b>

. impôt différé social à l'ouverture (effet du report variable)					
. impôt différé conso - différentiel de taux					
<b>EFFET DU REPORT VARIABLE</b>					
. éléments soumis à l'impôt sur les sociétés à un taux réduit					
. impôt différé social au taux réduit					
<b>EFFET DES TAXATIONS A TAUX REDUITS</b>					
. sur impôt théorique	0	1 588,00		-0	1 588,00
. sur différences permanentes	-0			-0	-0
. sur impôt différé social à taux normal					
. sur impôt différé social à taux réduit					
. sur impôt différé conso		-1 194,00			-1 194,00
<b>EFFET DES DIFFERENTIELS DE TAUX COURANT D'IMPOT° MERE / FILLE</b>	<b>-0</b>	<b>394,00</b>		<b>-0</b>	<b>394,00</b>
. pertes fiscales non utilisées ou non activées		48 119,00			48 119,00
. utilisation des déficits antérieurs					
<b>EFFET DES DEFICITS REPORTABLES</b>		<b>48 119,00</b>			<b>48 119,00</b>
<b>EFFET DES IMPOTS SANS BASE ET DES CREDITS D'IMPOT</b>	<b>-348 143,00</b>			<b>-113 527,00</b>	<b>-461 670,00</b>
<b>EFFET DE L'INTEGRATION FISCALE</b>					
<b>TOTAL AUTRES ELEMENTS (C)</b>	<b>-348 143,00</b>	<b>48 513,00</b>		<b>-113 527,00</b>	<b>-413 157,00</b>

<b>CHARGE D'IMPOT EFFECTIVEMENT CONSTATEE (A+B+C) (D)</b>	<b>534 174,00</b>	<b>36 178,00</b>	<b>-131 883,00</b>	<b>5 621 109,00</b>	<b>6 059 579,00</b>
Taux effectif d'impôt	70,00	-101,00	34,00	46,00	49,00

CONTROLE					
Impôt société constaté	352 028,00			5 569 126,00	5 921 154,00
Impôt différé constaté	182 146,00	36 178,00	-131 883,00	51 983,00	138 424,00
Total (E)	534 174,00	36 178,00	-131 883,00	5 621 109,00	6 059 578,00

## **NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF**

## 1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	88 364 818	61 006 523	27 358 295	29 902 802
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	213 317		213 317	213 713
Autres immobilisations incorporelles Crédit-bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes s/ immo incorp.				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>88 578 135</b>	<b>61 006 523</b>	<b>27 571 612</b>	<b>30 116 515</b>

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30 septembre N-1	87 038 535	56 922 020	30 116 515
Augmentations	1 668 561	4 213 068	-2 544 507
Diminutions	128 961	128 565	396
Variations de périmètre			
Ecart de change			
<b>30 septembre N</b>	<b>88 578 135</b>	<b>61 006 523</b>	<b>27 571 612</b>

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée informatique ne comprend que les phases d'analyse organique, de programmation et de documentation. Les coûts supportés au titre de l'an 2011 ont été immobilisés et amortis comptablement sur 3 ans et fiscalement sur 12 mois au prorata temporis.

Les immobilisations en cours comprennent les licences et DSD (Dossiers de Spécifications Détaillées) relatives au Progiciel de Gestion Intégrée. En effet, il a été décidé de poursuivre ce projet sur la base du même produit mais avec un autre intégrateur.

## 2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Terrains	224 022	42 672	181 350	<b>190 088</b>
Constructions	3 797 720	2 065 682	1 732 038	<b>1 646 910</b>
Installations tech, mat et outillages ind.	22 060 592	13 087 921	8 972 671	<b>9 202 606</b>
Autres immobilisations corporelles	161 212 654	57 197 592	104 015 062	<b>98 325 407</b>
Immobilisations corporelles en cours	7 223 777		7 223 777	<b>7 915 822</b>
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>194 518 765</b>	<b>72 393 867</b>	<b>122 124 898</b>	<b>117 280 833</b>

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30 septembre N-1	184 120 207	66 839 374	117 280 833
Augmentations	12 680 574	7 381 577	5 298 997
Diminutions	2 282 016	1 827 084	454 932
Variations de périmètre			
Ecart de change			
<b>30 septembre N</b>	<b>194 518 765</b>	<b>72 393 867</b>	<b>122 124 898</b>

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée au coût de production déterminé par l'addition des éléments suivants :

- coût d'acquisition des matières consommées.
- charges directes de production (main d'œuvre et sous-traitance).
- charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production pour un montant de 380 131 € pour 2010-2011.

### Immobilisations apportées par la Ville

La valeur brute des immobilisations apportées par la Ville de Bordeaux en capital a été évaluée par le commissaire aux apports par lots.

Pour passer au total d'un lot à la valeur brute immobilisation par immobilisation, la méthode suivante a été utilisée :

- actualisation au 30/06/91 (par coefficient d'érosion monétaire) des valeurs d'origine de chaque bien.
- coefficients d'abattements pour tenir compte de la vétusté, suivant règles ci-dessous.
- répartition au prorata de la valeur actualisée abattue par rapport au total apporté (par lot).

Règles d'abattement :

- Progiciels, matériels informatiques et aménagements installations :	20 % par an avec un maximum de 80 %
- Géothermie et compteurs :	5 % par an avec un maximum de 80 %
- Matériels et outillages : mobilier de bureau :	10 % par an avec un maximum de 90 %

## Immobilisations mises en concession par le concédant

Ces immobilisations restent la propriété de la Ville de BORDEAUX. Elles ne figurent donc pas à l'actif du bilan du Groupe.

Toutefois, à titre d'information, les valeurs brutes au 30 septembre 2011 sont les suivantes:

PA	24	Branchements propriété RMGB	15 412 375
PA	25	Branchements sur domaine concédé	21 749 172
PA	27	Canalisations sur sol d'autrui	65 348
PA	30	Réseau transport HP	6 888 276
PA	32	Canalisations propriété RMGB	37 728 492
PA	33	Canalisations domaine concédé	55 579 659
PA	35	Canalisations géothermie	1 444 971
PA	42	Postes de détente RMGB	590 451
PA	43	Postes de détente concessions	570 675
PA	44	Protection cathodique RMGB	10 735
PA	45	Protection cathodique concessions	46 670
<b>TOTAL</b>			<b>140 086 824</b>

Ce montant n'est pas à rapprocher des immobilisations incorporelles dont le montant comprend pour 67 448 112€ de valeur brute correspondant à la redevance de concession passée en charges sur la durée du contrat de concession de 30 ans.

## Immobilisations mises en concession par le concessionnaire

L'article 69 de la convention d'exploitation avec la Ville de Bordeaux traitant du sort des biens en fin de contrat, qu'elle qu'en soit la cause, prévoit que « les terrains acquis et les ouvrages y compris les biens de renouvellement réalisés par la société, nécessaires au service, sont remis à la Ville. La Ville doit à la société une indemnité égale à la part non amortie de ces immobilisations et réalisations y compris le renouvellement des installations existantes ».

A ce titre, l'engagement de la Ville de Bordeaux se monte à 48 226 168 € au 30 Septembre 2011 et l'engagement de la totalité des autres communes à 54 939 217 € à la même date.

### 3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Titres de participations	715 653	82 222	633 431	633 431
Créances ratt. à des participations conso.				
Créances ratt. à des participations non conso.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	485 913		485 913	476 677
Actifs financiers				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	343 163		343 163	135 791
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 544 729</b>	<b>82 222</b>	<b>1 462 507</b>	<b>1 245 899</b>

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30 septembre N-1	988 726	82 222	906 504
Augmentations	322 135		322 135
Diminutions	105 527		105 527
Variations de périmètre et écarts de change	339 395		339 395
<b>30 septembre N</b>	<b>1 544 729</b>	<b>82 222</b>	<b>1 462 507</b>

Le montant de 715 653 € représente des titres de participation :

- pour 399 960 €, il s'agit de titres de **Gascogne Energie Services** pour laquelle Régaz et Gaz de Bordeaux ont participé à l'augmentation de capital pour détenir chacune 2,04% des actions. L'exercice social a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour se terminer le 30 septembre 2010. Il n'est donc pas comparable à l'exercice 2009 (année civile). Le report à nouveau au 30/09/2010 est négatif de 2 924 € pour moins 57 494 € au 31/12/2009. Le résultat de l'exercice est de moins 413 799 € pour plus 54 570 € l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de l'exercice de neuf mois se monte à 4 563 457 € pour 3 105 660 € l'exercice précédent de 12 mois. Au regard de la durée réduite de l'exercice, du développement du chiffre d'affaires et des perspectives de développement de l'entreprise, les titres n'ont pas été dépréciés. Le capital est de 10 108 590€, il n'y a pas de réserves. Il n'y a pas eu de dividendes distribués.
- pour 233 470 € il s'agit de titres de la société **ENE'O** (ex Régie de Carmaux) dont REGAZ détient 3,61% des actions. Le capital est de 6 475 000 €. Au 30 septembre 2010, les fonds propres se montent à 7 023 825 €. Le chiffre d'affaires de l'exercice du 01/10/2009 au 30/09/2010 se monte à 10 829 676 € (12 526 431 € l'exercice précédent). Le résultat net de l'exercice 2009/2010 est de 212 663 € pour 238 278 € l'exercice précédent. Les dividendes reçus au cours de l'exercice se montent à 6 537 €.
- pour 82 222 €, il s'agit de titres de la société **Nouvelles Energies** dans laquelle Gaz de Bordeaux détient une participation de 37% du capital. Les titres ont été dépréciés l'exercice précédent. Le tribunal de commerce de Bordeaux a prononcé la liquidation judiciaire de la société le 18 mai 2011.
- pour 1 €, il s'agit des titres de la société Portugaise **Dourogaz**.

Le montant de 485 913 € correspond à des prêts accordés aux agents pour l'accèsion à la propriété pour 426 913 € et à des prêts pour véhicules mis au parc de l'entreprise pour 59 001 €.

Leurs variations sont les suivantes :

<b>ACCESSION A LA PROPRIETE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>PART &lt; 1 an</b>	<b>PART &gt; 1 an</b>
Au 01/10/2010	390 010	31 570	358 439
+ prêts accordés	79 622		
- remboursements	42 219		
<b>= solde 30/09/2011</b>	<b>426 913</b>	<b>35 334</b>	<b>391 579</b>

<b>PRETS DE VEHICULES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>PART &lt; 1 an</b>	<b>PART &gt; 1 an</b>
Au 01/10/2009	86 667	24 000	59 001
+ prêts accordés			
- remboursements	27 666		
<b>= solde 30/09/2010</b>	<b>59 001</b>	<b>28 000</b>	<b>31 001</b>

Le montant de 343 163 € correspond à des dépôts de garantie versés pour les contrats de transports et stockage de gaz.

## 4) AMORTISSEMENTS

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Ceux-ci correspondent aux taux habituels. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Nous n'avons constaté aucun amoindrissement de la valeur de nos éléments d'actif qui résulterait de causes dont les effets n'ont pas été jugés irréversibles.

Les biens apportés en capital ou vendus par la Ville de Bordeaux suivent le régime des biens d'occasion.

Les taux et durées d'amortissement suivants ont été pratiqués :

	<u>OCCASION</u>	<u>NEUF</u>
- Logiciels :	Linéaire 3 ans	Linéaire 3 ans
- Installations	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Recherches essais :	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Matériels outillages :	Linéaire 3 ans	Dégressif 5 ans
- Géothermie, forages :	Linéaire 10 ans	Linéaire 30 ans
- Géothermie s/stations :	Linéaire 10 ans	Linéaire 10 ans
- Compteurs, détendeurs :	Linéaire 10 ans	Durée d'utilisation
- Véhicules et aménage :	Linéaire 3 ans	Linéaire 5 ans
- Mob., matériel de bureau :	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Matériel informatique :	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Branchements :		Durée d'utilisation
- Postes et protection cathodique :		Durée d'utilisation
- Canalisations :		Durée d'utilisation

### Amortissement des immobilisations mises en concession par le concédant

Ces immobilisations restent la propriété de la Ville de BORDEAUX. Elles ne figurent donc pas à l'actif du bilan de REGAZ.

Toutefois, à titre d'information, les valeurs brutes au 30 septembre 2011 sont les suivantes:

PA	24	Branchements propriété RMGB	11 736 838
PA	25	Branchements sur domaine concédé	19 672 236
PA	27	Canalisations sur sol d'autrui	48 732
PA	30	Réseau transport HP	6 167 019
PA	32	Canalisations propriété RMGB	31 316 792
PA	33	Canalisations domaine concédé	50 959 406
PA	35	Canalisations géothermie	1 298 259
PA	42	Postes de détente RMGB	436 109
PA	43	Postes de détente concessions	506 573
PA	44	Protection cathodique RMGB	10 093
PA	45	Protection cathodique concessions	46 670
<b>TOTAL</b>			<b>122 198 725</b>

Ce montant n'est pas à rapprocher des amortissements des immobilisations incorporelles dont le montant comprend pour 44 786 435€ d'amortissements correspondants à la redevance de concession passée en charges sur la durée du contrat de concession de 30 ans.



## 5) STOCKS

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Matières premières				
En cours biens				436 243
Produits finis				
Marchandises	5 666 360	153 450	5 512 910	1 348 935
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>5 666 360</b>	<b>153 450</b>	<b>5 512 910</b>	<b>1 785 178</b>

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés (calculé mensuellement) en tenant compte du stock initial.

Le stock de matières premières (gaz) n'est pas déprécié car renouvelé continuellement. Cette nouvelle activité de gestion de gaz stocké a débuté le 01/10/2010. Le niveau du stock au 30/09/2011 est de 132 439 MWh.

Pour tenir compte de la vétusté de certaines pièces, le stock a été déprécié de 153 450 €.

La méthode retenue est la suivante : classement du stock de marchandises en fonction de la date de la dernière commande pour chaque article référencé. Les dépréciations suivantes ont ensuite été pratiquées :

<u>Exercices</u>	<u>Magasin Général</u>
<30/09/2001	100%
2001-2002	90%
2002-2003	90%
2003-2004	80%
2004-2005	70%
2005-2006	60%
2006-2007	50%
2007-2008	30%
2008-2009	20%
2009-2010	10%
2010-2011	0%

## 6) CREANCES

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Avances et acomptes versés	43 340		43 340	228 134
Clients	66 989 254	4 348 546	62 640 708	64 376 292
<b>CRE. CLIENTS / AV. VERSEES</b>	<b>67 032 594</b>	<b>4 348 546</b>	<b>62 684 048</b>	<b>64 604 426</b>
Créances sociales	25 436		25 436	20 433
Créances fiscales	9 940 345		9 940 345	9 126 704
Comptes courants débiteurs	27 524	27 524		
Créances sur cession d'immos				
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	334 855		334 855	173 111
Instruments financiers dérivés				
Capital souscrit appelé non versé				
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>10 328 160</b>	<b>27 524</b>	<b>10 300 636</b>	<b>9 320 248</b>

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés	43 340	
Clients	66 989 254	
Créances sociales	25 436	
Créances fiscales	9 940 345	
Comptes courants débiteurs	27 524	
Créances sur cession d'immos		
Débiteurs divers	334 855	
Instruments financiers dérivés		
Capital souscrit appelé non versé		
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>77 360 754</b>	

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le solde du compte de provision pour dépréciation se monte à 4 348 545 €. La provision est calculée en fonction de l'ancienneté des créances clients.

#### **TABLEAU DE DEPRECIATION**

	Clients actifs	Clients résiliés
- soldes clients antérieurs à décembre 2010	100%	100%
- soldes clients de janvier 2011	80%	100%
- soldes clients de février 2011	60%	100%
- soldes clients de mars 2011	40%	100%
- soldes clients d'avril 2011	20%	80%
- soldes clients de mai 2011	0%	60%
- soldes clients de juin 2011	0%	40%
- soldes clients de juillet 2011	0%	20%
- soldes clients d'août 2011	0%	0%
- soldes clients de septembre 2011	0%	0%

Le gaz relevé et non facturé est comptabilisé en factures à établir. Il est enregistré au prix de vente effectivement pratiqué à la date de la clôture.

Le gaz non relevé et non facturé est porté en factures à établir. Une estimation des consommations prévisionnelles est calculée en fonction des derniers index connus et des consommations, puis écartée sur des valeurs moyennes. Le prix appliqué est issu des tarifs pratiqués pendant la période au prorata temporis.

Les interventions d'entretien réalisées avant le 30 septembre et facturées postérieurement au 1<sup>er</sup> octobre sont portées en production de services en-cours.

## **7) PRODUITS A RECEVOIR**

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Fournisseurs avoirs non parvenus	6 604	5 681
Créances clients et comptes rattachés	54 270 234	53 412 296
Organismes sociaux		0
Autres créances	1 628 934	346 698
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>55 905 771</b>	<b>53 764 675</b>

## 8) TRESORERIE NETTE

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Valeurs mobilières de placement	50 803 715	47 750 499
Prov.dép.Valeurs mobilières de placement		
VMP / Actions propres		
<b>Total valeurs mobilières de placement</b>	<b>50 803 715</b>	<b>47 750 499</b>
Disponibilités	1 919 788	1 518 027
Instruments financiers Actif		
<b>Total dispo. et instru. de trésorerie</b>	<b>1 919 788</b>	<b>1 518 027</b>
Concours bancaires courants	563 948	911 338
Instruments financiers Passif		
<b>Sous-total passif</b>	<b>563 948</b>	<b>911 338</b>
<b>TOTAL TRESORERIE NETTE</b>	<b>52 159 555</b>	<b>48 357 188</b>

## 9) COMPTES DE REGULARISATION

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
<b>ACTIF</b>		
Charges constatées d'avance	1 456 487	173 984
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Compte de liaison actif		
Ecart de conversion actif		
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>1 456 487</b>	<b>173 984</b>
<b>PASSIF</b>		
Produits constatés d'avance	<b>264 408</b>	<b>242 491</b>
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>264 408</b>	<b>242 491</b>

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées par les certificats d'énergie achetés à l'avance.

Afin de respecter les engagements de la France sur le protocole de Kyoto – division par quatre des rejets de CO2 à l’horizon 2050 -, l’Etat a mis en place par décret en avril 2006 les certificats d’économie d’énergie. Le principe de ce dispositif consiste à obliger tous les fournisseurs d’énergie à faire baisser les consommations d’énergie chez leurs clients, sous peine de pénalité. Sur présentation de travaux effectivement réalisés chez son client, le fournisseur reçoit, en échange, un certificat d’économie d’énergie délivré par la DREAL Aquitaine. En fin de période, un bilan est dressé par celle-ci pour déterminer si le fournisseur a atteint ou non les objectifs qui lui sont assignés.

### **FIN DE LA 1<sup>ERE</sup> PERIODE D’APPLICATION ET DE LA PERIODE TRANSITOIRE 2009-2010**

Pour la première période du dispositif, du 1<sup>er</sup> Juillet 2006 au 30 Juin 2009, nous nous sommes acquittés de notre obligation. Nous avons utilisé la « période transitoire » de juillet 2009 à décembre 2010 (au cours de laquelle nous attendions nos objectifs pour la deuxième période) pour enregistrer des certificats supplémentaires.

### **PERIODE DU 1/1/2011 AU 31/12/2013**

Le décret numéro 2010-1663 du 29 décembre 2010 fixe les obligations de réalisation d’économies d’énergie pour la nouvelle période triennale courant du premier janvier 2011 au 31 décembre 2013. Un coefficient de proportionnalité est fixé pour chaque type d’énergie, permettant à chaque fournisseur de déterminer son obligation annuelle à partir de ses ventes. Il s’établit à 0,095 pour les entreprises qui vendent du gaz naturel. Notre obligation sera de l’ordre de 1 200 GWh cumac sur la période. Le calcul précis sera réalisé en fin de période sur la base des ventes réelles de gaz enregistrées sur la période. Le bilan à fin septembre 2011 est le suivant :

	GWh cumac
CEE en compte sur le registre national ( <a href="http://www.emmy.fr">www.emmy.fr</a> ) au 30/9/2011	560,6
CEE en cours de déclaration auprès de la DREAL (Déclaration de juillet 2011)	116,9
-----	
<b>TOTAL CEE</b>	<b>677,5</b>

Les dépenses engagées sur l’exercice se sont montées à 975 068 € comptabilisés en charges d’exploitation (autres charges de gestion courante) pour un budget prévisionnel d’immobilisations de 900 000 €.

Les certificats acquis excédant l’engagement de l’entreprise pour l’exercice sont enregistrés en charges constatés d’avance pour un montant de 944 509€.

### **PREVISIONS 2011 / 2012**

Poursuite des actions engagées, à savoir :

- Valorisation des actions internes (chantiers de remplacements d’appareils réalisés par Gaz de Bordeaux)
- Négociation de conventions avec les clients éligibles (collectivités, industriels...)
- Achat de CEE auprès des bailleurs sociaux (Domofrance, Clairsienne, Gironde Habitat...)

Nous partons sur un objectif de 400 GWh cumac sur 2011-2012, avec un budget de 1 400 k€ prévu pour l’acquisition de ces certificats en tenant compte d’une probable augmentation du prix unitaire d’acquisition d’un certificat.

## 10) Impôts différés

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
<b>Impôts différés actifs</b>		
A Nouveau		
Variation	5 084 930	3 941 112
Ecart de conversion		
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIF</b>	<b>5 084 930</b>	<b>3 941 112</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
A Nouveau		
Variation		
Ecart de conversion		
<b>TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIF</b>		

La variation des impôts différés actifs est la conséquence du réajustement entre la provision constituée et l'impôt différé figurant à l'actif.

## **NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF**

## 11) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	A Nouveau	Mouv. de Périmè- tre	Augmen- tation	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	Autres Variations	Ecarts de Conver- sion	Solde
Provisions pour litiges								
Prov. pour garanties données								
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques	1 700 190		281 161		392 000	3 540		1 592 891
<b>Total Prov. pour risques</b>	<b>1 700 190</b>		<b>281 161</b>		<b>392 000</b>	<b>3 540</b>		<b>1 592 891</b>
Provisions pour pensions								
Prov. pour médaille du travail								
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges								
<b>Total Prov. pour charges</b>								
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 700 190</b>		<b>281 161</b>		<b>392 000</b>	<b>3 540</b>		<b>1 592 891</b>

- Une provision pour risque Urssaf de 1 339 087 € portant sur les distributions opérées au titre de la participation légale l'accord signé en 1992 n'ayant pas été renouvelé en 1997 date de sa fin d'application : ce point est contesté. Le contrôle de l'Urssaf a été réalisé en deux fois et porte sur les années 2006 à 2010.
- Risques divers : 253 803 €



	A Nouveau	Mouv. de Péri-mètre	Augmen-tation	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	Autres Varia-tions	Ecarts de Conver-sion	Solde
Provisions pour litiges								
Prov. pour garanties données								
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques								
<b>Total Prov. pour risques</b>								
Prov. pour pensions	24 641 798		6 905 763	1 900 155				29 647 406
Prov. pour médaille du travail								
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges	1 519 211		433 557	450 708				1 502 060
<b>Total Prov. pour charges</b>	<b>26 161 009</b>		<b>7 339 320</b>	<b>2 350 863</b>				<b>31 149 466</b>
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>26 161 009</b>		<b>7 339 320</b>	<b>2 350 863</b>				<b>31 149 466</b>

## Provisions pensions et autres avantages au personnel

Les engagements totaux au titre des engagements calculés par la CNIEG se montent à 27 796 002 €. Pour mémoire ces engagements financiers mutualisés sont fournis par la CNIEG à la date du 31/12/2009 en application de l'article 1-I-7 du décret n° 2004-1354 du 10 décembre 2004. L'écart actuariel se monte à 272 278€. L'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires est de 2% ; l'hypothèse de turn-over se situe entre 0% et 0.4% suivant l'âge.

La CNIEG fournit ses estimations au 31 décembre de chaque année. Cette année, une provision a été constituée pour la période du 01/01/2011 au 30/09/2011.

Les engagements au titre des départs dérogatoires se sont éteints.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite se montent à 1 851 403 €.

L'hypothèse de turn-over est de 0% ; l'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires de 2%.

L'ensemble de ces provisions est actualisé à 4,50%.

## Les autres provisions pour charges concernent :

- Les médailles de travail du régime général comme celles spécifiques aux industries électriques et gazières. Dans un premier temps, il a été calculé le montant total à verser à chaque salarié (au moment de son départ en retraite) année par année (sans hypothèse de turn-over et de mortalité). Puis, une actualisation a été opérée, également année par année, sur la base du taux de rendement de l'OAT 15 ans telle que publiée au 30/09/2009 soit 4,50%. Le montant ainsi provisionné est de 1 115 949 €.
- Une provision pour dépannages (service après- vente) de 386 111 €.

Les augmentations de provision sont :

- D'exploitation pour 7 339 320€
- Exceptionnelles pour 284 701€.

Les diminutions de provision sont :

- D'exploitation pour 2 350 863€
- Exceptionnelles pour 392 000€

## 12) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	52 089 078	48 609 245
Emprunts auprès des établissements de crédit CT		
Dettes participations des salariés		
Dettes financières diverses	6 065 770	6 369 100
Dettes financières Crédit-bail		
Concours bancaires courants	563 948	911 338
Instruments financiers Passif		
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>58 718 796</b>	<b>55 889 683</b>

	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 992 287	28 862 690	14 234 101
Emprunts auprès des établissements de crédit CT			
Dettes participations des salariés			
Dettes financières diverses	33 726		5 772 801
Dettes financières Crédit-bail			
Total ICNE	259 243		
Concours bancaires courants	563 948		
Instruments financiers Passif			
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>	<b>9 849 204</b>	<b>28 862 690</b>	<b>20 006 902</b>

## 13) AUTRES DETTES

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	18 478 406	17 856 152
Avances et acomptes reçus	45 009 384	40 965 730
Dettes sociales	8 688 913	8 750 674
Dettes fiscales	9 103 707	12 312 943
Fournisseurs d'immobilisations	914 711	11 698
Comptes courants créditeurs		
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	1 320 686	1 149 341
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>83 515 807</b>	<b>81 046 538</b>

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	18 478 406		
Avances et acomptes reçus	45 009 384		
Dettes sociales	8 688 913		
Dettes fiscales	9 103 707		
Fournisseurs d'immobilisations	914 711		
Comptes courants créditeurs			
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	1 320 686		
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>83 515 807</b>		

## 14) CHARGES A PAYER

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Clients avoirs à établir	37 612	54 637
Emprunts et dettes financières diverses		274 036
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 876 268	11 212 266
Dettes fiscales et sociales	7 390 745	7 520 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes	72 548	179 089
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>20 377 173</b>	<b>19 240 184</b>

### Commentaires :

Les charges à payer classées en "autres dettes" comprennent : 72 084

* Intérêts bancaires:	4 177	40 146
* Agefiph:	36 105	128 823
* CUB :		0
* Autres:	31 802	556

## **NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

## 15) ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
Ventes de gaz	220 506 437	225 516 490
Prestations et travaux	10 666 208	11 068 266
Contribution Tarifaire d'Acheminement	-5 855 861	-6 049 193
Acheminement du gaz hors groupe	1 522 838	1 217 996
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>226 839 623</b>	<b>231 753 559</b>

## 16) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Valeur Année N	Valeur Année N-1
En-cours de production de biens et services	-436 243	436 243
Production immobilisée	12 849 779	11 745 899
Reprises de provisions	3 473 656	5 237 725
Transferts de charges	700 184	483 221
Divers	13 437	36 992
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>16 600 814</b>	<b>17 940 080</b>

## 17) EFFECTIFS PAR METHODES

	GDB	REGAZ	Total
Effectif moyen employé - Intégration Globale	168	341	509
Effectif moyen employé - Intégration Proportionnelle			
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>341</b>	<b>509</b>
<b><u>Effectif employé</u></b>			
Salarié - Intégration Globale			
Salarié - Intégration Proportionnelle			
<i>Sous Total</i>			
Mise à disposition - Intégration Globale			
Mise à disposition - Intégration Proportionnelle			
<i>Sous Total</i>			
<b><u>Effectif employé</u></b>			
Cadres et professions supérieurs - Intégration Globale	29	54	83
Cadres et professions supérieurs - Intégration Proportionnelle			
<i>Sous Total</i>	<b>29</b>	<b>54</b>	<b>83</b>
Techniciens et agents de maîtrise - Intégration Globale	131	196	327
Techniciens et agents de maîtrise - Intégration Proportionnelle			
<i>Sous Total</i>	<b>131</b>	<b>196</b>	<b>327</b>
Employés - Intégration Globale	9	93	102
Employés - Intégration Proportionnelle			
<i>Sous Total</i>	<b>9</b>	<b>93</b>	<b>102</b>
Ouvriers - Intégration Globale			
Ouvriers - Intégration Proportionnelle			
<i>Sous Total</i>			
<b>Total</b>	<b>169</b>	<b>343</b>	<b>512</b>

Les droits individuels à la formation non éteints se montent à 53 523 heures.



## 18) CHARGES D'EXPLOITATION

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Achats matières 1ères & autres appro.	9 441 276	3 052 256
Variation stocks matières 1ères & aut. appro.	-4 251 143	
Achats de sous-traitance	7 500	
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	1 948 220	1 598 781
Autres services extérieurs	19 826 677	20 539 946
Achats de marchandises	138 103 004	140 654 252
Variation stocks de marchandises	83 230	111 502
Autres charges externes	6 085 178	6 127 349
Impôts, taxes et versements assimilés	2 619 907	2 375 160
Rémunération du personnel	18 782 507	18 126 682
Charges sociales	12 212 046	11 749 847
Participation des salariés	846 416	1 304 014
Dotations amort. et prov. d'exploit.	20 373 515	17 636 564
Total dot. prov. dep. exp.		
Autres charges d'exploitation	4 647 904	3 146 855
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>230 726 237</b>	<b>226 423 208</b>

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2010-2011 s'élève à 157 k€.

## 19) Résultat financier

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Total des dividendes		
Autres produits de participation		6 537
Produits des autres immobilisations financières	1 067	
Revenus des autres créances et VMP		
Gains de change		
Aj. JV actifs de transaction		405 463
Aj. JV VMP trésorerie		
Aj. JV immos placement		
Produits nets sur cession de VMP	932 748	373 494
Autres produits financiers	17 075	-396 960
Reprises sur prov. et amort. financiers		1 093 755
Escomptes obtenus		
Transfert de charges financières		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>950 890</b>	<b>1 482 289</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers		108 715
Intérêts et charges financières	1 364 803	1 384 182
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP		
Coût du passage à l'EURO		
Escomptes accordés		871
Autres charges financières	497 152	682 325
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 861 955</b>	<b>2 176 093</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-911 065</b>	<b>-693 804</b>

## 20) RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Produits exceptionnels sur op. de gestion	201 267	220 268
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs	26 680	265 552
Subventions virées au résultat	35 014	
Autres produits exceptionnels	3 306 229	5 154 607
Reprises de provisions exceptionnelles	468 962	-175 174
Transferts de charges exceptionnelles		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 038 152</b>	<b>5 465 253</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	20 344	379 195
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	444 852	557 002
Autres charges exceptionnelles	2 492 684	1 539 378
Dotations de provisions exceptionnelles	261 961	
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 219 841</b>	<b>2 475 575</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>818 311</b>	<b>2 989 678</b>

Compte tenu de ce résultat exceptionnel, on peut estimer l'impôt à recevoir à ce titre à 281 771 € y compris la contribution sociale. Le nouveau total de l'impôt dû étant de 5 921 154 €, l'impôt dû au titre des autres éléments s'élève donc à 6 202 925 €.

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

## 21) PRIMES COMMERCIALES

La valeur des engagements pris en matière de primes commerciales et de bonification de prêts au cours de l'exercice 2010/2011 et non encore décaissées se monte à : 893 274.49 €.

La comptabilisation de la charge devrait intervenir pour 726 034 € en 2011/2012 et 167 240 € en 2012/2013.

## 22) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les emprunts qui comportent des possibilités de tirage en fonction de la situation de trésorerie de l'entreprise sont classés en long terme compte tenu de l'engagement ferme et durable et du plan de diminution des plafonds de tirage.

L'entreprise a signé des engagements de swap permettant d'échanger des financements à taux variable contre des financements à taux fixe. Compte tenu des taux à la clôture de l'exercice (en général euribor 3 mois), ceci se traduit par les engagements financiers suivants :

2011/2012 :	326 063,14 €
2012/2013 :	304 353,84 €
2013/2014 :	183 872,63 €
2014/2015 :	84 224,12 €
2015/2016 :	19 173,56 €
2016/2017 :	- 4 243,95 €
2017/2018 :	-10 059,88 €
2018/2019 :	- 8 339,66 €
2019/2020 :	- 5 135,01 €
2020/2021 :	- 1 491,10 €

Le notionnel correspondant s'élève à la date de la clôture à 21 222 331€.

## 23) FIN DU CONTRAT DE CONCESSION

Les engagements reçus par REGAZ s'élèvent à : cf note 2

## 24) PARTICIPATION

**FORMULE DE CALCUL :  $P = 1/2 ( B - C \times 5\% ) \times ( S / VA )$**

**P** = Provision pour participation  
**B** = Bénéfice net  
**C** = Capitaux propres  
**S** = Salaires bruts  
**VA** = Valeur ajoutée

### DETERMINATION DES DIVERS ELEMENTS

<b>B</b>	Résultat fiscal	<b>11 737 170</b>
<b>C</b>	Capitaux propres	<b>102 211 450</b>
<b>S</b>	Salaires bruts (dont avantages en nature)	<b>18 384 538</b>
<b>VA</b>	Charges de personnel	32 908 177
	+ Impôts et taxes et versements assimilés (hors T.V.A.)	2 619 882
	+ Charges financières	2 505 667
	+ Dotation de l'exercice aux amortissements	11 581 364
	+ Dotation de l'exercice aux provisions (hors dotations exceptionnelles)	8 781 378
	+ Résultat courant	13 569 859
	<b>TOTAL VALEUR AJOUTEE</b>	<b>71 966 326</b>
<b>MONTANT DE LA PROVISION</b>		<b>846 416</b>

La participation est calculée sur la base des comptes additionnés Gaz de Bordeaux plus Régaz, seuls les comptes réciproques de charges et de produits étant éliminés.